

## ANNEXE 1 : Comptes-rendus de réunions en communes



**REUNION DU 06/02/2012 REALISE A 11H EN MAIRIE D'AIGUES-VIVES**

**Personnes présentes :** Jacky Rey, Maire  
M. Bailly, secrétaire général  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

**La plus forte crue connue sur la commune est la crue de 1988.** Il y a eu moins d'eau en 2002 qu'en 1988.

La commune avait un point noir hydraulique avant la réalisation de travaux : le rond-point en aval de l'A9. Les eaux sur ce secteur arrivaient de trois bassins versants :

- le bassin versant de Garrigouille,
- la rue de la Gare,
- le bassin versant venant de Mus.

Avant la réalisation de ces travaux (les travaux étaient en cours en 2002), il pouvait y avoir jusqu'à 1.50 m d'eau au niveau du rond-point et deux habitations étaient touchées (ancien restaurant à l'aval de l'A9 et habitation au niveau de SYNGENTA-niveau fenêtre atteint). Depuis les travaux, la commune n'a plus connu de problèmes.

2 ouvrages peuvent déborder en cas de fort épisode : ouvrage du Mas de Doule et celui situé au niveau de la voie communale en son aval.

En 1988, la RD142 a été inondée. Ce problème est lié au ruissellement.

La commune considère que la limite CAREX est exagérée notamment au droit de la zone urbaine (zone des lotissements) et sur la partie aval. En aval, pour la crue de 1988, le Rhône est venu jusqu'à la RD142 au maximum.

En ce qui concerne la zone inondable du Razil, il est à noter que celui-ci n'a jamais débordé entre le rond-point et la RN113.

Des travaux sont prévus sur la RD363 avec notamment la création d'exutoires vers le Razil.

### ***Enjeux communaux***

**La commune a un PLU datant de septembre 2011.** Sur le PLU, deux zones que la commune souhaiterait développer ne figurent pas ; elles se situent sur le secteur sud du territoire communal (projets de zone d'activités-présence d'investisseurs).

### ***Etudes hydrauliques existantes***

EGIS Eau a réalisé une étude hydraulique générale en 2007.

### ***Travaux réalisés***

La Razil a été recuré depuis 1988

Sous l'A9, l'ouvrage a été bétonné, il n'y a donc plus de problèmes d'embâcles.

Pour le bassin versant de Garrigouille, des bassins de rétention ont été créés en bordure de l'A9.

Le pluvial a été repris rue de la gare. Il a été dimensionné pour une crue décennale ; le débit est réparti en deux bras en amont de la salle des fêtes (vers rue de la gare et vers Razil).

Pour le bassin versant venant de Mus, le fossé passant à l'Est de l'usine SYNGENTA a été agrandi (fossé de la vigne close).

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

La carrière joue un rôle d'écrêtement de la crue. Elle possède un gros déversoir ; un second est prévu. La carrière est encore en phase d'expansion.

La RN113 et la RN 313 jouent un rôle de digue en aval de la commune.

### ***Autres***

Rien à signaler de particulier.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Des cartes sont fournies avec les informations recensées, vous pouvez les compléter par des informations complémentaires et nous les renvoyer.**

**La commune doit faire parvenir un CD avec le PLU (zonage et règlement).**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 17/01/2012 REALISE A 14H EN MAIRIE DE BOISSIERES**

**Personnes présentes :** Marc Foucon, Maire  
Marcel Michel, 1<sup>er</sup> adjoint  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

La crue de 1988 est la plus forte crue connue sur la commune.

La RD107 a été coupée en 1988 (Rhôny), mais également en 2002.

Les débordements du Rhôny peuvent être caractérisés de manière générale par : de faibles vitesses – de l'étalement.

En ce qui concerne le fossé des Bourrallières, il n'y a pas eu de problèmes particuliers jusqu'à présent.

La commune est concernée plutôt par des problèmes de ruissellement et de ravinements.

La limite actuelle du PPRi représente assez bien ce qui s'est produit en 1988.

***Enjeux communaux***

**La commune a un POS datant de 1985. M. le Maire l'a fait parvenir par mail à EGIS Eau.**

**Il n'y a pas de projets particuliers en dehors des dents creuses. 3 maisons sont prévues en bordure du fossé des Bourrallières (en rive gauche à l'aval de la RD345).**

***Etudes hydrauliques existantes***

Aucune.

**Travaux réalisés**

Rien de particulier à signaler.

**Ouvrages particuliers sur la commune**

Rien de particulier à signaler.

**Autres**

Rien de particulier à signaler.

**Attentes d'EGIS Eau**

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer si nécessaire.**

**EGIS Eau attend la transmission par M.le Maire de photographies de crue (crue de 1988) prises sur les communes de Nages-et-Solorgues et Langlade.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : sandra.chambon@egis.fr**

**REUNION DU 19/01/2012 REALISE A 10H EN MAIRIE DE CALVISSON**

**Personnes présentes :** Denis Roche, Maire  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

La commune a connu trois crues marquantes : 1907, 1938 et 1988. **1988 est la plus importante.**

**En ce qui concerne la crue de 1988, la commune fournira des éléments sur la zone inondée.**

**Depuis 1988, la place du pont n'a plus été inondée.**

En 2002, quelques jardins ont été inondés (pas les habitations). Il se crée un tourbillon au niveau du coude du cours d'eau. Il y avait 40 à 50 cm d'eau dans les jardins. **La commune donnera des informations du déroulement de cette crue sur le secteur de la Bagarède.**

Au nord de la commune, le long du valat de Payet, un terrain a déjà été légèrement inondé mais l'habitation ne l'a pas été.

Au lieu dit la Fromageade, une maison connaît des problèmes d'inondation sur son terrain.

En 1988, au mas de Jalot, le capot du tracteur présent dans le garage a été recouvert.

**Une recherche de photographies de crue va être réalisée par la commune.**

La limite actuelle du PPRi représente assez bien ce qui s'est produit en 1988.

***Enjeux communaux***

**La commune a un PLU datant de 2004, il est actuellement en révision.**

Au nord de la commune, une zone va être déterminée pour l'implantation de mas agricoles.

A l'est de la commune, de l'habitat est prévu et une zone artisanale est en cours.

Il est envisagé de l'habitat au nord de la commune, en bordure du valat de Payet.

A l'ouest du lieu-dit du Roc Mort, de l'habitat sera peut-être prévu un jour.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

Une étude est en cours. EGIS Eau se rapprochera du SMBVV et des services de l'Etat pour la récupération des données disponibles.

### ***Travaux réalisés***

Suite à la crue de 1988, **l'Escattes a été recalibré et bétonné en amont de la place et sous une maison** (travaux réalisés en 1990-1992).

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

Rien de particulier à signaler.

### ***Autres***

Rien de particulier à signaler.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Des cartes sont fournies avec les informations recensées, vous pouvez les compléter par des informations complémentaires et nous les renvoyer.**

**Luc Pascon, adjoint à l'urbanisme, appellera la société EGIS Eau pour la réalisation d'une visite de terrain.**

**EGIS Eau reste donc en attente de la cartographie de la zone inondée de 1988, des photographies de crue et d'informations sur la crue de 2002 au lieu-dit la Bagarède.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 08/03/2012 REALISE A 14H EN MAIRIE DE CAVEIRAC**

**Personnes présentes :** M. le Maire  
M. Mounet, adjoint  
Mme Martin, responsable du service urbanisme  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

La commune a connu deux crues marquantes : 1988 et 2002. **1988 est la plus importante.**

**En 1988, une caravane et une voiture ont obstrué le pont.** De nombreux enjeux ont été touchés : les arènes, place du pont, hall mairie, place du château, rue de la pépinière, la boulangerie, l'épicerie, la maison Bernard, le parc du château, le foyer Dayan, la bibliothèque... Plusieurs ponts ont été endommagés : celui sur le secteur du cimetière ainsi que celui en amont de l'ouvrage enterré. La voie ferrée a également été touchée en différents points. Sur le Rianse, l'entreprise Frémont et le terrain de sport ont été touchés. Lors de cet événement, deux vagues se sont succédées : une à 7h et une à 10h.

Pour compléter ces informations, la commune a fourni à EGIS Eau une copie de la revue municipale réalisée suite à la crue.

**En 2002, le pont a également été bouché par une voiture.**

Aujourd'hui, suite à ces deux événements, il est demandé aux véhicules stationnés en bord de rivière de se déplacer lors d'événements pluvieux.

La limite actuelle du PPRi représente assez bien ce qui s'est produit en 1988.

***Enjeux communaux***

**La commune a un POS datant de 2000.** Ces dernières modifications datent de l'an dernier.

La commune a différents projets sur son territoire : projet de lotissement au Clos, projet de centre médico-social à l'ouest de la carrière et un projet de zone d'activités au sud de la commune.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

**Une étude est en cours avec le cabinet STUCKY.** Les premiers éléments de cette étude ne semblaient pas cohérents à la commune. Des compléments et modifications sont en cours (comité de pilotage prévu le 5 avril) ; les nouveaux résultats devraient être plus cohérents. Pour récupérer les éléments de cette étude, il est demandé à EGIS Eau de se rapprocher de M. Foussard du conseil général ou de M. Le Coq du cabinet STUCKY.

### ***Travaux réalisés***

Suite à 1988, l'ouvrage souterrain a été réparé mais pas recalibré.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

**Un bassin de rétention est présent à l'est de la commune (carrière). Une conduite forcée existe depuis le Rianse.**

### ***Autres***

Rien de particulier à signaler.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie avec les informations recensées, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 20/02/2012 REALISE A 9H30 EN MAIRIE DE CLARENSAC**

**Personnes présentes :** M. le Maire  
Un adjoint  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

La commune a connu différents épisodes remarquables : 1988, 2002 et 2005.

**La plus forte crue connue sur la commune est la crue de 1988.**

En 1988, l'orage est arrivé bien avant Nîmes (orage terminé à 11h).

En ce qui concerne le Rhône et le Rhône vert, il est à signaler que le Rhône déborde dans le Rhône vert (secteur le plus bas). En 1988, le lotissement présent sur la partie aval du village a eu 0.8 à 1.5 m d'eau.

**Globalement, la limite actuelle du PPRi représente assez bien ce qui s'est produit en 1988.**

Le Tal est le cours d'eau qui préoccupe le plus la commune – présence de digue-merlon au droit de la partie communale en rive gauche (endigué avant 1988 – lotissement en construction en 1988).

A noter que sur le Très Pont, beaucoup d'habitations se situent en bordure du lit mineur.

Sur la partie est du territoire, il y a 2 fossés : le fossé de Prigonne et le valat de St Estève. En aval du chemin de la fontaine, les fossés sont quasi-inexistants. Pour les petits événements, les eaux s'écoulent dans les fossés de drainage des champs. Pour les épisodes importants, les eaux s'écoulent via le chemin (1m à 1.20m d'eau en 1988), puis via la route de Langlade (plus de 2 m d'eau en 1988) et chemin des garrets (habitations non inondées en 1988). La solution passe probablement par une restauration des lits anciens. La route de Langlade a été transformée en torrents, des murs de clôtures ont été effondrés. A noter que sur le secteur les Garrès, le lotissement n'existait pas encore en 1988.

La commune a également été préoccupée par le barrage que fait l'ancienne décharge en amont de la commune en 2002. Depuis, une étude a été menée et un exutoire a été créé, abaissant nettement le niveau supérieur et limitant le volume de la retenue.

2 mas sur la partie ouest de la commune ont connu des problèmes d'inondation : la Mas de Freton et le Mas de Persin.

Sous la route de Langlade, un ouvrage est insuffisant. Il y a eu des débordements en 1988 et 2002 – 5 à 10 cm d'eau pour certaines habitations.

De manière générale, beaucoup de veines existent au niveau communal, ceci entraîne : la présence de nombreux puits et du ruissellement quand tout est saturé.

### ***Enjeux communaux***

**La commune a un POS datant de 1992 qui a ouvert l'urbanisation sur plus de 100 ha. La commune est en cours de réalisation de son PADD. Le PLU est prévu pour fin 2013.**

La commune envisage de s'agrandir sur différents secteurs à plus ou moins long terme et en fonction des possibilités (en attente notamment des résultats hydrauliques pour confirmer les possibilités).

Des bâtiments publics sont prévus dans une zone réservée.

Une nouvelle école élémentaire est présente sur la commune.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

**La commune a lancé une étude hydraulique – étude confiée à SAFEGE.** L'objectif de cette étude est notamment de préciser les zones inondables (affiner l'étude CAREX – zone CAREX un peu large sur le secteur de la Crouzette notamment).

### ***Travaux réalisés***

Le Pautier a été recalibré depuis 1988.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

**Présence d'une digue ou merlon en bordure du Tal.**

### ***Autres***

Une étude a été lancée sur la commune et celle de Caveirac sur le risque feu de forêts.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées... nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie avec les informations recensées, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer.**

**La commune fournira une copie du POS : zonage et règlement.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 24/01/2012 REALISE A 9H30 EN MAIRIE DE CODOGNAN**

**Personnes présentes :** Mme Dupont, service urbanisme  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

**Le Rhône et la Lone** sont les seuls cours d'eau présents sur la commune. La Lone se situe à l'est de la commune, ce cours d'eau a été traité par le PPRi du Vistre. Le PPRi du Vistre a été présenté à la commune en septembre 2011.

La crue de 1988 est la plus forte crue connue sur la commune.

Depuis 1988, la commune n'a pas connu de problèmes d'inondation.

La limite de la zone inondable présente sur le PPRi est assez représentative de ce qui s'est produit en 1988.

La prise en compte de l'étude DIREN-CAREX + de l'étude BCEOM 2000 est excessive.

**En 1988, le siphon sous le canal BRL a été insuffisant.** Les eaux sont passées par-dessus. Lors de cet événement, l'eau s'est vite retirée, laissant beaucoup de limons. La commune a en sa possession des photographies de crue qu'elle a transférées par mail à EGIS Eau. Ces photographies montrent entre autres :

- **l'ampleur de l'inondation dans la rue principale du village, rue de la mairie,**
- **l'inondation dans le lotissement la Tullière,**
- **le courant dans la rue du Rhône et rue des Agathes.**

En 1988, l'A9 a fait barrage ; les eaux ont atteints le niveau du tablier.

Les crues sur la commune se produisent généralement plutôt en hiver qu'à l'automne.

En 2005, les digues ont été mises en charge. Lors de cette crue, seuls des problèmes de remontées par les égouts ont été rencontrés.

### ***Enjeux communaux***

**La commune est en cours d'élaboration du PLU.** Le PADD a été validé en conseil municipal. Le PADD a été transmis à EGIS Eau par mail. **Le POS datant de 1999 actuellement en vigueur est visualisable sur le site de la communauté de communes.**

La commune souhaiterait continuer son urbanisation sur sa partie est.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

Une étude SAFEGE est en cours. Elle traite essentiellement de la problématique ruissellement. La topographie vient d'être finalisée.

### ***Travaux réalisés***

Suite à la crue de 1988, **une digue en rive gauche du Rhône a été réalisée ainsi que 2 dos d'âne.**

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

Des digues sont présentes le long du Rhône, en rive gauche jusqu'à la RN113.

L'ouvrage sous la RN113 présente de nombreuses arches. En rive gauche, des maisons ont été construites dessus.

### ***Autres***

Une visite de terrain en présence de M. le Maire et de son adjoint a clôturé l'entretien, elle a permis de se rendre sur les points suivants :

- les deux repères de crue présent dans le village, déjà recensés par le SMBVV,
- ouvrage du chemin de la croisette, digue et dos d'âne,
- ouvrage de la rue de la vèdière, digue et dos d'âne,
- siphon sous le canal BRL.

**A noter qu'en 1988, le canal BRL a servi à l'écoulement des eaux. Les eaux du Rhône surversant sur le canal se sont propageaient, via le canal, jusqu'à l'entreprise Perrier.**

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Des cartes sont fournies avec les informations recensées, vous pouvez les compléter par des informations complémentaires et nous les renvoyer.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : sandra.chambon@egis.fr**

**REUNION DU 23/01/2012 REALISE A 10H30 EN MAIRIE DE CONGENIES**

**Personnes présentes :** Michel Febrer, Maire  
Brigitte Deschamps, 1ère adjointe  
Adrien Sapet, adjoint  
Hélène Courteville, adjointe  
Alain Douaire, adjoint  
Nicolas Bastien, CEREG Ingénierie  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

1988 est la plus forte crue connue sur le territoire. 2002 est moindre.

La commune a travaillé avec le SMBVV pour la mise en place de repères de crue pour 1988 et 2002.

Il y a une source historique à Fontvieille. Un cours d'eau y passe, il s'agit du valat d'Encombe. A l'heure actuelle, les plus gros problèmes sont liés au ruissellement notamment sur le secteur de la source de Fontvieille.

Le cours d'eau le plus important à proximité de la zone urbaine est le ruisseau de Tourelle (source vaclusienne). En bordure de ce cours d'eau se situe la station d'épuration. Elle n'a pas été inondée en 2002 (existe depuis 1995). Il y a par contre des problèmes de débordements au niveau de l'ouvrage situé en amont de l'école, principalement dus aux embâcles. L'ouvrage situé à l'aval connaît également des problèmes de débordements.

A l'heure actuelle, à proximité du Tourelle, du Saintignières et du Rouveyrenque, des bandes de recul sont imposées : 10 m de part et d'autre en zone urbaine et 20 m en zone rurale.

### ***Enjeux communaux***

**Un PLU est en cours d'élaboration.** Le PADD a été présenté.

**La commune prévoit l'extension de la station d'épuration.**

**Au centre du village à proximité du ruisseau de Tourelle, il est prévu de l'urbanisation et des aménagements hydrauliques (espace réservé).**

### ***Etudes hydrauliques existantes***

**Une étude a été réalisée en 1995 par SIEE. Le cabinet CEREG Ingénierie travaille sur sa mise à jour.** L'objectif de cette étude est surtout le diagnostic du réseau existant ; la cartographie des zones inondables n'est pas prévue.

### ***Travaux réalisés***

Des aménagements concernant le ruissellement pluvial ont été réalisés depuis 1988 :

- mise en place d'un dos d'âne sur le secteur de la source de Font Vieille.
- réseaux pluviaux revus renvoyant vers le ruisseau de Tourelle,
- mise en place systématique de bassins de rétention et recalibrage des fossés lors de la création de lotissements.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

Rien à signaler.

### ***Autres***

Une visite de terrain avec deux des adjoints a clôturé l'entretien. Les secteurs suivants ont notamment été visités :

- ouvrage débordant sur le ruisseau du Saintignières (chemin communal sur le secteur amont), croix atteinte,
- la station d'épuration,
- les deux ouvrages débordants sur le ruisseau de Tourelle,
- PHE envisagés par le SMBVV au niveau de l'école et au niveau du deuxième ouvrage débordant du ruisseau de Tourelle,
- les problèmes de ruissellement sur le secteur de Fontvieille – identification des secteurs où des maisons ont été touchées,
- zones problématiques sur le valat de Rouveyrenque et le valat de Playcine.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie avec les informations recensées, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer.**

**Une demande a été faite à M. le Maire concernant la récupération du document d'urbanisme en vigueur (zonage + règlement).**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 17/01/2012 REALISE A 9H30 EN MAIRIE DE LANGLADE**

**Personnes présentes :** M. Tuffenis, adjoint à l'urbaniste  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

1988 est la plus forte crue connue sur le territoire.

L'intersection entre la RD14 et le **Rhône** n'était pas circulaire en voiture en 1988. En rive gauche, **la limite de la zone inondée atteignait presque le rond-point.**

Avant la réalisation de travaux sur la route de Bernis, **plusieurs maisons avaient « les pieds dans l'eau » au lieu-dit les Comminques (Velat des Comminques – Fossé du Puech Long).**

Il n'y pas de problèmes particuliers de débordements sur le fossé des Barrines.

A l'est de la commune, la voie verte sert de chenal d'écoulement pour les eaux de ruissellement, les eaux empruntent ensuite le chemin communal situé à l'est de la RD14 et la RD14.

Avant la réalisation de travaux, des problèmes de ruissellement existaient dans le lotissement du Parc des Ecureuils.

De manière générale, **la limite actuelle du PPRi est un peu plus large que ce qui a été observé en 1988**, à part peut-être au niveau du rond-point.

***Enjeux communaux***

La commune a un **POS datant de 1983**. La révision du POS a été lancée pour passer en PLU. **Mme Sario s'occupe de transmettre des copies du POS à EGIS Eau.**

Un lotissement est en cours de réalisation en bordure du fossé des Barrines. La commune n'a pas d'autres projets particuliers si ce n'est la création de logements sociaux dans un bâtiment déjà existant.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

Etude sur la route de Bernis à récupérer auprès de la DDE ou des archives communales.

Etude dans les années 1980 par le cabinet Houssin sur la partie ouest du village et en particulier sur la zone d'activités. Les services pouvant nous fournir cette étude ne sont pas connus.

### ***Travaux réalisés***

**De gros travaux ont été entrepris par la commune sur la route de Bernis.** Les travaux ont été réalisés autour de l'année 2007, une buse Ø1000 a été installée sous la voirie et la route a été reprofilée afin d'éviter les débordements vers la rive droite. Depuis ces travaux, la commune n'a pas eu de problèmes particuliers.

Dans les années 1980, le fossé des Barrines a été bétonné et rectifié sur sa partie amont.

Changement du diamètre des buses dans le lotissement du Parc des Ecureuils.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

Rien de particulier à signaler.

### ***Autres***

Une visite de terrain en présence de Raymond Sanchis a clôturé l'entretien.

Cette visite a notamment permis de préciser les éléments suivants :

- à la traversée du village, sur la route départementale, il a déjà été vu 30 cm d'eau,
- les eaux ont déjà atteint le niveau bas des fenêtres sur un fossé situé au lieu dit Mas du Jardin,
- au croisement entre le fossé des Barrines et la voie communale (secteur amont), des débordements se sont déjà produits (impression de « lac »),
- en bordure du fossé du Puech Long, une habitation a déjà été inondée jusqu'au haut du portail du garage,
- sur le secteur du Boulidou, le niveau a atteint le ras des quérons d'une habitation,
- des aménagements ont été réalisés rue du Velat de Comminques : grilles et ouvrage permettant l'évacuation des eaux (grille dans mur de clôture). La rue sert de cours d'eau sur une partie de son linéaire.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Des cartes sont fournies avec les informations recensées, vous pouvez les compléter par des informations complémentaires et nous les renvoyer.**

**L'envoi d'une copie du POS (règlement et zonage) est attendu.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39 - Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 17/01/2012 REALISE A 16H45 EN MAIRIE DE MUS**

**Personnes présentes :** Mme le Maire  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

La crue de 1988 est la plus forte crue connue sur la commune.

La Berboule, passant au lieu-dit les Mas, est le fossé le plus important présent sur la commune. Ce fossé ne pose pas de problèmes particuliers même pour des crues fortes de type 1988.

La limite actuelle du PPRi est plutôt un peu large par rapport à ce qui s'est produit en 1988.

***Enjeux communaux***

**La commune a un PLU arrêté en 2007-2008. EGIS Eau a pu le récupérer au format informatique à la suite de l'entretien.**

La commune n'a pas de projet particulier en-dessous de la ligne de chemin de fer.

***Etudes hydrauliques existantes***

Aucune.

***Travaux réalisés***

Rien de particulier à signaler.

***Ouvrages particuliers sur la commune***

Rien de particulier à signaler.

***Autres***

Rien de particulier à signaler.

***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer si nécessaire.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 11/01/2012 A 9H30 REALISE EN MAIRIE DE NAGES-ET-SOLORGUES**

**Personnes présentes :** Mme Mangini, adjointe à l'urbaniste  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...,
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...,
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

La crue la plus catastrophique sur la commune est la crue de 1988.

La crue de 2005 était moins importante que celle de 1988. Pas de souvenirs particuliers de débordements.

En 2002, la commune fut peu touchée.

En 1988, **l'ouvrage en amont de la commune sur le Lagau de Nages s'est bouché** (ouvrage souterrain au niveau du village). La chaussée de la Place de la République a été éventrée (gros trou béant). **Les deux habitations les plus touchées furent celle en aval de la Rue du Ranquet – Place de la République.** Il y avait environ 1.50m d'eau. Une personne âgée a dû être évacuée (son lit flotté), un enfant a été sauvé (corde tendue entre les deux habitations). Les maisons en rive droite en amont de l'ouvrage ont également été touchées.

En 1988, **sur le Lagau de Solorgues, les débordements au niveau de l'ouvrage** (ouvrage souterrain au niveau du village) **ont entraîné une cabine téléphonique, une habitation s'est écroulée** (en aval rive gauche de l'ouvrage). Il y avait environ **1 m d'eau sur le chemin de la Carreirasse.** De nouvelles habitations ont été construites (depuis 1988) dans une zone qui avait été inondée en 1988. Sur la partie amont, le chemin de Sarrafont était transformé en torrent, le chemin a été dévasté.

Pas de problèmes particuliers sur les parties aval des Lagaus.

Rien à signaler sur le ruisseau de Rogeres.

En 1988, en ce qui concerne le Rhône, toute la plaine était immergée. Il y a eu des débordements au niveau du pont de Calvisson. A Calvisson, la station service a été touchée.

Pas de repères de crue précis sur la commune.

**La zone inondable cartographiée au PPRi de 1996 représentant la crue de 1988 sur le Rhône n'amène pas de remarques particulières.**

### ***Enjeux communaux***

La commune a un **PLU approuvé le 20 décembre 2010**. Le CD détenu par la commune a été copié.

Une ZAC à vocation habitat, qui sera réalisée en trois tranches, est prévue. Une bande de recul de 10 m de part et d'autre du Lagau de Nages est prévue.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

Pas d'études particulières réalisées au niveau communal.

### ***Travaux réalisés***

**L'ouvrage du Lagau de Nages a été recalibré, une grille pour éviter les embâcles a été installée en son amont.**

Des travaux sont en cours sur les travaux de Solorgues (**busage jusqu'à la Route de Boissières**).

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

Rien de particulier à signaler.

### ***Autres***

Une visite de terrain en présence de Mme Mangini a clôturé l'entretien.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Des cartes sont fournies avec les informations recensées, vous pouvez les compléter par des informations complémentaires et nous les renvoyer.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : sandra.chambon@egis.fr**

**REUNION DU 11/01/2012 REALISE A 15H30 EN MAIRIE DE SAINT-COME-ET-MARUEJOLS**

**Personnes présentes :** Michel Verdier, adjoint à l'urbaniste  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion**

***Informations sur les crues historiques***

Pas de dégâts importants lors des crues passées.

Sur le ruisseau du Jeu de Boules, un **système de surverse** est aménagé au niveau d'un ouvrage permettant ainsi l'évacuation des eaux **vers la RD1**.

Une photographie prise lors de la crue de 2008 est fournie (RD1).



Lors de la crue de 1988, la plus forte, dans le centre urbain, sur le ruisseau du Jeu de Boules, il y a avait environ 30-40 cm sur le pont (pose de repère de crue prévue). 3-4 caves ont été inondées. Cet ouvrage a également été sujet à surverses lors des crues de 2005 et 2008.

En 1988, sur la RD1, comme en 2008, il y a eu des débordements (pose de repère de crue prévue).

En ce qui concerne le ruisseau du Moulin, sur la RD103, il y a eu environ 30 cm d'eau en 1988 ; c'est le seul épisode où des débordements ont été observés sur ce secteur. Sur sa partie aval, en amont de la confluence avec le ruisseau du Jeu de Boules, des débordements se produisent à chaque événement important.

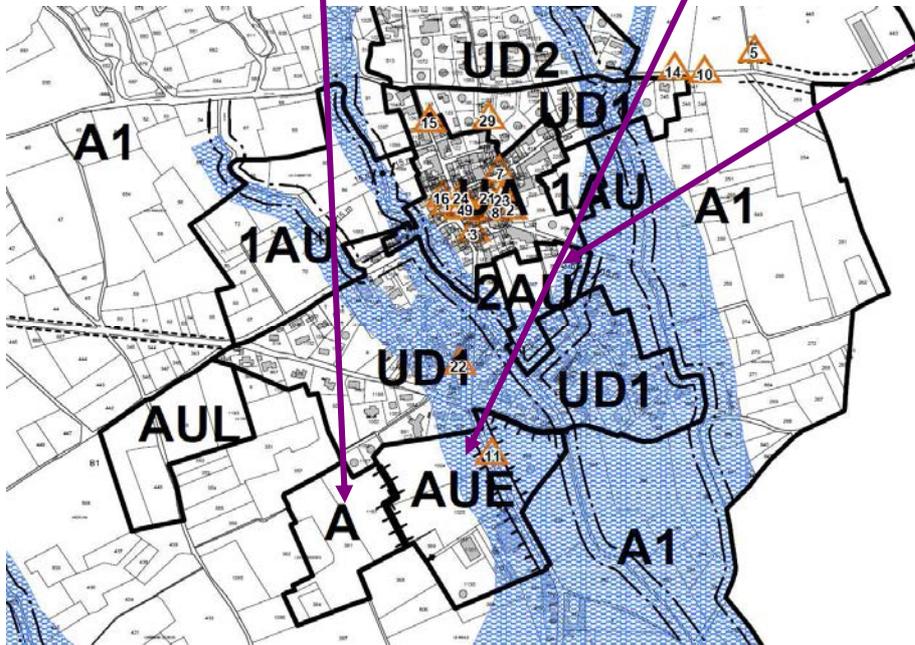
En ce qui concerne le Merlanson, un ouvrage est sujet à débordement au niveau d'une voie communale. Il a été vu environ 20 cm d'eau.

**La zone inondable cartographiée au PPRi de 1996 représentant la crue de 1988 sur le Rhône n'amène pas de remarques particulières.**

### ***Enjeux communaux***

La commune a un **PLU approuvé le 20 octobre 2010**. Les éléments ont été transmis par mail au cours de la réunion.

Un hameau agricole (zone A), une zone artisanale (zone AUE) et un éco-quartier (zone 2AU) sont prévus.



Actuellement, la commune a une zone bleue au PLU dans laquelle il est demandé pour les nouvelles constructions la mise en place de vide sanitaire.

Un emplacement réservé se situe en rive droite à l'aval de l'ouvrage du ruisseau du Jeu de Boules en centre urbain.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

Pas d'études particulières réalisées au niveau communal.

### ***Travaux réalisés***

Rien de particulier à signaler.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

Rien de particulier à signaler.

## Autres

Une visite de terrain en présence de Michel Verdier a clôturé l'entretien. Cette visite a notamment permis de localiser 2 repères de crue (pose prévue de repères par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vistre).



Limite atteinte dans la rue en rive gauche en 1988

Niveau atteint sur le pont (30-40 cm) en 1988



Limite atteinte dans la rue en rive droite en 1988



Environ 20 cm d'eau sur la voie en 2008

Un peu plus en 1988

***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Des cartes sont fournies avec les informations recensées, vous pouvez les compléter par des informations complémentaires et nous les renvoyer.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**REUNION DU 15/02/2012 REALISE A 9H30 EN MAIRIE DE SAINT DIONISY**

**Personnes présentes :** M. le Maire  
Mme Brette, conseillère municipale, déléguée à l'eau  
André Ceyeros, adjoint aux travaux  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques*****La plus forte crue connue sur la commune est la crue de 1988.**

Lors de cet événement, des murs de soutènement se sont effondrés, notamment le mur du cimetière. Un seul point noir est à noter rue de la Forge, une maison a été inondée par des hauteurs d'eau de 5-10 cm. Le pluviail, insuffisant lors de la crue de 1988 sur ce secteur, a été repris depuis.

De manière générale, la commune est sujette plus au ruissellement qu'aux débordements de cours d'eau. Le seul cours d'eau présent sur la commune est le Rhône. Les autres bassins versants font quelques dizaines d'hectares au plus (25ha pour la Grave au droit à la RD40-étude BRL).

En 1988, la RD a été coupée au niveau du pont de Calvisson. La plaine ressemblait à un « lac » - zone de stockage.

De manière générale, les fossés sont curés régulièrement, même sur leur partie aval. Il n'y a pas de problèmes particuliers. Le Rhône fait quant à lui aussi l'objet d'entretien, la flore y est par contre assez pauvre (campagnes de sulfatage par hélicoptère...).

**Globalement, la limite actuelle du PPRi représente assez bien ce qui s'est produit en 1988.**

***Enjeux communaux***

**La commune a un POS. La commune prévoit de passer en PLU pour fin d'année.** Le PADD a été présenté le 23 novembre 2011. Dans le cadre du nouveau PLU, il est prévu 2 zones nouvelles

d'urbanisation : une zone « hameau agricole » et une zone « nature et loisirs ». Aucun projet n'est prévu en-dessous du CD40.

EGIS Eau a pu récupérer sur clef USB le zonage et le règlement au format PDF.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

**Une étude a été réalisée en 2005 par BRL sur la problématique pluviale dans le cadre du PLU.**

### ***Travaux réalisés***

Reprise de différents réseaux pluviaux : rue de la Forge et de part et d'autre de la RD.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

A noter simplement que quelques ouvrages sont fragilisés.

### ***Autres***

Rien à signaler de particulier.

### ***Attentes d'EGIS Eau***

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : **photographies de crue**, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie avec les informations recensées, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : sandra.chambon@egis.fr**

**REUNION DU 31/01/2012 REALISE A 14H EN MAIRIE DE VERGEZE**

**Personnes présentes :** Jacques Breisse, adjoint à l'urbaniste  
Catherine Massip Seban, directrice générale des services  
Annick Voisin, responsable urbanisme  
Sandra Chambon, EGIS Eau

**Objectifs principaux de la réunion**

Cet entretien avait pour objectif de recenser auprès de la commune :

- **des informations sur les crues historiques sur l'ensemble des cours d'eau** présents sur la commune : niveaux atteints pour les crues passées (notamment les plus hautes eaux connues, repères de crue...), photographies de crue, secteurs inondables...
- **les enjeux communaux** : projets d'urbanisation, documents d'urbanisme...
- **les études hydrauliques existantes,**
- **les travaux éventuels réalisés** (notamment depuis la crue de 1988),
- **ouvrages particuliers sur la commune** (digue, merlon...).

**Points abordés lors de la réunion*****Informations sur les crues historiques***

**La plus forte crue connue sur la commune est la crue de 1988.** La crue de 1936 serait également très forte d'après les anciens.

Au niveau de la route départementale, des débordements se produisent régulièrement : environ une fois par hiver.

**La commune possède différentes photographies sur les crues historiques** (articles de journal et photographies), des copies ont été fournies à EGIS Eau.

**Globalement, la limite actuelle du PPRi représente assez bien ce qui s'est produit en 1988.** Sur la crue de 1988, on peut noter les éléments suivants :

- la culée Est de l'ouvrage sous l'A9 a dû être enrochée suite à la crue, l'eau arrivait jusqu'au tablier,
- l'eau n'a pas sauté le chemin situé en rive gauche du Rhône en amont de la commune,
- le mas situé à proximité de la digue a été touché par des hauteurs de l'ordre de 2 à 2.5 m d'eau,
- le secteur habité au lieu dit le Moulin du Chat a eu des niveaux d'eau compris entre 0.5 et 1 m d'eau (secteur le plus sensible sur la commune),
- il y avait environ 1 m d'eau sur la route départementale au lieu dit le Moulin du Chat,
- l'église et la cave coopérative ont été inondées,

- le super U a été inondé avec des hauteurs d'eau de l'ordre de 90 cm.

**Depuis 1988 et la mise en place des digues, celles-ci n'ont jamais débordé et n'ont même jamais été mises en charge.** En 2002, les eaux du Rhône ont atteint le pied de digue en amont de la voie ferrée.

A noter qu'en 2002, le talus SNCF a montré qu'il était poreux. Les eaux surgissaient du talus.

De manière générale, sur la commune, il n'y a pas de forts courants en dehors du lit mineur du Rhône, l'inondation se fait plutôt par étalement – zone de stockage.

**Sur la partie Est de Codognan, la source de l'inondation de l'amont de la RN113 en rive gauche est incertaine : ruissellement ou eaux venues du Rhône ?** L'étude SAFEGE en cours devrait donner des informations à ce sujet. A noter que ce secteur a été inondé en 2005 (crue non débordante du Rhône sur ce secteur).

Les eaux de ruissellement sur Vergèze viennent du lieu-dit Mintau, les écoulements sont perturbés par l'A9 (un ouvrage sous l'A9). A noter que le logiciel HYDROKIT fait apparaître 3 vallons sur le secteur Est s'écoulant vers l'entreprise Perrier.

### ***Enjeux communaux***

**La commune a un PLU datant de 2005.** Une révision ou des modifications seront prochainement réalisés.

Parmi les projets à venir, on peut noter :

- sur le secteur sud, la réalisation d'une ZAC à vocation habitat sous 15 ans,
- avec la réalisation de l'entrée de ville Codognan-Vergèze à venir, le développement de la zone d'activités,
- à l'ouest, au nord de la déchetterie, de l'habitat à échéance supérieure à 15 ans,
- à l'ouest, au sud de l'A9, la réalisation à court terme d'entreprises de type « petit artisanat », il s'agit projet communautaire,
- au nord de la commune (sur le territoire de la commune de Calvisson), le projet du Bois de Mintau : habitat et activités tertiaires – environ 5000 emplois prévus.

EGIS Eau a pu récupérer sur clef USB le zonage et le règlement au format PDF.

### ***Etudes hydrauliques existantes***

Le SMBVV a fait réaliser une étude pour la remise en état de la digue et pour la renaturation du Rhône (étude ISL).

**Une étude SAFEGE est en cours sur les communes de Vergèze et de Codognan. Cette étude concerne la problématique ruissellement.**

### ***Travaux réalisés***

**Suite à la crue de 1988, les démarches peinant, la commune a pris l'initiative de la création de digues en rive gauche du Rhône (réalisation dans les années 1990).** Cette digue débute en aval de la route départementale et est présente à l'aval jusqu'à la limite communale (présente également à l'aval sur Codognan). Dans le cadre de l'étude ISL, il est également prévu de rallonger cette digue en amont (jusqu'au chemin en rive gauche du Rhône – aval A9).

En 2000, elle a été diagnostiquée comme perméable, mal entretenue et avec un propriétaire pas toujours bien déterminé.

### ***Ouvrages particuliers sur la commune***

L'A9, la route départementale, la voie ferrée et plus à l'aval la route nationale font offices de barrages.

**Autres**

Rien à signaler de particulier.

**Attentes d'EGIS Eau**

Si de nouveaux éléments sont trouvés au niveau communal : photographies de crue, vidéo, précision sur des niveaux atteints, maisons inondées par les crues passées...nous les faire parvenir.

**Une carte est fournie avec les informations recensées, vous pouvez la compléter par des informations complémentaires et nous la renvoyer.**

Si des informations sont erronées ou incomplètes, je vous remercie de me le faire savoir.

Informations à faire parvenir à :

**Sandra Chambon**

**EGIS Eau**

**78, Allée John Napier**

**34965 Montpellier Cédex 2**

**Tél : 04.67.99.23.39**

**Mail : [sandra.chambon@egis.fr](mailto:sandra.chambon@egis.fr)**

**ANNEXE 2 : Repères de crue – BCEOM  
2000**

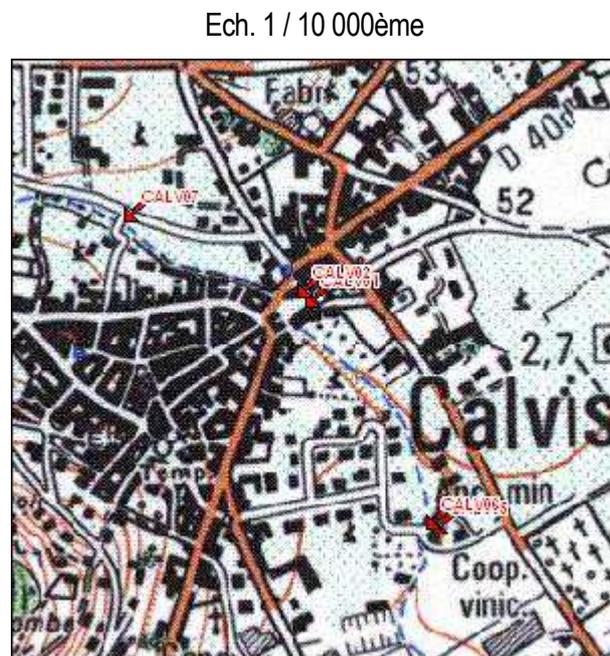


<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CALVISSON</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

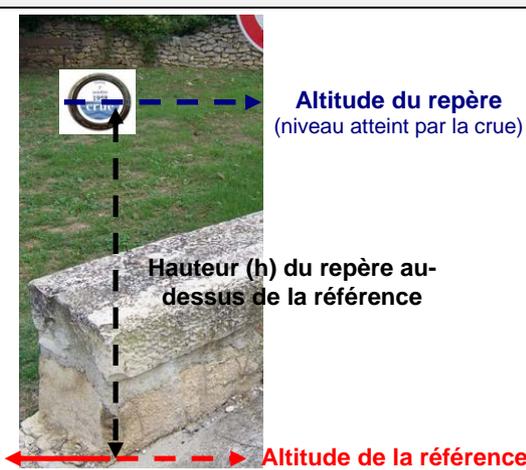
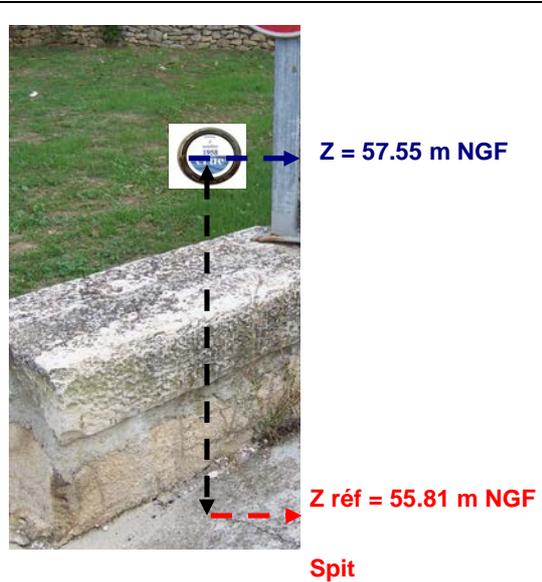
Identifiant :	CALV07	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Escattes
Type crue :	débordement	Lieu-dit :		Type de support :	Poteau en bois
Adresse :	Rue Bourely			Propriétaire :	Commune de Calvisson
Numéro de parcelle :	Voirie publique			Convention (références) :	RC-2010-Calvisson-PU-1 (2 mars 2011)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine privé, accessible depuis la voirie publique. La mesure a été prise au pied du mur d'enceinte extérieur du mazet, à l'aval immédiat du pont.
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



IGN SCAN 25

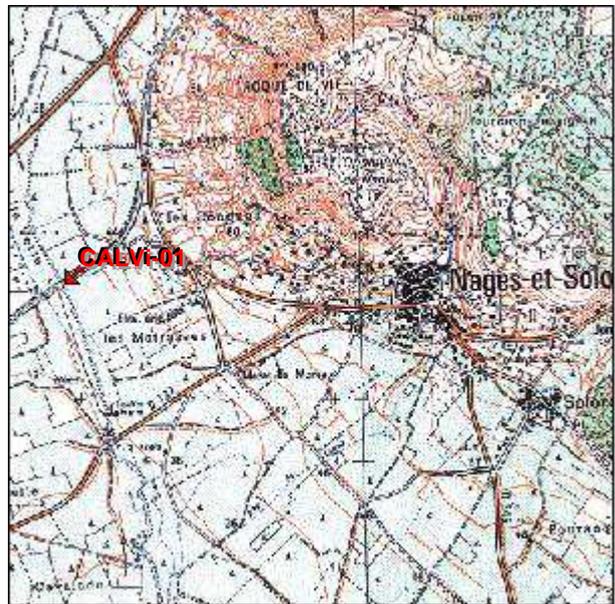
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Sol au pied de la façade extérieure du mazel		Report-laisse par rapport au repère :	Du mur d'enceinte privé au muret en pierre.
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur un poteau en bois, qui sera ensuite installé derrière le muret en pierre en rive droite du pont (au niveau du retour d'angle). <b>Il doit être posé à 1.74 m du sol (mesure à partir du spit au sol).</b>		Emplacement de la référence (clou ou marque)	Au sol, au pied du site de pose.
	Le repère doit être visible depuis la voirie et ne pas gêner la lecture du panneau de signalisation.			Lambert 93 : <b>X = 795841.18</b> <b>Y = 6299356.80</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 795842.40 Y = 6299342.62	Source de la donnée h PHE :	entretien avec un conseiller municipal - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.	
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 57.55 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 55.81 m NGF</b>	Hauteur (h en m) du repère au- dessus de la référence : <b>h PHE = 1.65 m</b> du sol au pied du mazel à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE			Date : 10/05/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>			<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au- dessus de la référence</p> <p>Clou ou marque</p> <p>Altitude de la référence</p>				
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>				
 <p><b>Z = 57.55 m NGF</b></p> <p><b>h = 1.74 m</b></p> <p><b>Z réf = 55.81 m NGF</b></p> <p><b>Spit</b></p>				

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CALVISSON</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

Identifiant :	CALVi-01	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Piste cyclable	Type de support :	Poteau en bois pour la pose d'une plaque explicative (pas de repère de crue ici).
Adresse :	Piste cyclable entre Calvisson et Nages-et-Solorgues. (pont de l'ancienne voie ferrée reconvertie en voie verte)			Propriétaire :	Conseil Général du Gard
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Clé de voûte du pont.			Convention entre :	

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu rural,</li> <li>- piste cyclable.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public. La mesure a été prise sur le pont de la piste cyclable, au niveau des arches.
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

<div style="text-align: center;">  <p style="text-align: right; color: blue; font-weight: bold;">PHE</p> </div> <div style="margin-top: 10px;">  <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Site de pose de la plaque</p> </div> <div style="margin-top: 10px;">  <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Photographie prise en 1988</p> </div>	<div style="text-align: center;"> <p>Ech. 1 / 30 000ème</p>  <p style="text-align: right; color: red; font-weight: bold;">CALVI-01</p> </div> <p style="text-align: right;">IGN SCAN 25</p>
--	---

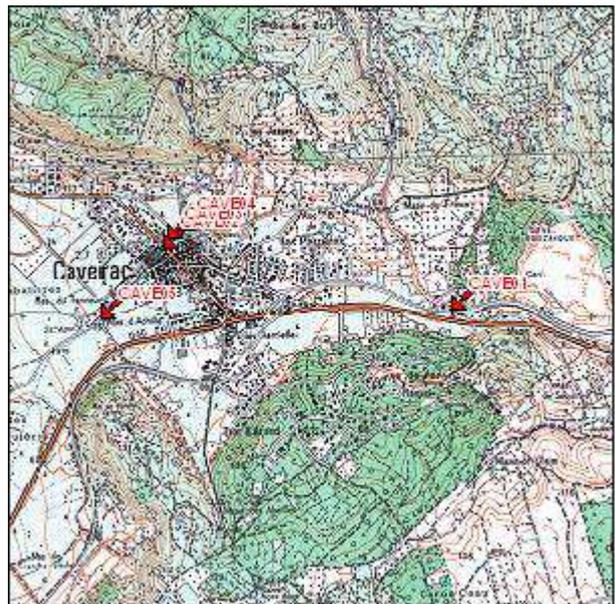
Identifiant : <b>CALVi-01</b>	Numéro de parcelle :	Section OX n° 0014	Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report car il n'y aura pas de repère de crue (mais une plaque).
Emplacement du repère à poser :	Fixer la plaque explicative sur un poteau en bois, au bord de la piste cyclable (du côté de l'amont).  La plaque doit être visible et accessible depuis la piste sans toutefois gêner la circulation des usagers.		Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Au sol, aval, rive droite, sur la chaussée
			Lambert 93 :	<b>X = 797511.33</b> <b>Y = 6299889.78</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 797496.94 Y = 6299880.99	Source de la donnée h PHE :	photographie de la crue de 1988 et entretien en Mairie - 2009, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.	
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 38.61 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 40.06 m NGF</b>	Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE =</b>
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE			Date : 10/05/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>			<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>				
				

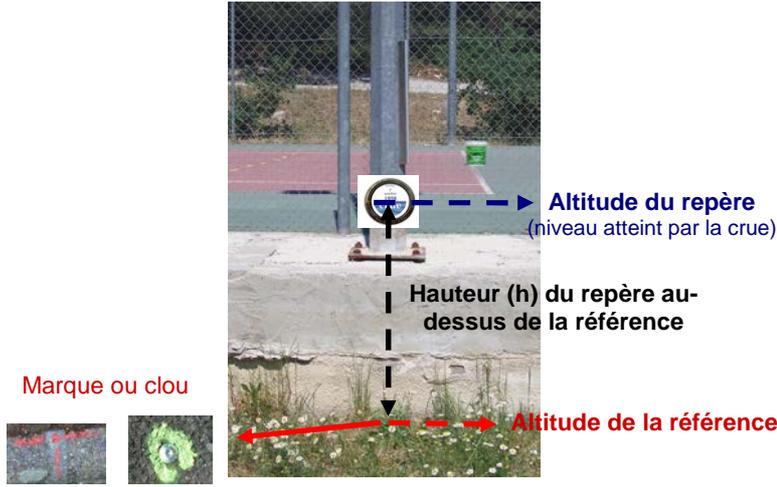
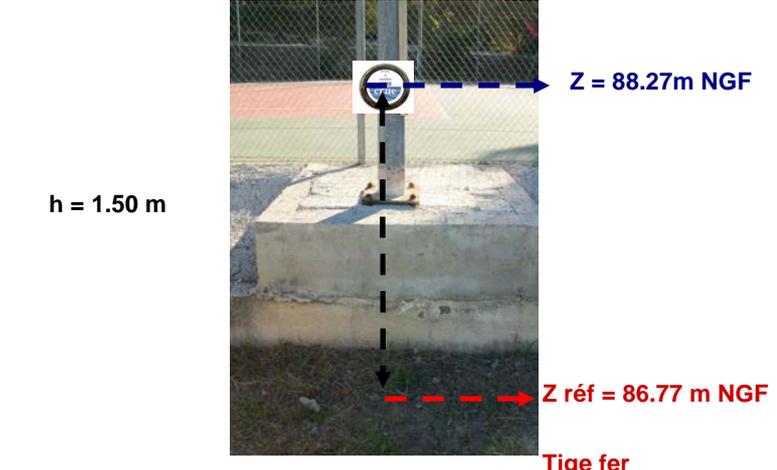
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CAVEIRAC</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	CAVE01-bis	Crue :	Septembre 2005	Rivière :	Rianse
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Terrain de tennis	Type de support :	Poteau éclairage en zinc existant (près des terrains en arrivant à droite sur le parking).
Adresse :	Chemin du Sémaphores			Propriétaire :	Commune de Caveirac
Numéro de parcelle :	Section OC n°2631			Convention (référence) :	RC-2010-Caveirac-PU-1 (21 décembre 2010)

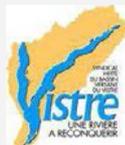
Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu « rural »,</li> <li>- chemin non goudronné pour y accéder,</li> <li>- présence de végétation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, au niveau du pont de la voie ferrée (à droite du chemin avant d'accéder au parking, dans un « creux »).  La PHE a été mesurée à partir du sol au pied du pont jusqu'à la première barre du garde corps (de la barrière).
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

<div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div>	<div style="text-align: center;"> <p>Ech. 1 / 40 000ème</p>  <p>IGN SCAN 25</p> </div>
---	--

Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Première barre du garde-corps du pont de la voie ferrée	Report-laisse par rapport au repère :	De la barrière de la voie ferrée au poteau en zinc (près des terrains)
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le poteau en zinc existant (à l'aide d'un sertissage). <b>Il doit être posé à 1.50 m du sol (mesure à partir de la tige en fer au sol)</b> . La technique de pose employée doit garantir sa pérennité.  Le repère de crue doit être visible depuis le parking.	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Au pied du poteau en zinc <b>X = 802954.21</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6303490.38</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 802938.46 Y = 6303455.57	Source de la donnée h PHE :	entretiens avec des personnes ressources de la commune - étude Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 88.27 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 86.77 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au- dessus de la référence :	<b>h PHE = 1.99 m</b> du sol à la première barre du garde corps de la barrière sur la voie ferrée.
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au- dessus de la référence</p> <p>Marque ou clou</p> <p>Altitude de la référence</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
 <p>h = 1.50 m</p> <p>Z = 88.27m NGF</p> <p>Z réf = 86.77 m NGF</p> <p>Tige fer</p>			

**MAITRE  
D'OUVRAGE**



**CO-FINANCEURS**



**MISSION PAPI  
VISTRE  
(AXE 1)**

**ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES :  
IDENTIFICATION DES SITES**

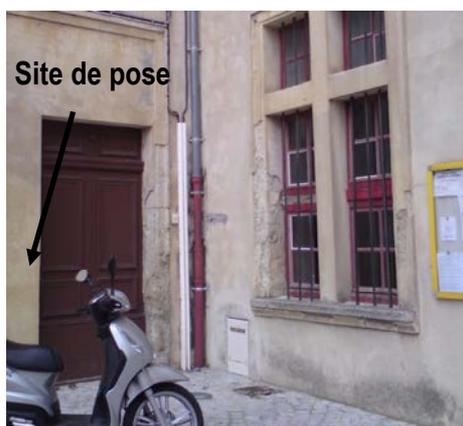
**COMMUNE DE :  
CAVEIRAC**

Identifiant :	<b>CAVE02-bis</b>	Crue :	Septembre 2002	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Mairie	Type de support :	Mur de la façade extérieure de la Mairie
Adresse :	2 place du château			Propriétaire :	Commune de Caveirac
Numéro de parcelle :	Section OA n°1385			Convention (référence) :	RC-2010-Caveirac-PU-1 (21 décembre 2010)

Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"><li>- milieu urbain,</li><li>- voie étroite,</li><li>- circulation.</li></ul>	Localisation de la laisse de crue :	<p>Laisse de crue relevée sur le domaine public, dans le hall d'entrée de la Mairie (sur la droite en entrant).</p> <p>La marque est encore visible sous le panneau d'affichage communal situé dans le hall d'entrée.</p>
------------------------------------	---	-------------------------------------	---

**Photographies :**

**Plan de situation :**



Ech. 1 / 10 000ème



IGN SCAN 25

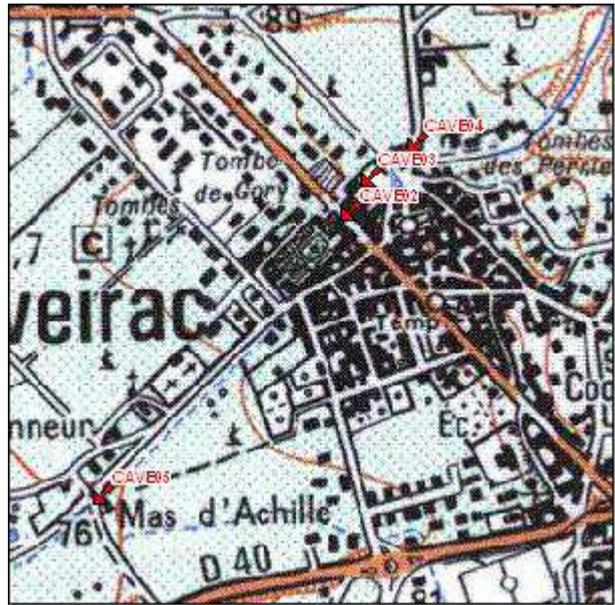
Référence PHE : Laisse de crue dans le hall d'entrée de la Mairie (de la mesure de la laisse de crue)	Report-laisse par rapport au repère : Du mur dans le hall d'entrée à l'angle gauche de la porte d'entrée.
Emplacement du repère à poser : Fixer le repère de crue sur le mur à gauche de la porte d'entrée de la Mairie. <b>Il doit être posé à 0.43 m du sol (mesure à partir du spit au sol)</b> . La technique de pose doit garantir la pérennité du repère.  Le repère de crue doit être visible depuis le trottoir.	Emplacement de la référence (clou ou marque) <b>X = 801410.58</b>
	Lambert 93 : <b>Y = 6303804.97</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93) X = 801409.07 Y = 6303808.54	Source de la donnée h PHE : laisse de crue sur le domaine public – 2002, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69) <b>Z = 85.00 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) : <b>Z réf = 84.57 m NGF</b>
	Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.52 m</b> du sol à la laisse de crue dans le hall
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE	
Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>	<b>Illustrations de la pose du repère</b>
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>	

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CAVEIRAC</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	CAVE03	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Foyer Dayan	Type de support :	Mur de la façade extérieure du foyer
Adresse :	Place Nimeño 2			Propriétaire :	Commune de Caveirac
Numéro de parcelle :	Section OA n°1393			Convention (référence) :	RC-2010-Caveirac-PU-1 (21 décembre 2010)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- laisse de crue relevée dans la cour intérieure du foyer (accessible librement),</li> <li>- circulation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, au sommet des portes fenêtres du foyer. La mesure a été prise dans la cour intérieure et les portes fenêtres sont proches des arènes.
--	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

  	<p style="text-align: center;">Ech. 1 / 10 000ème</p>  <p style="text-align: right;">IGN SCAN 25</p>
--	--

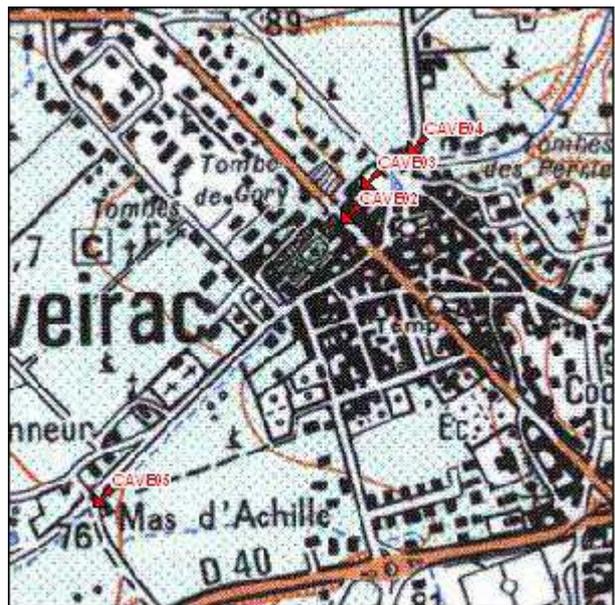
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Sommet des portes fenêtres du foyer  (référence estimée à partir des photographies où la marque de l'eau apparaissait à l'intérieur du foyer)	Report-laisse par rapport au repère :	De la cour intérieure à la porte d'entrée du foyer
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur d'enceinte à droite de la porte d'entrée du foyer (sur le mur et non sur la pierre). <b>Il doit être posé à 2.04 m du sol (mesure à partir du spit au sol)</b> . La technique de pose doit garantir la pérennité du repère.  Le repère de crue doit être visible depuis la voirie.	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Au pied de la porte d'entrée du foyer
		Lambert 93 :	<b>X = 801426.50</b> <b>Y = 6303838.78</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 801437.90  Y = 6303841.17	Source de la donnée h PHE :	entretiens avec des personnes ressources de la commune - étude Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V,  repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 86.89 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 84.85 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au- dessus de la référence :	<b>h PHE = - 0.1 m</b>  à partir du haut des portes fenêtres à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au- dessus de la référence</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
<p><b>Z = 86.89 m NGF</b></p> <p><b>h = 2.04 m</b></p> <p><b>Z réf = 84.85 m NGF</b></p> <p><b>Spit</b></p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CAVEIRAC</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	CAVE04	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :		Type de support :	Mur en pierre près du Rhône (où il y a la plaque du nom de la rue).
Adresse :	Place du pont			Propriétaire :	Commune de Caveirac
Numéro de parcelle :	Section OA n°2025			Convention (référence) :	RC-2010-Caveirac-PU-1 (21 décembre 2010)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- laisse de crue relevée dans une propriété privée,</li> <li>- rues étroites.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine privée, à l'intérieur du garage de la propriété avec un portail en métal noir (en face du lavoir). La mesure a été prise à l'intérieur du garage, au niveau du pilier à droite en entrant.
--	--

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

<div style="display: flex; flex-direction: column; gap: 10px;"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p style="color: blue; font-weight: bold;">Site de mesure de la PHE</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p style="color: blue; font-weight: bold;">PHE</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p style="font-weight: bold;">Site de pose</p> </div> </div> </div>	<p>Ech. 1 / 10 000ème</p>  <p style="text-align: right;">IGN SCAN 25</p>
---	--

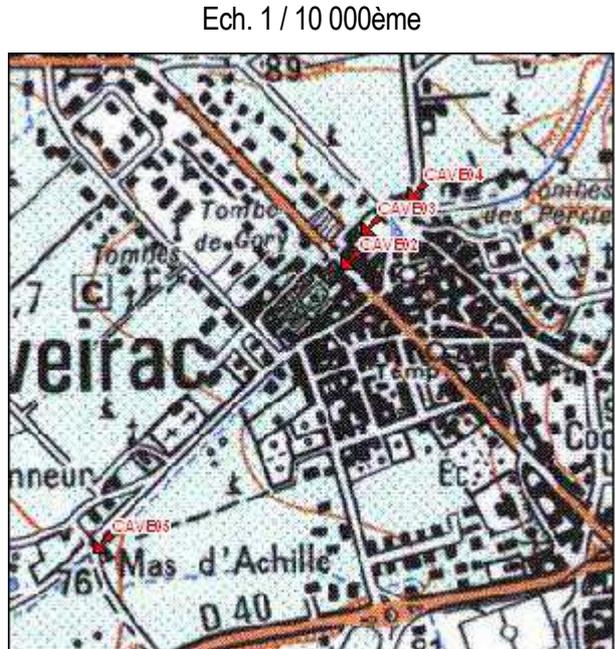
Référence PHE : A l'intérieur du garage, à droite de la porte en métal noir. (de la mesure de la laisse de crue)		Report-laisse par Du garage privé au mur rapport au en pierre près du Rhône. repère :	
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur en pierre sous le panneau de signalisation du nom de la rue. <b>Il doit être posé à 1.49 m du sol (mesure à partir du spit au sol).</b> La technique de pose doit garantir la pérennité du repère.  Le repère de crue doit être visible depuis la voirie.	Emplacement de la référence (clou ou marque)	sur la chaussée <b>X = 801505.22</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6303866.17</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 801496.94 Y = 6303845.90	Source de la donnée h PHE :	laisse de crue sur le domaine privé – octobre 1988, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 88.17 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 86.68 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 1.70 m</b> du sol au niveau du pilier sud du garage à la laisse	
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 10/05/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
<p>h = 1.49 m</p> <p>Z = 88.17 m NGF</p> <p>Z réf = 86.68 m NGF</p> <p>Spit</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CAVEIRAC</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	CAVE05	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Mas d'Achille	Type de support :	Muret en pierre du pont
Adresse :	Chemin de Calvisson			Propriétaire :	Commune de Caveirac
Numéro de parcelle :	Domaine public			Convention (référence) :	RC-2010-Caveirac-PU-1 (21 décembre 2010)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- voirie étroite,</li> <li>- végétation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine privée, au niveau du rez-de-chaussée de l'habitation de M. Chassain (chemin de Calvisson).
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



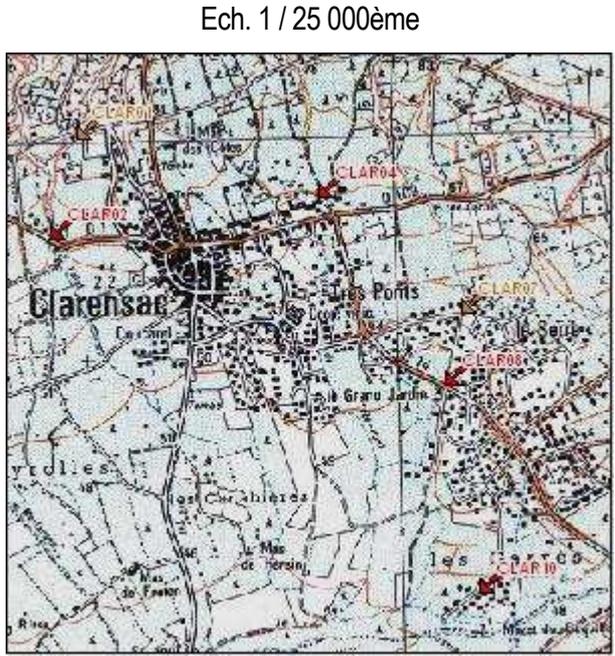
IGN SCAN 25

Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Rez-de-chaussée de l'habitation de M. Chassain Parapet du pont a été à moitié détruit lors de la crue de 1988 (« l'eau arrivait au-dessus des genoux, à la limite des demi-bottes »).	Report-laisse par rapport au repère :	Du rez-de-chaussée au pont.
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le muret en pierre du pont, au niveau du retour d'angle sur le chemin de Calvisson. <b>Il doit être posé à 0.53 m du sol (mesure à partir du spit au sol)</b> . La technique de pose doit garantir la pérennité du repère.  Le repère de crue doit être visible depuis la voirie.	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Sur la chaussée <b>X = 801088.63</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6303444.79</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 801097.68 Y = 6303433.09	Source de la donnée h PHE :	entretiens avec des personnes ressources de la commune étude Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 75.68 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 75.15 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au- dessus de la référence :	<b>h PHE = 0.45 m</b> à partir du rez-de- chaussée de la propriété de M. Chassain.
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 10/05/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au- dessus de la référence</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
<p><b>Z = 75.68 m NGF</b></p> <p><b>h = 0.53 m</b></p> <p><b>Z réf = 75.15 m NGF</b> <b>Spit</b></p>			

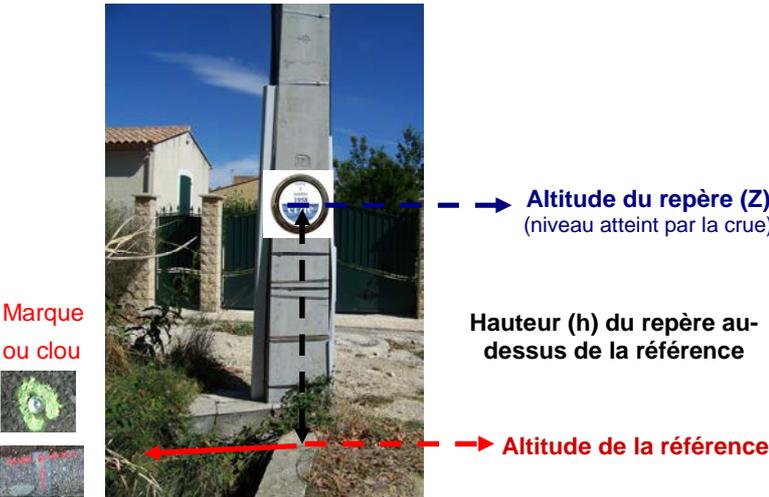
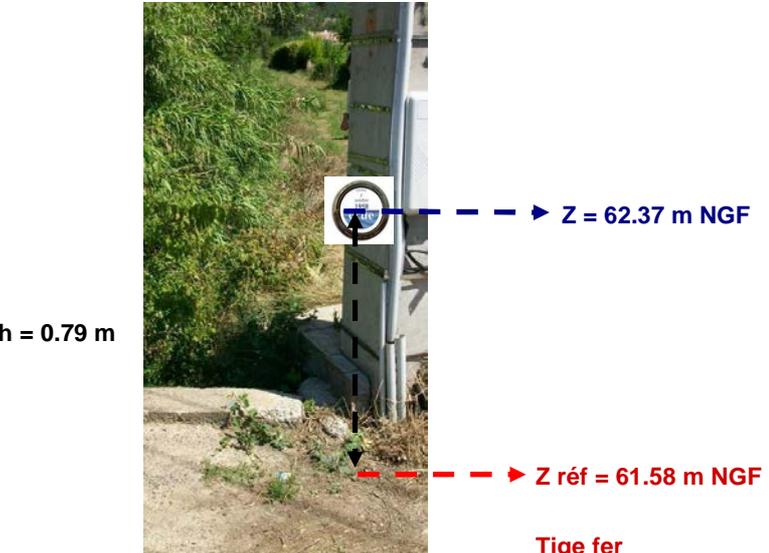
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>	<b>COMMUNE DE : CLARENSAC</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

Identifiant :	CLAR02	Crue :	septembre 2002	Rivière :	Tal
Type de crue :	débordement	Lieu-dit :		Type de support :	Poteau électrique – <b>Référence ?</b>
Adresse :	Route de Saint Côme (à la sortie du village en direction de Saint Côme et Maruéjols).			Propriétaire :	Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gard
				Gestionnaire du réseau :	ERDF
Numéro de parcelle :	Voirie publique			Convention (référence) :	
Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de platanes le long de la route,</li> <li>- voirie étroite avec circulation.</li> </ul>		Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine privé mais est accessible depuis la voirie publique. La mesure a été prise au pied du portail d'entrée de la propriété route de saint côme.		

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



IGN SCAN 25

Référence PHE : Sol au droit du portail (côté du Tal), à la sortie du village. (de la mesure de la laisse de crue)		Report-laisse par rapport au repère : du pied du portail au poteau électrique	
Emplacement du repère à poser : Coller le repère de crue (et non le visser) sur la partie plane du poteau électrique. <b>Il doit être posé à 0.79 m du sol (mesure à partir de la tige en fer au sol)</b> . La technique de pose doit garantir sa pérennité.  Le positionner en direction de la route.		Emplacement de la référence (clou ou marque) : <b>X = 797550.75</b> Lambert 93 <b>Y = 6303880.81</b>	
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 797556.16 Y = 6303883.74	Source de la donnée h PHE :	photographie (dont on ne connaît pas l'auteur), 2002, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 62.37 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 61.58 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.7 m</b> du sol au pied du portail-route	
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Altitude du repère (Z) (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
 <p>h = 0.79 m</p> <p>Z = 62.37 m NGF</p> <p>Z réf = 61.58 m NGF</p> <p>Tige fer</p>			

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> 	<b>CO-FINANCEURS</b>  
---	---

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>	<b>COMMUNE DE : CLARENSAC</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

Identifiant : <b>CLAR04</b>	Crue : septembre 2002	Rivière : Tres Ponts
-----------------------------	-----------------------	----------------------

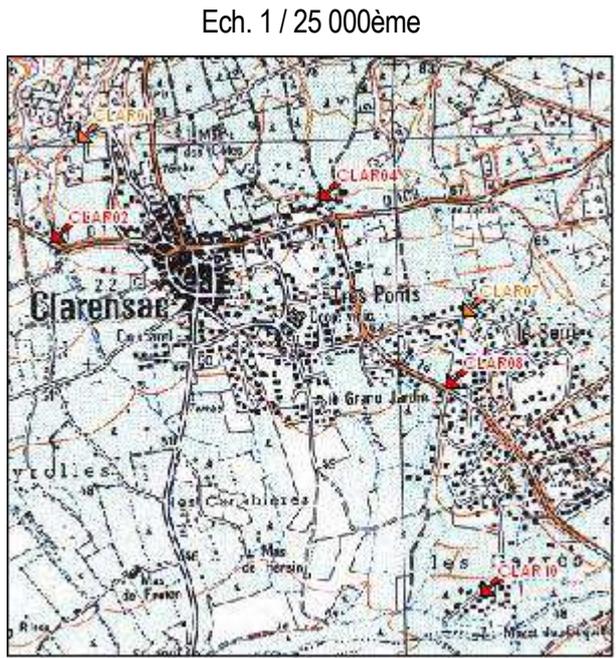
Type de crue : débordement	Lieu-dit :	Type de support : Façade (en crépis) du groupe scolaire
----------------------------	------------	---

Adresse : Rue des écoles	Propriétaire : Commune de Clarensac
--------------------------	-------------------------------------

Numéro de parcelle : Section OC n°2235	Convention (référence) : RC-2010-Clarensac-PU-1 (27 janvier 2011)
--	---

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- site de pose côté rue des écoles et non route de Nîmes,</li> <li>- passage étroit.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, au niveau de la passerelle au sein du groupe scolaire. La mesure a été prise au centre de la passerelle, à partir de la chaussée.
---	---

<b>Photographie :</b>	<b>Plan de situation :</b>
-----------------------	----------------------------



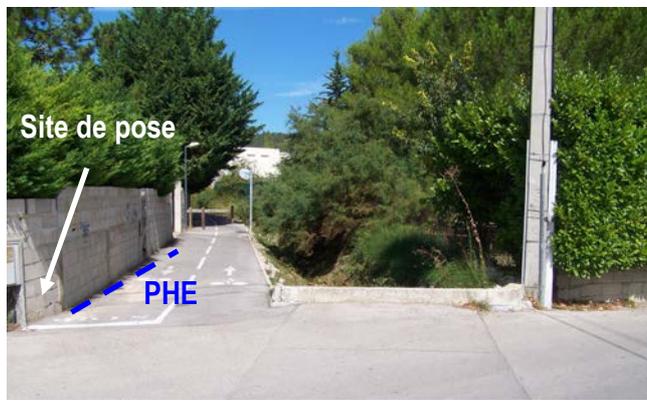
Référence : (mesure de la PHE)	Sol au droit de la clef de voûte de la passerelle piétonne entre la cantine et l'école (mesure prise au centre de la passerelle).  En 1988, le quartier n'était pas bâti (il y avait des vignes).	Report-laisse par rapport au repère :	De la passerelle au mur d'enceinte
Emplacement du repère à poser :	Positionner le repère de crue sur le mur d'enceinte en crépis, à droite de la passerelle.  <b>Il doit être posé à 0.84 m du sol (mesure à partir du spit au sol).</b>	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Au pied de la façade en crépis  <b>X = 798422.16</b>  <b>Y = 6304012.04</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798428.80  Y = 6304008.54	Source de la donnée h PHE :	entretien avec le Maire et la police municipale - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V.  repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 69.63 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 68.79 m NGF</b>
		Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence :	<b>h PHE = 1.45 m</b>  du sol à la passerelle piétonne
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<b>Photographie du site complété avec les informations obligatoires :</b>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>	<b>COMMUNE DE : CLARENSAC</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

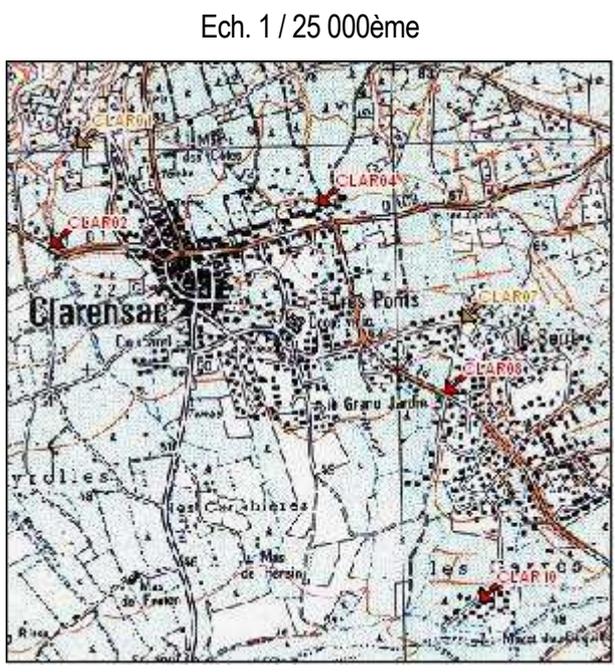
Identifiant :	<b>CLAR07</b>	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Pautier
Type de crue :	Débordement	Lieu-dit :	Le serre	Type de support :	Mur d'enceinte de la propriété privée
Adresse :	280 chemin font du rouve			Propriétaire :	M. Frery
Numéro de parcelle :	Section OC n°1628			Convention (référence) :	RC-2010-Clarensac-PR-section OC-n°1628 (27 janvier 2011)

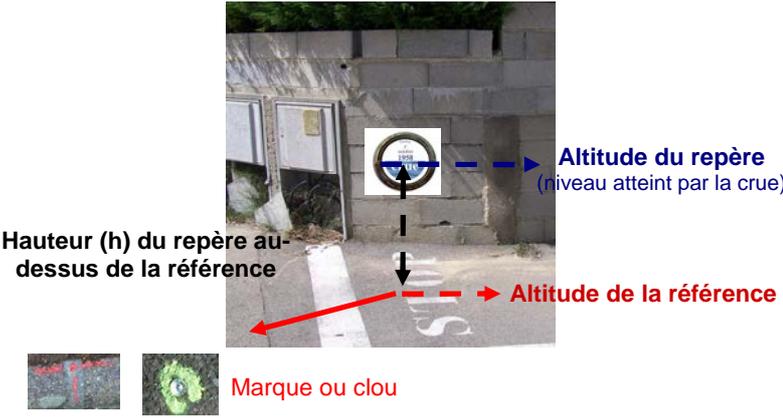
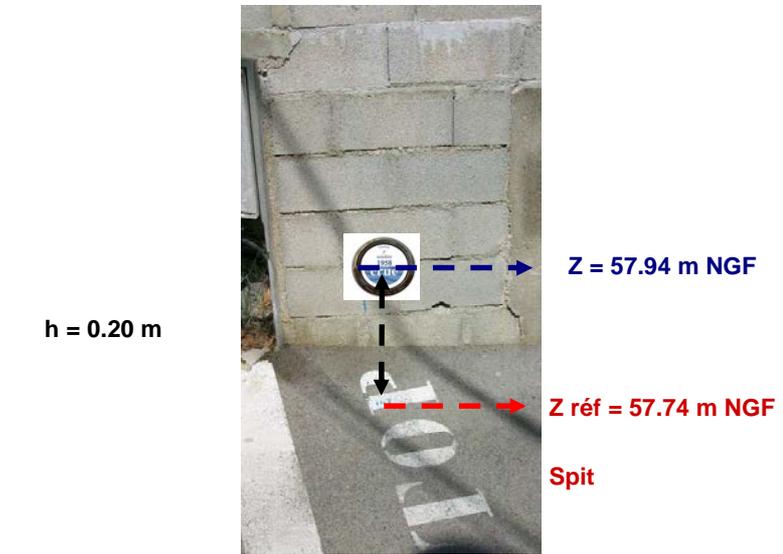
Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain (où circulation),</li> <li>- rues étroites,</li> <li>- piste cyclable.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, sur la chaussée de la piste cyclable (près du pont-rue du chemin de la font du rouve). Le pont a été refait et il est désormais plus haut que la route. M. Frery a des photographies de la crue d'octobre 2008 sur ce site (le niveau d'eau semble identique à 1988).
---	--

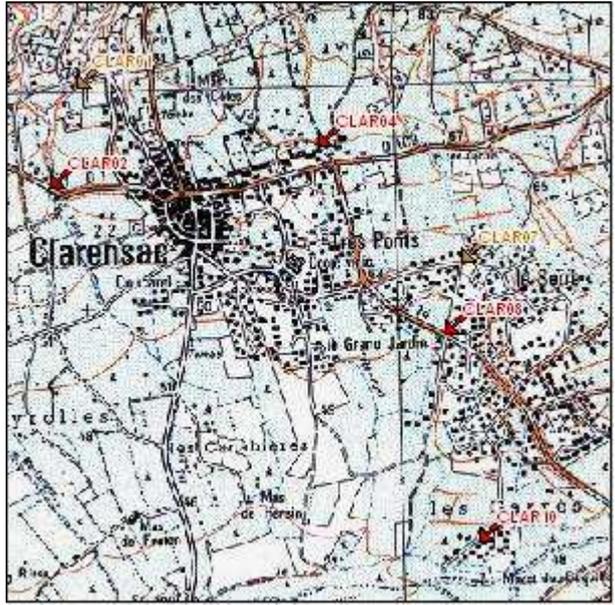
<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

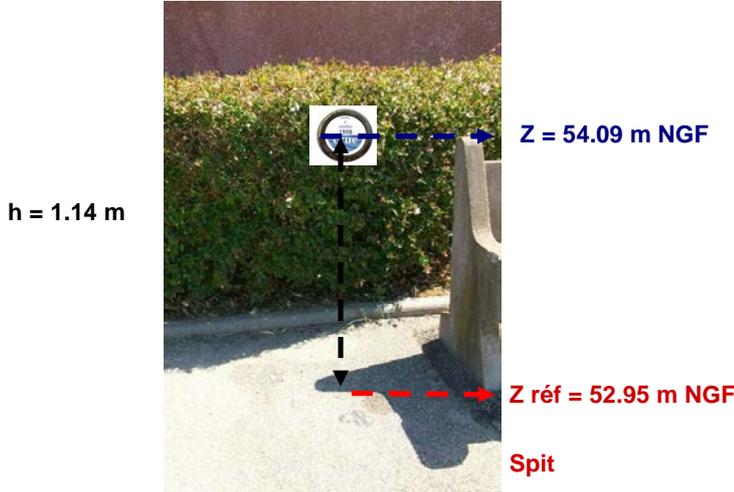


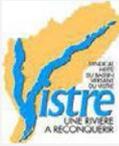
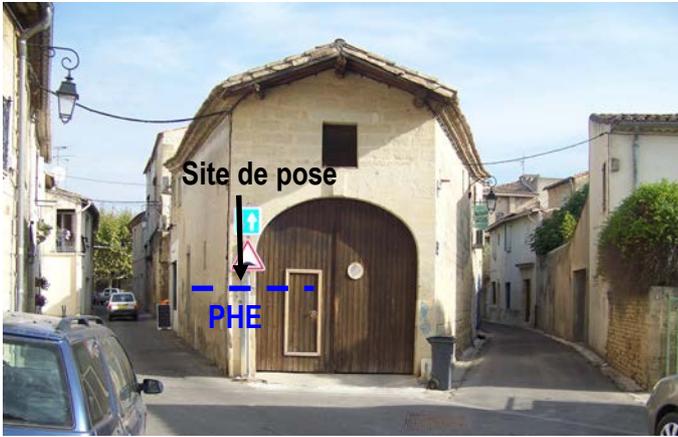
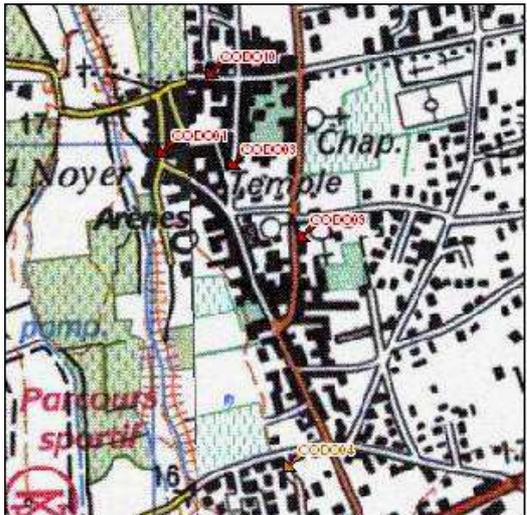
Vue générale

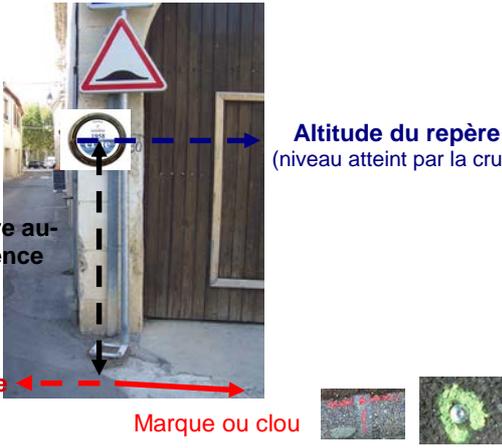


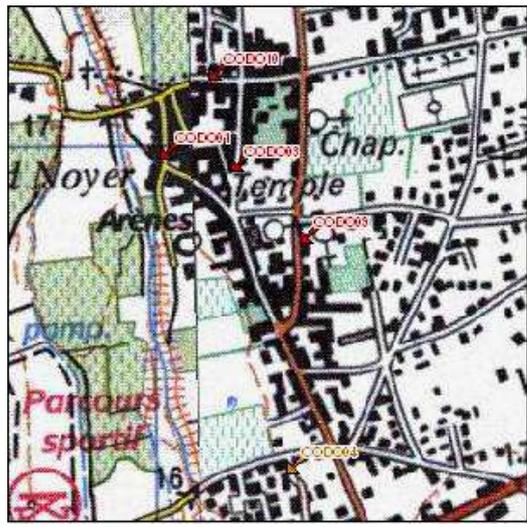
Référence : (mesure de la PHE)	Chaussée de la piste cyclable (au plus près du pont). La maison au 256 chemin de serre a été inondée.		Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur d'enceinte de la propriété privée au 280 chemin font du rouve. Le repère est à positionner du côté de la piste cyclable, au plus près du pont et doit être visible. <b>Il doit être fixé à 0.20 m du sol (mesure prise à partir du spit).</b>		Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Sur la piste cyclable <b>X = 798886.39</b>
			Lambert 93 :	<b>Y = 6303621.02</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798886.91 Y = 6303621.92	Source de la donnée h PHE :	entretien avec le Maire et la police municipale - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.	
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 57.94 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 57.74 m NGF</b>	Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.2 m</b> de la piste à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE			Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>			<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>				
<b>Photographie du site complété avec les informations obligatoires :</b>				
 <p>h = 0.20 m</p> <p>Z = 57.94 m NGF</p> <p>Z réf = 57.74 m NGF</p> <p>Spit</p>				

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> 	<b>CO-FINANCEURS</b>  		
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>		<b>COMMUNE DE : CLARENSAC</b>
Identifiant : <b>CLAR08</b>	Crue : Octobre 1988	Rivière : Font du Fruit	
Type de crue : Débordement	Lieu-dit :	Type de support : Poteau en acier	
Adresse : Route de langlade (à proximité du croisement de la route de langlade et l'impasse des genets).		Propriétaire : Commune de Clarensac	
Numéro de parcelle : Domaine public	Convention RC-2010-Clarensac-PU-1 (référence) : (27 janvier 2011)		
Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, à partir du trottoir à l'entrée de l'impasse des genets (au niveau des containers à poubelle). La hauteur d'eau constatée en 1988 correspond à la hauteur entre le trottoir et la tige de fer entourant le container à poubelle.		
<b>Photographies :</b>		<b>Plan de situation :</b>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="108 1227 702 1601"> <p style="text-align: center;"><b>Site de pose</b></p>  </div> <div data-bbox="108 1630 430 2049">  <p style="text-align: center;"><b>PHE</b></p> </div> <div data-bbox="475 1630 750 2049"> <p style="text-align: center;"><b>Font du Fruit</b></p>  </div> </div>		<p style="text-align: center;">Ech. 1 / 25 000ème</p> 	

Référence : (mesure de la PHE)	Trottoir à l'entrée de l'impasse des genets (près du panneau stop). « L'eau est arrivée au niveau de la haie de la maison en face de l'impasse. »	Report-laisse par rapport au repère :	Du trottoir impasse des genets au trottoir route de Langlade
Emplacement du repère à poser :	Positionner le repère de crue sur un poteau de fixation en acier qui sera posé sur le trottoir de la route de Langlade (proche du croisement avec l'impasse des genets), à gauche du banc. Il ne doit pas gêner le passage.  <b>Il doit être posé à 1.14 m du sol (mesure prise à partir du spit sur le trottoir).</b>	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Sur le trottoir (à gauche du banc).  Lambert 93 : <b>X = 798936.60</b> <b>Y = 6303323.08</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798908.11 Y = 6303344.88	Source de la donnée h PHE :	entretien avec le Maire et la police municipale - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 54.09 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 52.95 m NGF</b>  Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 1 m</b> à partir du trottoir à l'entrée de l'impasse des genets
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
			
<b>Photographie du site complété avec les informations obligatoires :</b>			
			

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> 		<b>CO-FINANCEURS</b>  	
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>		<b>COMMUNE DE : CODOGNAN</b>
Identifiant :	<b>CODO03</b>	Crue :	Octobre 1988
Type de crue :	Débordement	Lieu-dit :	
Adresse :	Rue de la place La maison est à l'intersection entre la rue de la place et la rue droite	Rivière :	Rhône
Numéro de parcelle :	Section AD n°0136	Type de support :	Façade extérieure de la propriété privée
		Propriétaire :	M. Soubeiran
		Convention (référence) :	RC-2010-Codognan-PR-section AD-n°0136 (17 mars 2011)
Description succincte du terrain :		Localisation de la laisse de crue :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- rues étroites.</li> </ul>		Laisse de crue relevée sur le domaine privé mais accessible depuis la voirie publique.  Une marque représente la laisse à l'entrée de la propriété, à gauche du portail.	
<b>Photographies :</b>		<b>Plan de situation :</b>	
		Ech. 1 / 10 000ème 	
Photographie crue 1988 de Bettina Doring 		IGN SCAN 25	

Référence : (mesure de la PHE)	Marque sur le mur à gauche du portail (visible de la voirie).	Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur à gauche du portail, et plus précisément à gauche du panneau de signalisation. <b>Il doit être fixé à 1m70 du sol (mesure prise à partir du spit au sol).</b>	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Au pied du mur du site de pose <b>X = 798180.10</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6293420.12</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798180.03 Y = 6293420.38	Source de la donnée h PHE :	laisse de crue sur le domaine privé, octobre 1988, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 19.39 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 17.69 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence :	<b>h PHE = 1.70 m</b> de la voirie à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 16/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude de la référence ← Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complété avec les informations obligatoires :</b>			
 <p>h = 1.70 m</p> <p>Z = 19.39 m NGF</p> <p>Z réf = 17.69 m NGF</p> <p>Spit</p>			

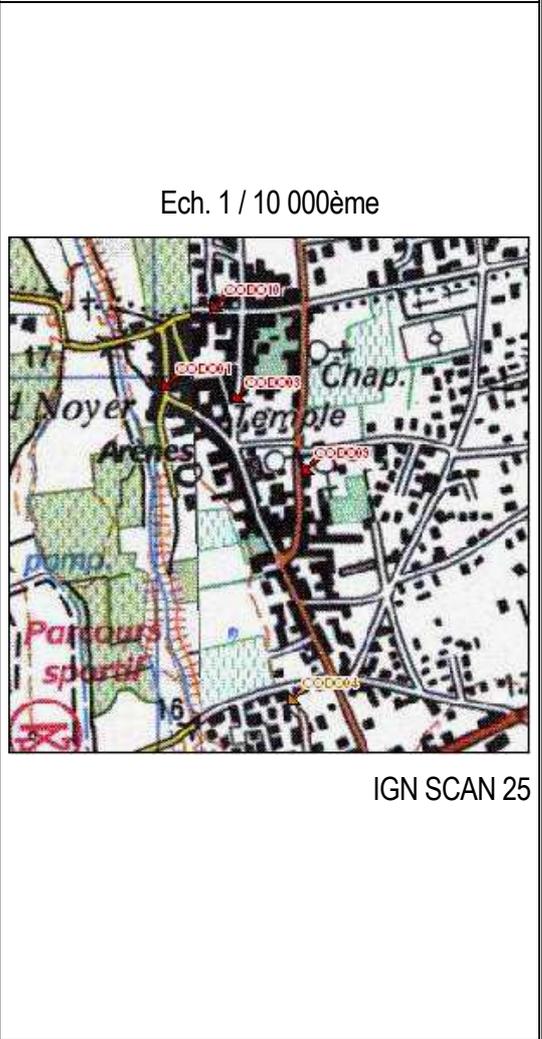
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> 		<b>CO-FINANCEURS</b>  		
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>		<b>COMMUNE DE : CODOGNAN</b>	
Identifiant :	<b>CODO04</b>	Crue :	Octobre 1988	
Type de crue :	Débordement	Lieu-dit :	Lotissement la Tuillère	
Adresse :	Rue de la védière		Rivière :	Rhône
Numéro de parcelle :	Domaine public		Type de support :	Poteau de fixation en ?
			Convention (référence) :	RC-2010-Codognan-PU-1 (17 mars 2011)
Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- présence d'arbres,</li> <li>- circulation.</li> </ul>		Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public. Le niveau d'eau est extrait d'une photographie de 1988, dans le lotissement la Tuillère (première rue à gauche en arrivant de Codognan).	
<b>Photographies :</b>			<b>Plan de situation :</b>	
  <p style="color: blue;">PHE relevée sur la voirie</p>  <p style="text-align: center;">↑ Site de pose</p>			Ech. 1 / 10 000ème  IGN SCAN 25	

Référence : (mesure de la PHE)	Voirie dans la première rue du lotissement (première à gauche, en arrivant du centre-ville). Niveau d'eau approximatif (extrait de photographie).	Report-laisse par rapport au repère :	De la rue du lotissement à l'espace à côté du panneau d'affichage
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le poteau de fixation (rue de la Védière), à droite du panneau d'affichage. <b>Il doit être posé à 1m39 du sol (mesure prise à partir de la tige en fer au sol).</b> Le repère doit être visible depuis la rue.	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Au sol, à droite du panneau d'affichage. <b>X = 798238.36</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6292996.23</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798274.19 Y = 6292958.23	Source de la donnée h PHE :	photographie (dont l'auteur n'est pas connu), octobre 1988, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 18.62 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 17.23 m NGF</b>
		Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence :	<b>h PHE = 1 m</b> à partir de la voirie dans la première allée du lotissement la Tuillère
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 16/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complété avec les informations obligatoires :</b>			
<p>h = 1.39 m</p> <p>Z = 18.62 m NGF</p> <p>Z réf = 17.23</p> <p>Tige fer</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>	<b>COMMUNE DE : CODOGNAN</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	<b>CODO09</b>	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Rhône
Type de crue :	Débordement	Lieu-dit :	Mairie	Type de support :	Façade de la Mairie
Adresse :	Rue de la Mairie			Propriétaire :	Commune de Codognan
Numéro de parcelle :	Section AD n°0210			Convention (référence) :	RC-2010-Codognan-PU-1 (17 mars 2011)
Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation.</li> </ul>		Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public. La hauteur d'eau est extraite de la photographie de la Mairie en 1988 (escalier extérieur).		

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



Référence : (mesure de la PHE)	L'avant dernière marche des escaliers à l'entrée de la Mairie (dans le sens de la montée).  L'eau affleurerait l'avant dernière marche (cf. photographie de 1988).	Report-laisse par rapport au repère :	Des marches de l'escalier au mur d'enceinte sur la gauche
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur la façade de la Mairie, à gauche des escaliers (entre la poste et la Mairie). <b>Il doit être posé à 0.84 m du sol (mesure prise à partir du spit au sol).</b>  Le positionner sous la fenêtre.	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Au pied de la façade <b>X = 798207.16</b> <b>Y = 6293336.19</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798206.99  Y = 6293331.04	Source de la donnée h PHE :	photographie (auteur Nicolas Claude) -1988, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 19.31 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 18.47 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = m</b>	
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 16/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<b>Photographie du site complété avec la description des informations :</b>			

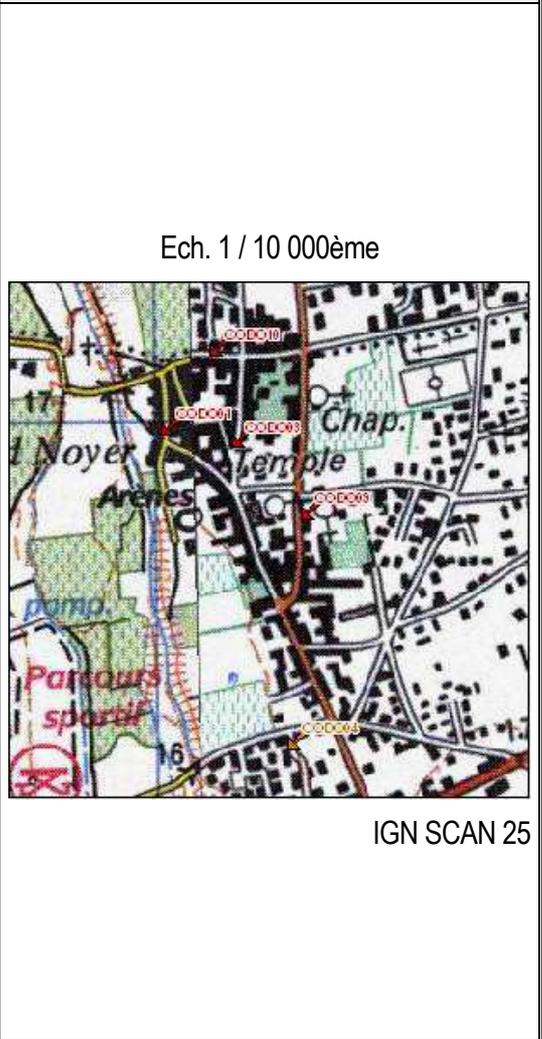
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> 	<b>CO-FINANCEURS</b>  
---	---

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>	<b>COMMUNE DE : CODOGNAN</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant : <b>CODO10</b>	Crue : Octobre 1988	Rivière : Rhône
Type de crue : Débordement	Lieu-dit :	Type de support : Façade de la propriété privée
Adresse : 145 place de la république La propriété a un portail en tôle (à l'arrière de la place de la République).		Propriétaire : M. Tasselli Pierre
Numéro de parcelle : Section AD n°0107	Convention RC-2010-Codognan-PR- (référence) : Section AD-n°0107	

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine privé, mais accessible depuis la voirie publique. Une marque représente la laisse à gauche du portail en tôle gris, situé rue de la monnaie (opposé à la place de la république).
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



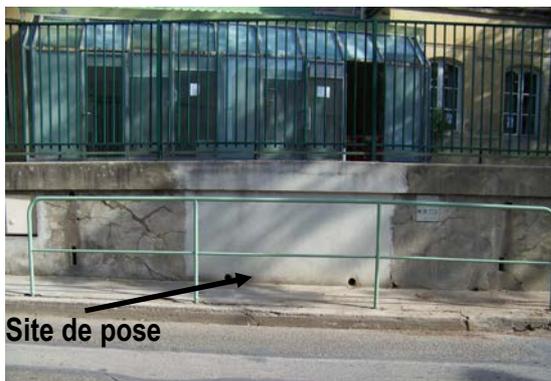
Référence : (mesure de la PHE)	Marque sur le mur à gauche du portail	Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur, à gauche du portail en tôle gris rue de la monnaie (éviter que le repère de crue soit caché par le portail lors de son ouverture). <b>Il doit être fixé à 1m76 du sol (mesure prise à partir du spit sur le trottoir).</b>	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Trottoir rue de la monnaie <b>X = 798131.12</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6293575.22</b>
Positionnement (Lambert 93)	X = 798131.16 Y = 6293574.83	Source de la donnée h PHE :	laisse de crue sur le domaine privé - octobre 1988, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 19.90 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 18.14 m NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence :	<b>h PHE = 1.69 m</b> du trottoir à la laisse de crue
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 16/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<b>Photographie du site complété avec les informations obligatoires :</b>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CONGENIES</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

Identifiant :	CONG05	Crue :	Septembre 2002	Rivière :	Tourelle
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Ecole	Type de support :	Mur d'enceinte de l'école (partie en crépis)
Adresse :	Avenue de la Malle-Poste			Propriétaire :	Commune de Congénies
Numéro de parcelle :	Section OB n°0699			Convention (référence) :	RC-2010-Congénies-PU-1 (16 décembre 2010)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation,</li> <li>- trottoir étroit.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur une propriété privée, mais elle est accessible depuis la voirie publique. La référence de la mesure est prise à partir du sol à la base de la fenêtre de la maison en face de l'école.
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

<div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	<div style="text-align: center;"> <p>Ech. 1 / 10 000ème</p>  <p style="text-align: right;">IGN SCAN 25</p> </div>
---	---

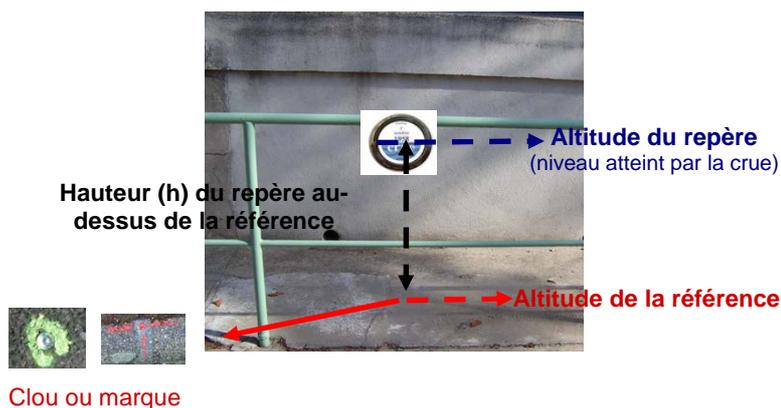
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Sol au pied de la fenêtre de la maison en face de l'école	Report-laisse par rapport au repère :	Du sol au pied de la maison au mur d'enceinte de l'école
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur d'enceinte de l'école, sur la bande en crépis (partie récente qui correspond à l'ancien escalier de l'école). <b>Il doit être posé à 0.43 m du sol (mesure prise depuis la référence sur le trottoir).</b>	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Sur le trottoir au pied du mur d'enceinte de l'école
		Lambert 93 :	<b>X = 793210.67</b> <b>Y = 6298360.46</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 793192.72 Y = 6298357.40	Source de la donnée h PHE :	entretien avec M. le Maire et ses adjoints - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V., repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z PHE = 74.29 m</b> <b>NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 73.86 m</b> <b>NGF</b>
		Hauteur (h en m) du repère au- dessus de la référence :	<b>h PHE = 0.35 m</b> (du sol au bas de la fenêtre de la maison en face de l'école)

Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE

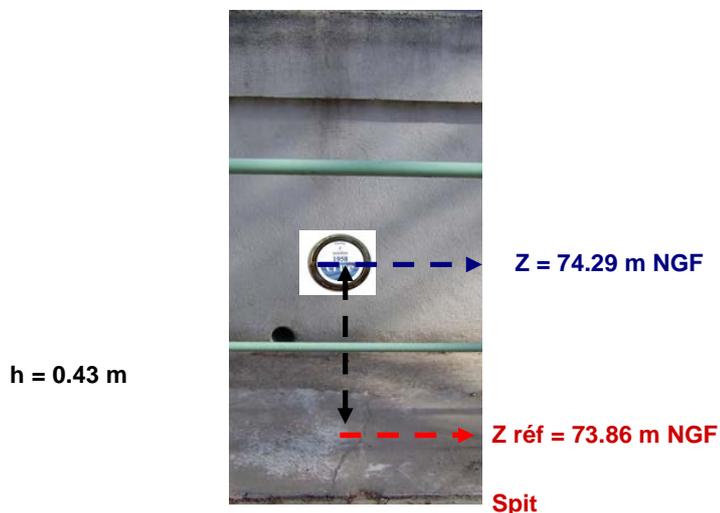
Date : 10/05/2011

**Schématisation des informations obligatoires :**

**Illustrations de la pose du repère**



**Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :**

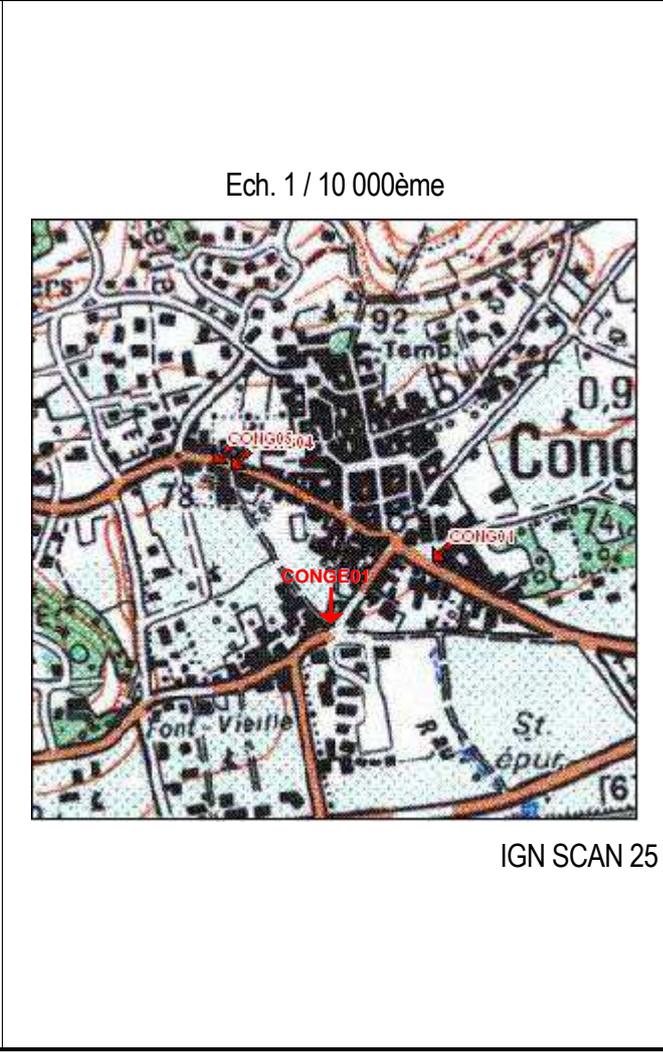


<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : CONGENIES</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

Identifiant :	CONGE01	Crue :	Septembre 2002	Rivière :	Tourelle
Type crue :	Débordement	Lieu-dit :		Type de support :	Poteau en acier
Adresse :	Passage Cambremont			Propriétaire :	Commune de Congénies
Numéro de parcelle :	Voirie publique			Convention (référence) :	RC-2010-Congénies-PU-1 (16 décembre 2010)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation,</li> <li>- passage étroit et légèrement en pente.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, au niveau de la grille « anti-embâcle ». La PHE a été mesurée du sol au haut du muret en béton (à droite de la grille).
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



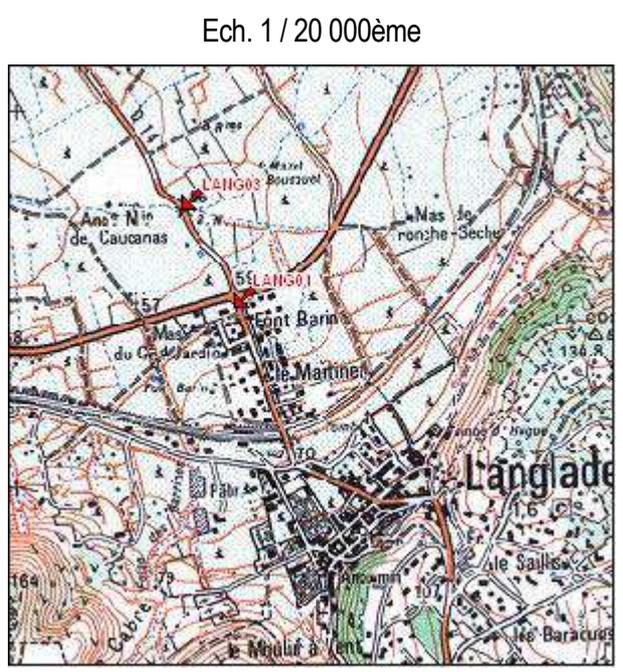
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Sol au pied du muret en béton (passage Cambremont). Le muret est à droite de l'ouvrage (grille devant la buse) et colle le mur de la maison.		Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur un poteau en acier. Le poteau devra être positionné dans le prolongement du muret en béton (à droite de la grille). <b>Il doit être posé à 0.69 m à partir du sol (de la marque au sol).</b>  Le repère doit être visible depuis la rue.		Emplacement de la référence (clou ou marque)	Sur le sol au pied du muret en béton
			Lambert 93 :	X = 793338.98 Y = 6298138.80
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 793339.47 Y = 6298137.95	Source de la donnée h PHE :	entretien avec M. le Maire et ses adjoints, 2010, repris par S.M.B.V.V, février 2011.	
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	Z = 69.29 m NGF	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	Z réf = 68.60 m NGF	Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : h PHE = 0.92 m du sol au haut du muret en béton
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE			Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>			<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>				

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : LANGLADE</b>
------------------------------------	---	------------------------------

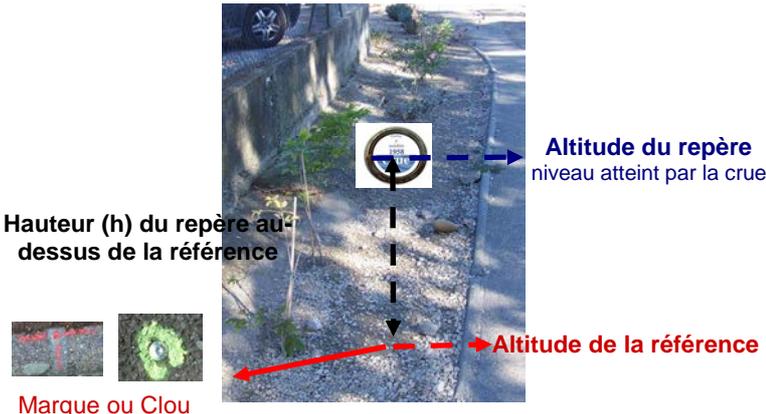
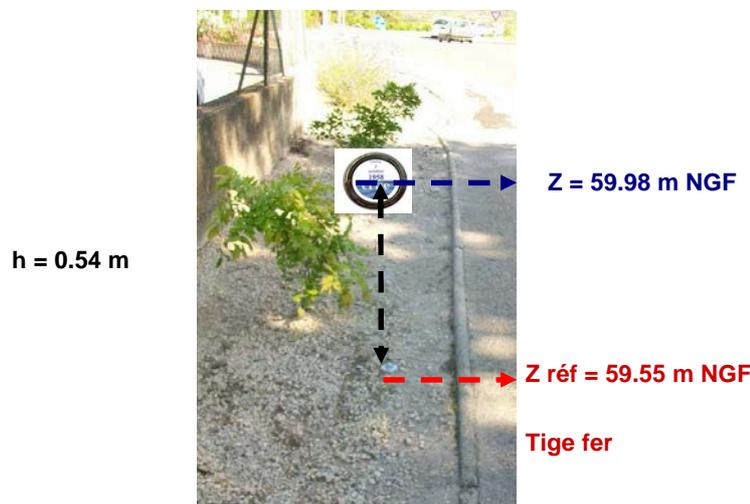
Identifiant :	LANG01	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Font Barin ? Valat du Moulin à vent ?
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Font Barin	Type de support :	Poteau en pierre
Adresse :	Route des pinèdes			Propriétaire :	Commune de Langlade
Numéro de parcelle :	Section OA n°2066			Convention (référence) :	RC-2010-Langlade-PU-1 (26 janvier 2011)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation,</li> <li>- faire attention aux plantations.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, à partir du trottoir route des pinèdes. La mesure a été prise au pied du muret d'enceinte de « Langlade Immobilier ».
---	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



IGN SCAN 25

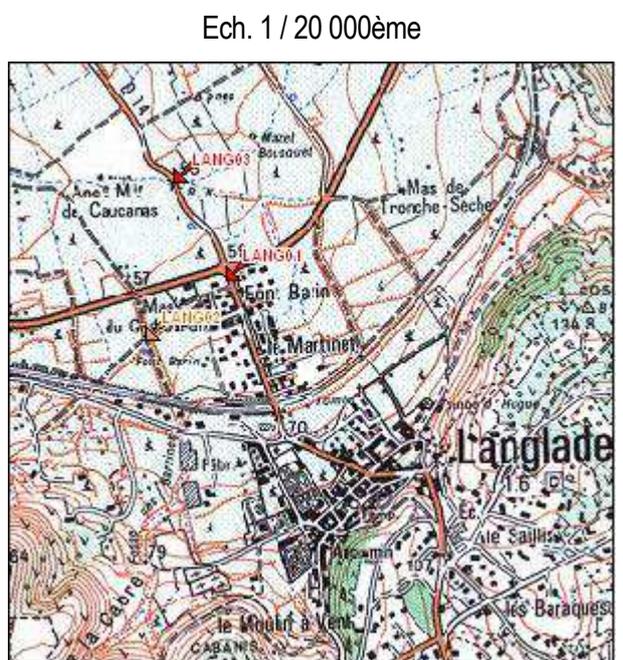
Référence PHE : Trottoir au pied du muret d'enceinte de « Langlade Immobilier » (de la mesure de la laisse de crue) « La route au pied de la pharmacie, à proximité de la RD40 fait partie des points noirs de la Commune. »		Report-laisse par rapport au repère : Pas de report	
Emplacement du repère à poser : Fixer le repère de crue sur un poteau en pierre, sur le trottoir de la route des pinèdes (en face de la pharmacie). <b>Il doit être fixé à 0.54 m depuis le trottoir.</b>  Le poteau ne doit pas gêner la circulation des piétons sur le trottoir !		Emplacement de la référence (clou ou marque) <b>X = 800237.81</b>  Lambert 93 : <b>Y = 6301932.25</b>	
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 800235.86  Y = 6301934.94	Source de la donnée h PHE :	entretien avec les personnes ressources de la commune - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V,  repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 59.98 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 59.55 m NGF</b>  Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.40 m</b> du trottoir à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Marque ou Clou</p> <p>Altitude du repère niveau atteint par la crue</p> <p>Altitude de la référence</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
 <p>h = 0.54 m</p> <p>Z = 59.98 m NGF</p> <p>Z réf = 59.55 m NGF</p> <p>Tige fer</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : LANGLADE</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	LANG02	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Barrines
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Fontaine Barin	Type de support :	Fontaine en pierre
Adresse :	Chemin de Font Barin (derrière le supermarché DIA, Zone Artisanale Vignaud)			Propriétaire :	Commune de Langlade
Numéro de parcelle :	Section A n°2192			Convention (référence) :	RC-2010-Langlade-PU-1 (26 janvier 2011)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu « rural »,</li> <li>- chemin non goudronné,</li> <li>- accès par le parking du supermarché DIA.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, à la fontaine Barin (angle nord-est). La fontaine est visible et accessible depuis l'angle gauche du parking du supermarché DIA.
---	--

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



IGN SCAN 25

Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Terrain naturel à l'angle nord-est de la fontaine	Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur la fontaine en pierre. <b>Il doit être posé à 0.40 m du sol (mesure prise à partir de la tige en fer au sol).</b>  Le positionner de façon à ce qu'il soit aussi visible du parking du supermarché.	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Au sol <b>X = 800018.23</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6301770.49</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 800018.66  Y = 6301770.59	Source de la donnée h PHE :	entretiens avec les personnes ressources de la commune - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V.  repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 61.29 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 60.89 m NGF</b>  Hauteur (h en m) du repère au- dessus de la référence : <b>h PHE = 0.60 m</b>  du terrain naturel à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude du repère niveau atteint par la crue</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou Clou</p>			
<p><b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b></p> <p>h = 0.40 m</p> <p>Z = 61.29 m NGF</p> <p>Z réf = 60.89 m NGF</p> <p>Tige fer</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : LANGLADE</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	<b>LANG03</b>	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Franchissement sur la RD14	Type de support :	Poteau en acier
Adresse :	Route entre Langlade et Clarensac (à proximité du Rhône, sur la droite il y a un espace pour se garer)			Propriétaire :	Conseil Général du Gard
Numéro de parcelle :	Voirie du Conseil Général du Gard			Convention (référence) :	
Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu « rural »,</li> <li>- circulation,</li> <li>- se garer sur le « terre plein ».</li> </ul>		Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public, à partir de la voirie de la RD14 (au niveau du franchissement avec le Rhône).		

Photographies :	Plan de situation :
-----------------	---------------------

<div style="margin-bottom: 10px;"> <p><b>Site de pose</b></p>  </div> 	<p style="text-align: center;">Ech. 1 / 20 000ème</p>  <p style="text-align: right;">IGN SCAN 25</p>
--	--

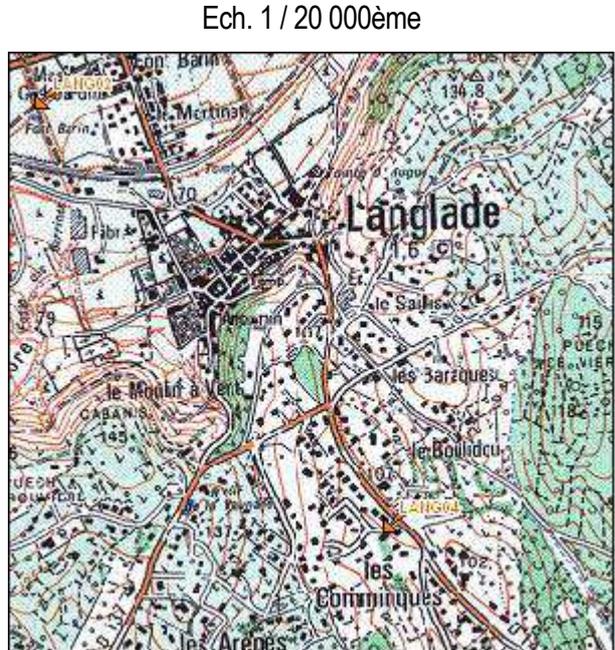
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Voirie de la RD14 au droit du franchissement avec le Rhône	Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur un poteau en acier, au bord de la RD14 en direction de Clarensac (le mettre sur le côté droit, à proximité de l'espace pour se garer). <b>Il doit être posé à 0.89 m du sol (mesure prise à partir de la tige en fer au sol).</b>  Le poteau ne doit pas gêner la circulation ni le passage des engins agricoles.	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Au sol <b>X = 800090.82</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6302199.32</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 800070.92 Y = 6302207.37	Source de la donnée h PHE :	entretiens avec les personnes ressources de la commune - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 55.60 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 54.71 m NGF</b> Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.60 m</b> de la voirie à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude du repère niveau atteint par la crue</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou Clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
 <p>h = 0.89 m</p> <p>Z = 55.60 m NGF</p> <p>Z réf = 54.71 m NGF</p> <p>Tige fer</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : LANGLADE</b>
------------------------------------	---	------------------------------

Identifiant :	LANG04	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	Fossé du Puech long
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	les Comminques	Type de support :	Poteau en pierre
Adresse :	57 rue du velat des comminques			Propriétaire :	Commune de Langlade
Numéro de parcelle :	Voirie publique			Convention (référence) :	RC-2010-Langlade-PU-1 (26 janvier 2011)

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- rue étroite,</li> <li>- présence de végétation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public. La mesure a été prise à partir de la voirie, devant le portail du 57 rue du velat des comminques.
--	--

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



IGN SCAN 25

Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Voirie devant le portail du 57 rue du velat des comminques.	Report-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur un poteau en pierre, rue du velat des comminques. <b>Il doit être fixé à 0.28 m du sol.</b>  Le poteau sera positionné à gauche du poteau d'éclairage, afin de ne pas gêner l'accès au compteur électrique (ni le passage des voitures).	Emplacement de la référence (clou ou marque)	Sur la voirie <b>X = 800911.76</b>
		Lambert 93 :	<b>Y = 6300634.78</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 800910.26 Y = 6300634.61	Source de la donnée h PHE :	entretien avec les personnes ressources de la commune - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 97.34 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 97.06 m NGF</b>  Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.30 m</b> de la voirie à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude du repère niveau atteint par la crue</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou Clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
<p>h = 0.28 m</p> <p>Z = 97.34 m NGF</p> <p>Z réf = 97.06 m NGF</p> <p>Spit</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : LE CAILAR</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

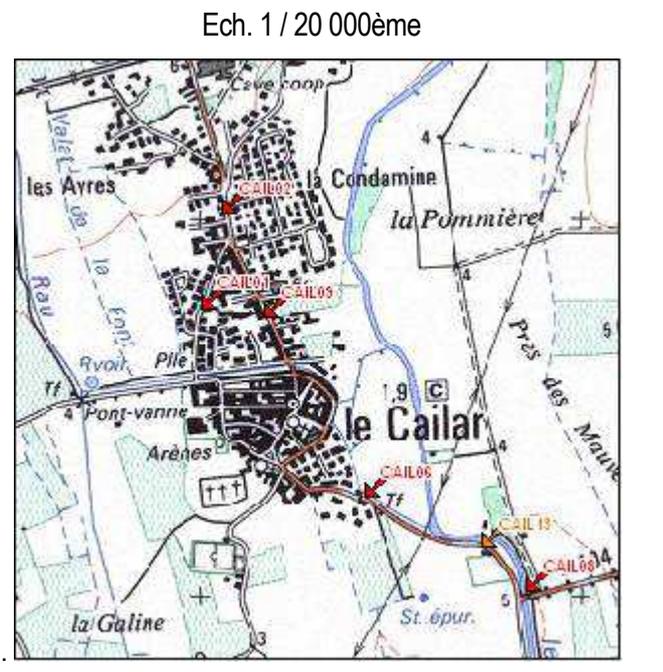
Identifiant :	CAIL08	Crue :	septembre 2005	Rivière :	Vistre
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	Pont de Laute (RD 104)	Type de support :	Culée du pont, à côté de l'échelle limnimétrique

Adresse :	A la sortie du village, au bout de l'avenue Emile Jamais	Propriétaire :	Conseil Général du Gard
-----------	--	----------------	-------------------------

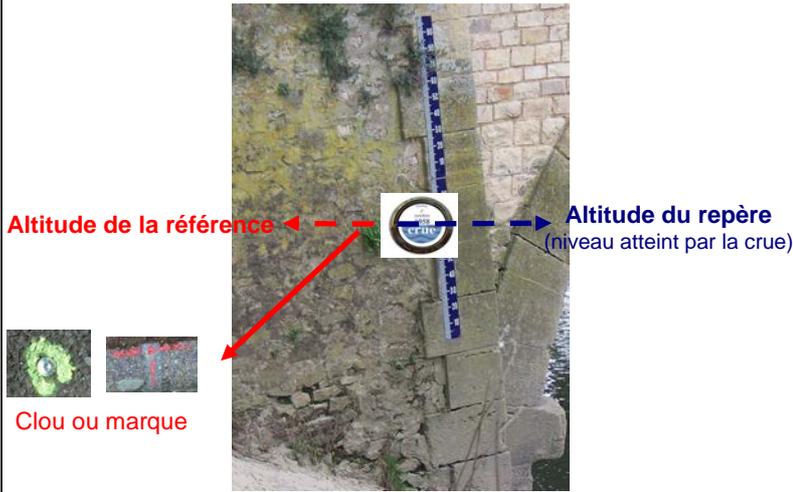
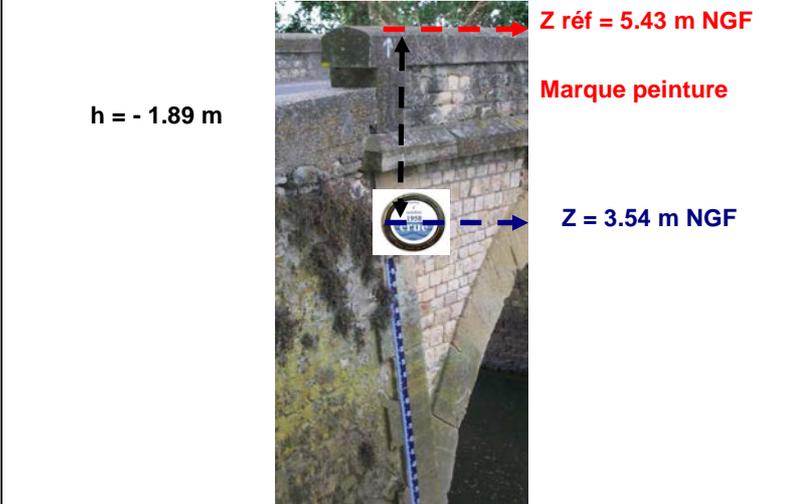
Numéro de parcelle :	Domaine public	Convention (référence) :	
----------------------	----------------	--------------------------	--

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu rural,</li> <li>- circulation,</li> <li>- présence de végétation,</li> <li>- accès difficile aux arches.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur une propriété privée, située en amont du pont. La note technique de Safège évalue la PHE pour la crue de 2005 sur la face amont du pont de Laute (en prenant en considération la pente hydraulique).
--	---

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------



IGN SCAN 25

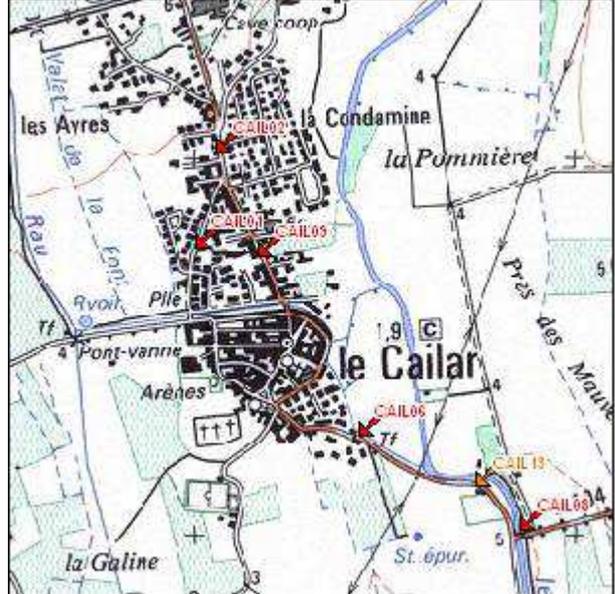
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Relevé d'une laisse de crue de 2005 d'Hydrologik Ingenierie (PHE_124) et note technique de SAFEGE (calcul de la pente hydraulique).	Reports-laisse par rapport au repère :	Pas de report
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère sur le pont de Laute, à gauche de l'échelle limnimétrique. <b>Il doit être posé à moins 1m89 à partir de la marque à la peinture dessinée sur le parapet du pont.</b>  Le repère doit être visible depuis la voirie en amont du pont, en rive droite.	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	Sur le parapet du pont <b>X = 800405.16</b> <b>Y = 6286443.23</b> Lambert 93
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 800405.16 Y = 6286443.23	Sources de la donnée h PHE :	Hydrologik Ingenierie pour la DDE 30, 2005 (PHE_124), repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 3.54 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 5.43 m NGF</b>  Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE =</b>
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 10/05/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
 <p>Altitude de la référence ←</p> <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue) →</p> <p>Clou ou marque</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
 <p>h = - 1.89 m</p> <p>Z réf = 5.43 m NGF</p> <p>Marque peinture</p> <p>Z = 3.54 m NGF</p>			

<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : LE CAILAR</b>
------------------------------------	---	-------------------------------

Identifiant :	CAIL09	Crue :	Novembre 1963	Rivière :	Rhône
Type crue :	débordement	Lieu-dit :	médiathèque	Type de support :	Pilier du portail d'entrée
Adresse :	Avenue Jean Macé (à proximité des écoles)			Propriétaire :	Commune de Le Cailar
Numéro de parcelle :	Section OH n° 0056			Convention (référence) :	

Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- circulation,</li> <li>- présence de végétation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine public (à partir de la chaussée de l'avenue Jean Macé, au pied du poteau électrique situé en face du n°17). Le niveau atteint par les eaux a été déduit à partir d'une photographie.
--	--

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

  	<p style="text-align: center;">Ech. 1 / 20 000ème</p>  <p style="text-align: right;">IGN SCAN 25</p>
---	--

Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Sol au pied du poteau électrique avenue Jean Macé (en face du n° 17).		Report-laisse par rapport au repère :	De la chaussée au pied du poteau électrique au pilier du portail d'entrée de la médiathèque.	
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le pilier droit du portail d'entrée extérieur de la médiathèque. <b>Il doit être posé à 0.41 m du sol (mesure prise à partir du spit au sol).</b> Le repère doit être visible depuis la voirie.		Emplacement de la référence (clou ou marque)	Au pied du portail d'entrée <b>X = 799706.00</b> <b>Y = 6287261.38</b> Lambert 93	
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 799737.16 Y = 6287178.33	Sources de la donnée h PHE :	photographie dont l'auteur est inconnu, 1963, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V. repris par S.M.B.V.V, février 2011.		
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 4.54 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) :	<b>Z réf = 4.13 m NGF</b>	Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.55 m</b> du sol au pied du poteau à la laisse	
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE			Date : 16/06/2011		
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>			<b>Illustrations de la pose du repère</b>		
<p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Clou ou marque</p> <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Altitude de la référence</p>					
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>					
<p>h = 0.41 m</p> <p>Z = 4.54 m NGF</p> <p>Z réf = 4.13 m NGF</p> <p>Spit</p>					

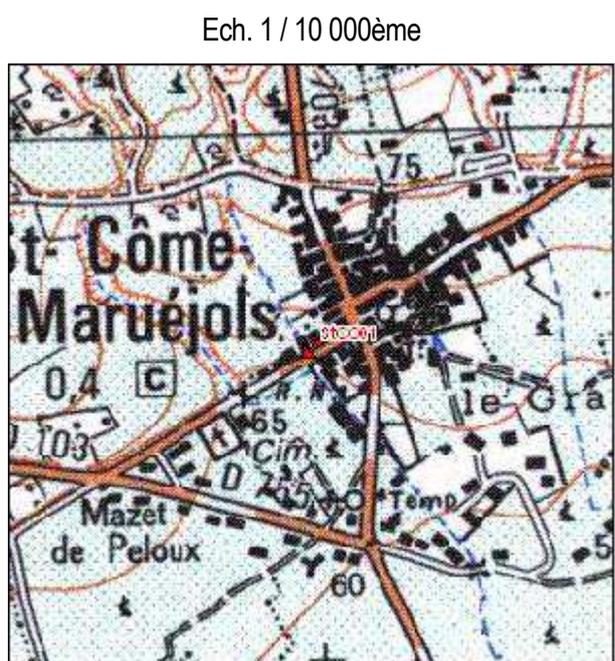
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DES SITES</b>	<b>COMMUNE DE : SAINT COME ET MARUEJOLS</b>
------------------------------------	---	---

Identifiant :	STC001	Crue :	Octobre 1988	Rivière :	rivière du village
Type crue :	débordement	Lieu-dit :		Type de support :	Poteau en pierre
Adresse :	Route de Maruéjols			Propriétaire :	Commune de Saint Côme et Maruéjols

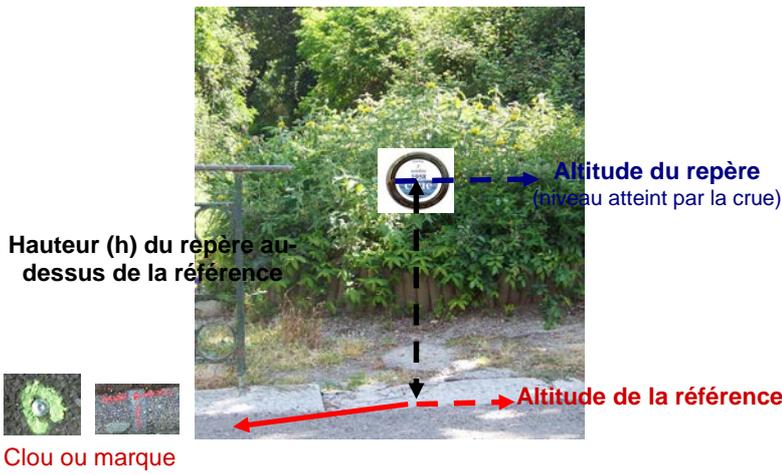
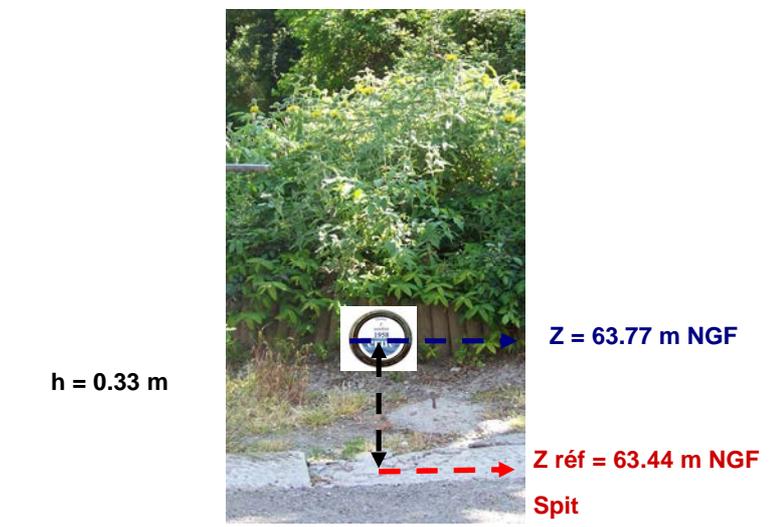
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Dalle du garage au n°5 de la route de Maruéjols. En 1988, des embâcles ont obstrués le pont et la barrière a été tordue par l'eau.	Convention (référence):	RC-2010-Saint Côme et Maruéjols-PU-1 (12 janvier 2011)
--	---	-------------------------	---

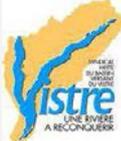
Description succincte du terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain,</li> <li>- présence de végétation,</li> <li>- circulation.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur une propriété privée, au 5 route de Maruéjols. La référence de la PHE a été mesurée à partir de la dalle du garage.
--	--

<b>Photographies :</b>	<b>Plan de situation :</b>
------------------------	----------------------------

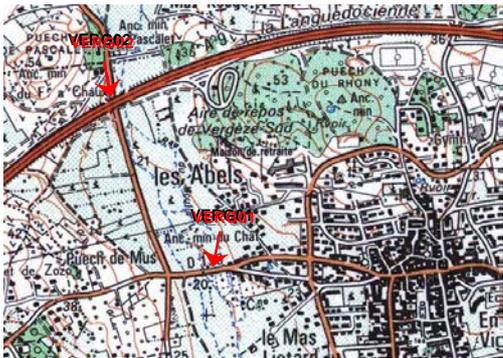


IGN SCAN 25

Identifiant : <b>STCO01</b>	Numéro de parcelle :      Domaine public	Report-laisse par rapport au repère : De la dalle du garage au terre plein près du parking
Emplacement du repère à poser : Fixer le repère de crue sur un poteau de fixation en pierre, au niveau du terre-plein (situé entre les places de parking et la rivière). <b>Il doit être posé à 0.33 m du sol.</b> Le repère doit être visible depuis la route et il ne doit pas gêner l'accès aux plantations.	Emplacement de la référence (clou ou marque) <b>X = 796650.41</b>	Lambert 93 : <b>Y = 6303877.62</b>
Positionnement de la laisse (Lambert 93) X = 796669.02 Y = 6303888.02	Source de la donnée h PHE : entretien avec un conseiller municipal - Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.	
Altitude du repère : (m NGF IGN 69) <b>Z = 63.77 m NGF</b>	Altitude de la référence (m NGF IGN 69) : <b>Z réf = 63.44 m NGF</b>	Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.02 m</b> à partir de la dalle du garage
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 10/05/2011
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>
 <p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Clou ou marque</p> <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Altitude de la référence</p>		
<p><b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b></p>  <p>h = 0.33 m</p> <p>Z = 63.77 m NGF</p> <p>Z réf = 63.44 m NGF Spit</p>		

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>		<b>CO-FINANCEURS</b>		
		 		
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>		<b>COMMUNE DE : VERGEZE</b>	
Identifiant :	<b>VERG01</b>	Crue :	Octobre 1988	
Type de crue :	Débordement	Lieu-dit :		
Adresse :	Avenue du Maréchal Juin		Rivière :	Rhône
Numéro de parcelle :	Section AM n°0147		Type de support :	Mur d'enceinte de la propriété « tortue passions »
			Propriétaire :	Commune de Vergèze
			Convention (référence) :	RC-2010-Vergèze-PU-1 (20 octobre 2010)
Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu urbain (sortie de village),</li> <li>- présence d'arbres à proximité.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Marque gravée à l'intérieur du garage privé (au 443 rue du mas liotard), visible en entrant sur la droite. Les propriétaires du bâtiment sont M. Unac José (le père) et M. Unac Mickaël (le fils).		
<b>Photographies :</b>		<b>Plan de situation :</b>		
 		Ech. 1 / 20 000ème 		
		IGN SCAN 25		

Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Marque gravée dans l'entrepôt (UNAC) situé au 443 rue du mas liotard.	Report-laisse par rapport au repère :	De l'intérieur de l'entrepôt au mur d'enceinte de « tortue passions »
Emplacement du repère à poser :	Fixer le repère de crue sur le mur d'enceinte de la propriété « tortue passions », avenue du Maréchal Juin. <b>Il doit être posé à 0.95 m du sol (mesure prise à partir du spit au sol).</b> Le repère est à positionner vers l'entrée, côté rue.	Emplacement de la référence (clou ou marque) :	au pied du mur d'enceinte <b>X = 797690.26</b> <b>Y = 6294615.44</b> Lambert 93
Positionnement de la laisse (Lambert 93)	X = 797717.30 Y = 6294617.11	Source de la donnée h PHE :	laisse de crue sur une propriété privée – 1988, repris par Hydratec, juillet 2009, pour S.M.B.V.V, repris par S.M.B.V.V, février 2011.
Altitude du repère : (m NGF IGN 69)	<b>Z = 22.09 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69)	<b>Z réf = 21.14 m NGF</b> Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = 0.9 m</b> du sol dans l'entrepôt à la laisse
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011	
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>	
<p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>			
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>			
<p>h = 0.95 m</p> <p>Z = 22.09 m NGF</p> <p>Z réf = 21.14 m NGF</p> <p>Spit</p>			

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>		<b>CO-FINANCEURS</b>		
		 		
<b>MISSION PAPI VISTRE (AXE 1)</b>	<b>ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES : IDENTIFICATION DU SITE</b>		<b>COMMUNE DE : VERGEZE</b>	
Identifiant :	<b>VERG02</b>	Crue :	Octobre 1988	
Type de crue :	Débordement	Lieu-dit :		
Adresse :	Route de Calvisson		Rivière :	Rhône
Référence PHE : (de la mesure de la laisse de crue)	Sous la poutre de l'ouvrage, l'eau affleurerait la poutre côté amont (du Rhône).		Type de support :	Pilier du pont de l'autoroute A9
Description succincte du terrain :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bord de la route départementale (RD1) où il y a beaucoup de circulation,</li> <li>- peu de place pour circuler à pied.</li> </ul>	Localisation de la laisse de crue : Laisse de crue relevée sur le domaine privé mais accessible depuis la voirie publique. La mesure a été prise sous la poutre de l'ouvrage (pont de l'autoroute A9), côté amont.		
<b>Photographie :</b>		<b>Plan de situation :</b>		
 <p>Pont de l'autoroute en 1988</p>		<p>Ech. 1 / 20 000ème</p>  <p>IGN SCAN 25</p>		
 <p>Site de pose → PHE</p>				

Identifiant : <b>VERG02</b>	Numéro de parcelle : Voirie publique	Report-laisse par rapport au repère: Pas de report
Emplacement du repère à poser : Fixer le repère de crue sur le pilier du pont côté amont.	Emplacement de la référence (clou ou marque) au pied du pilier <b>X = 797303.67</b> <b>Y = 6295206.22</b> Lambert 93	
Positionnement de la laisse (Lambert 93) X = 797303.88 Y = 6295207.07	Source de la donnée h PHE : photographie transmise par M. Valette (adjoint) en octobre 2010, repris par S.M.B.V.V, février 2011.	
Altitude du repère : (m NGF IGN 69) <b>Z = 28.94 m NGF</b>	Altitude de la référence : (m NGF IGN 69) <b>Z réf = 23.07 m NGF</b>	Hauteur (h en m) du repère au-dessus de la référence : <b>h PHE = m</b>
Nivellement réalisé par : OPSIA MEDITERRANEE		Date : 15/06/2011
<b>Schématisation des informations obligatoires :</b>		<b>Illustrations de la pose du repère</b>
<p>Hauteur (h) du repère au-dessus de la référence</p> <p>Altitude du repère (niveau atteint par la crue)</p> <p>Altitude de la référence</p> <p>Marque ou clou</p>		
<b>Photographie du site complétée avec les informations obligatoires :</b>		
<p>Z=28.94 m NGF</p> <p>h = 5.87 m</p> <p>Z réf=23.07 m NGF</p> <p>Marque peinture</p>		

MISSION

**ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES  
SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE  
(identification des sites et conception des repères)**

Identifiant :	<b>BOIS03</b>	Date événement :	10/1988	Commune :	<b>BOISSIERES</b>
Type crue :	Débordement	Cours d'eau :	Rhône	Lieu-dit :	Pont de Bizac
Référence : (pr mesure PHE)	Chaussée au niveau du croisement du chemin			Positionnement :	X = 751590,5 Y = 1865864,95
h PHE :	+1.5m	Z référence :	0	Z PHE :	0

Commentaire : Hauteur approximative - 0.3m en 2002 et 2005 - 0.2m à chaque grosse pluie  
Repère à poser sur bâtiment ancien à l'angle du chemin et de la route

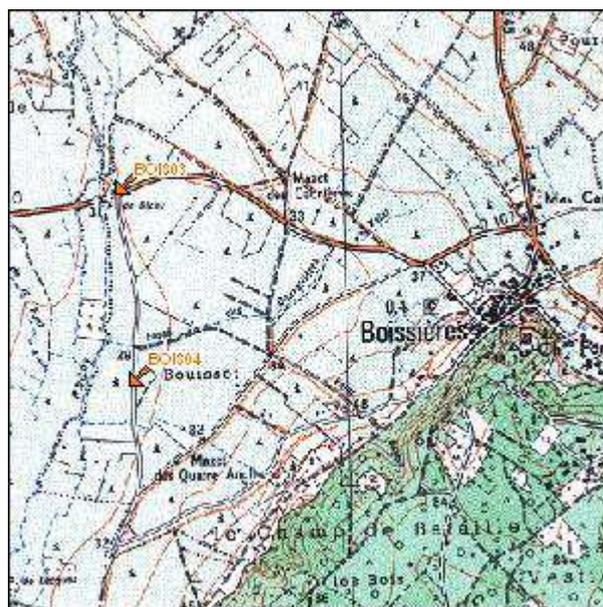
Relevé PHE :	Hydratec	Date :	09/03/2009
Nivellement PHE :		Date :	

Photo :

Plan de situation :

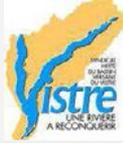


Ech. 1 / 25 000ème





MAITRE  
D'OUVRAGE



CO-FINANCEURS



MISSION

## ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE (identification des sites et conception des repères)

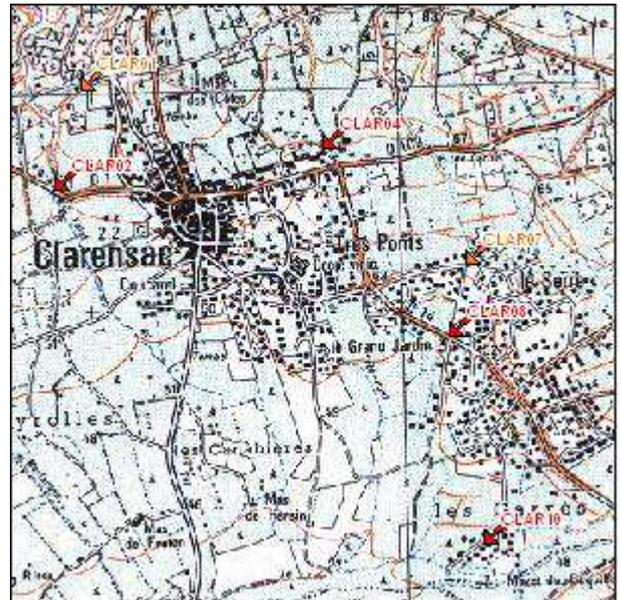
Identifiant :	<b>CLAR01</b>	Date événement : 1988	Commune :	<b>CLARENSAC</b>
Type crue :	Débordement	Cours d'eau : valat du Fond des Canons	Lieu-dit :	381 chemin de St Romain
Référence : (pr mesure PHE)	Sol au droit de l'angle du mur coté Ouest de l'entrée		Positionnement :	X = 751157,89 Y = 1871636,06
h PHE :	+0,75m	Z référence : 0	Z PHE :	0
Commentaire :	Eau au niveau du joint entre 4ème et cinquième pierre Route submergée au niveau du franchissement (buse de capacité limitée) et ruissellement de la route Est			
Relevé PHE :	Hydratec	Date :	24/03/2009	
Nivellement PHE :		Date :		

Photo :



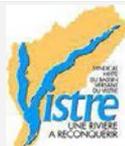
Plan de situation :

Ech. 1 / 25 000ème





MAITRE  
D'OUVRAGE



CO-FINANCEURS



MISSION

## ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE (identification des sites et conception des repères)

Identifiant :	<b>CLAR10</b>	Date événement :	1988	Commune :	<b>CLARENSAC</b>
Type crue :	Ruissellement	Cours d'eau :		Lieu-dit :	Les Garrès
Référence : (pr mesure PHE)	Chaussée devant le n°256 (M. SERRANO)			Positionnement :	X = 752490,89 Y = 1870124,11
h PHE :	+1,2m	Z référence :		Z PHE :	0

Commentaire : Repère à poser sur un poteau le long de la route

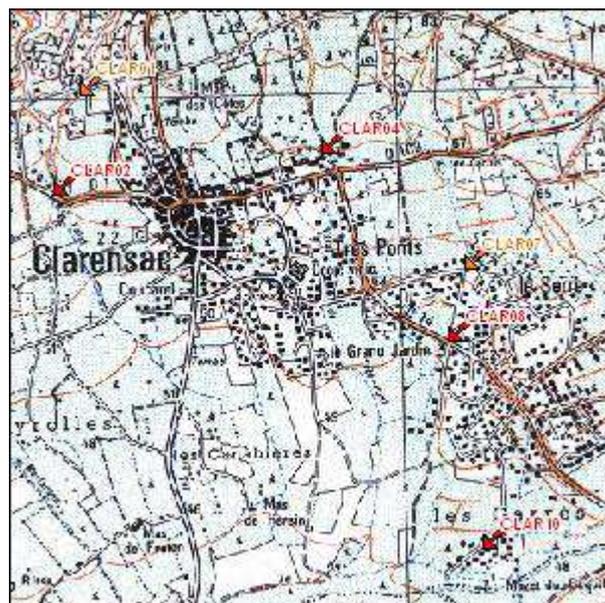
Relevé PHE :	Hydratec	Date :	24/03/2009
Nivellement PHE :		Date :	

Photo :

Plan de situation :



Ech. 1 / 25 000ème





MAITRE  
D'OUVRAGE



CO-FINANCEURS



MISSION

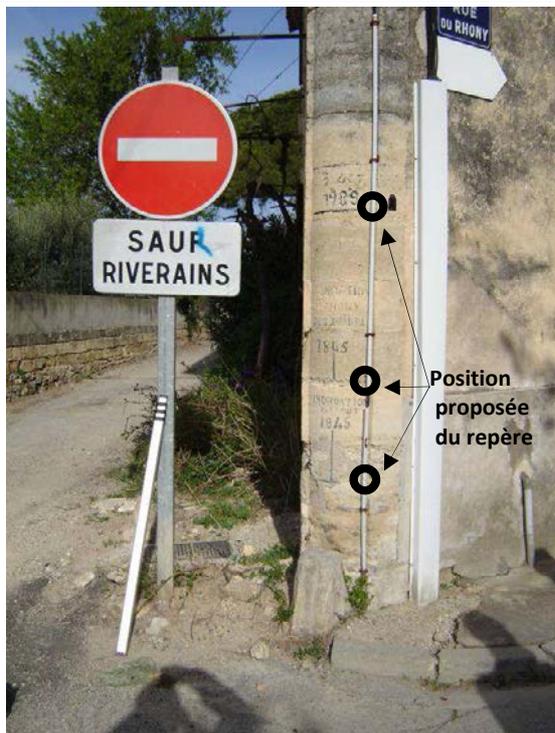
## ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE (identification des sites et conception des repères)

Identifiant :	<b>CODO01</b>	Date événement :	oct. 1988	Commune :	<b>CODOGNAN</b>
Type crue :	Débordement	Cours d'eau :	Rhony	Lieu-dit :	Maison Gaussin - Intersection rue du Rhony Chemin des Jardiniers
Référence : (pr mesure PHE)	Marque sur l'angle de la maison			Positionnement :	X = 751682,27 Y = 1860881,95
H PHE :	+0.0m	Z référence :	0	Z PHE :	0

Commentaire : Marque pour 2 autres crues : 3 aout 1845 et 23 sept.1845.

Relevé PHE :	Hydratec	Date :	25/03/2009
Nivellement PHE :		Date :	

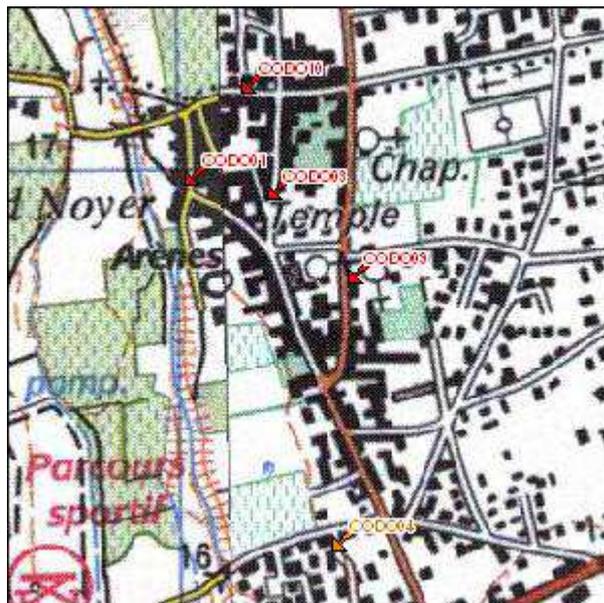
Photo :



Position  
proposée  
du repère

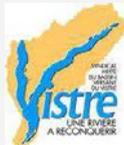
Plan de situation :

Ech. 1 / 10 000<sup>ème</sup>





MAITRE  
D'OUVRAGE



CO-FINANCEURS



MISSION

## ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE (identification des sites et conception des repères)

Identifiant :	<b>CONG01</b>	Date événement :	oct. 1988	Commune :	<b>CONGENIES</b>
Type crue :	Ruissellement	Cours d'eau :	Tourel et Montadou	Lieu-dit :	Croisement rue principale - rue Anguillon
Référence : (pr mesure PHE)	Chaussée			Positionnement :	X = 747042,86 Y = 1865623,21
h PHE :	+0.4m	Z référence :	0	Z PHE :	0

Commentaire : A reporter à l'angle de la mairie : positionner le repère 0.4m au dessus du niveau de la chaussée au droit de la mairie.  
Niveau d'eau en dessous des pierres des fenêtres.

Relevé PHE : Hydratec Date : 24/04/2009

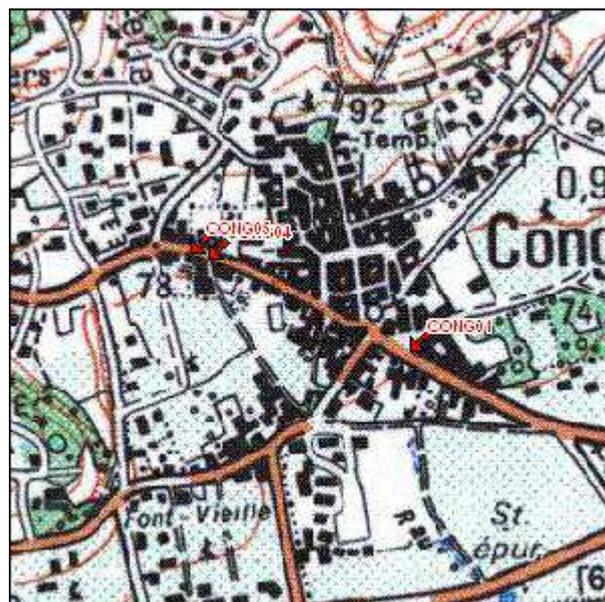
Nivellement PHE : Date :

Photo :

Plan de situation :

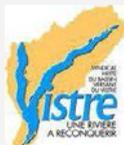


Ech. 1 / 10 000ème





MAITRE  
D'OUVRAGE



CO-FINANCEURS



MISSION

## ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE (identification des sites et conception des repères)

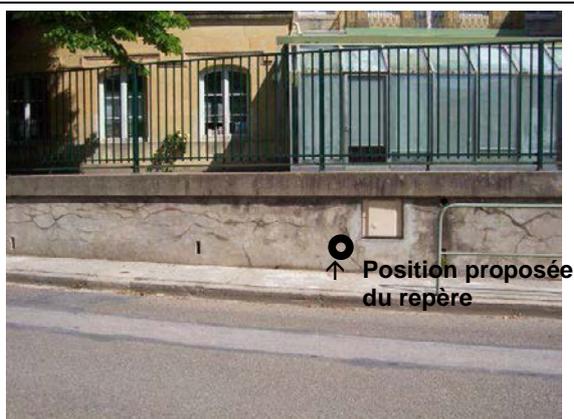
Identifiant :	<b>CONG04</b>	Date événement :	2002	Commune :	<b>CONGENIES</b>
Type crue :	Ruissellement	Cours d'eau :	Tourel	Lieu-dit :	Ecole
Référence : (pr mesure PHE)	Bas du compteur électrique du chemin du Tourel		Positionnement : X = 746777,64 Y = 1865746,26		
h PHE :	+0.2m	Z référence :	0	Z PHE :	0

Commentaire : Repère à poser sur mur de l'école avant les barrières (même repère que CONG05).

Relevé PHE :	Hydratec	Date :	24/04/2009
Nivellement PHE :		Date :	

Photo :

Plan de situation :

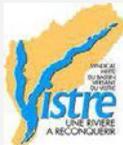


Ech. 1 / 10 000ème





MAITRE  
D'OUVRAGE



CO-FINANCEURS



MISSION

## ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VISTRE (identification des sites et conception des repères)

Identifiant :	<b>CAIL06</b>	Date événement :	2005	Commune :	<b>LE CAILAR</b>
Type crue :	Débordement	Cours d'eau :	Vistre et Rhône	Lieu-dit :	Av Emile Jamais
Référence : (pr mesure PHE)	Haut de la digue béton			Positionnement :	X = 753650,54 Y = 1854143,67
h PHE :	-0.17m	Z référence :	0	Z PHE :	4.032

Commentaire : PHE\_122  
marque également pour la crue de 1994  
2 repères à poser à coté de l'échelle de crue située sur la pile centrale du pont

Relevé PHE : DDE – Hydrologik Ingénierie

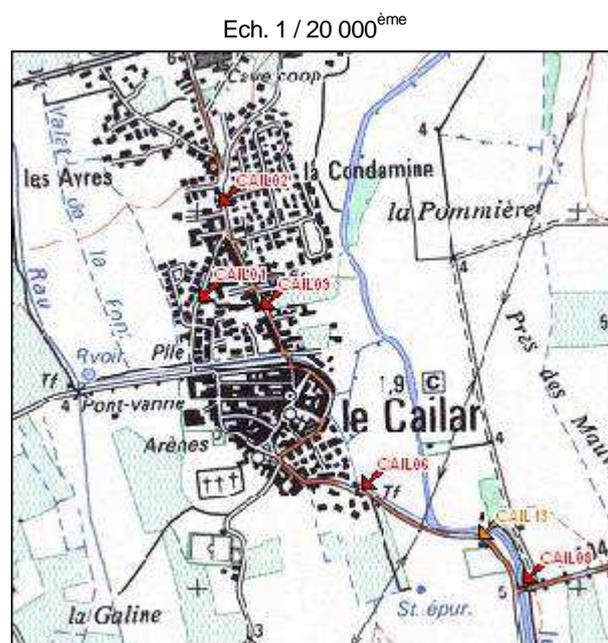
Date :

Nivellement PHE :

Date :

Photo :

Plan de situation :





## ANNEXE 3 : Repères de crue – SMBVV



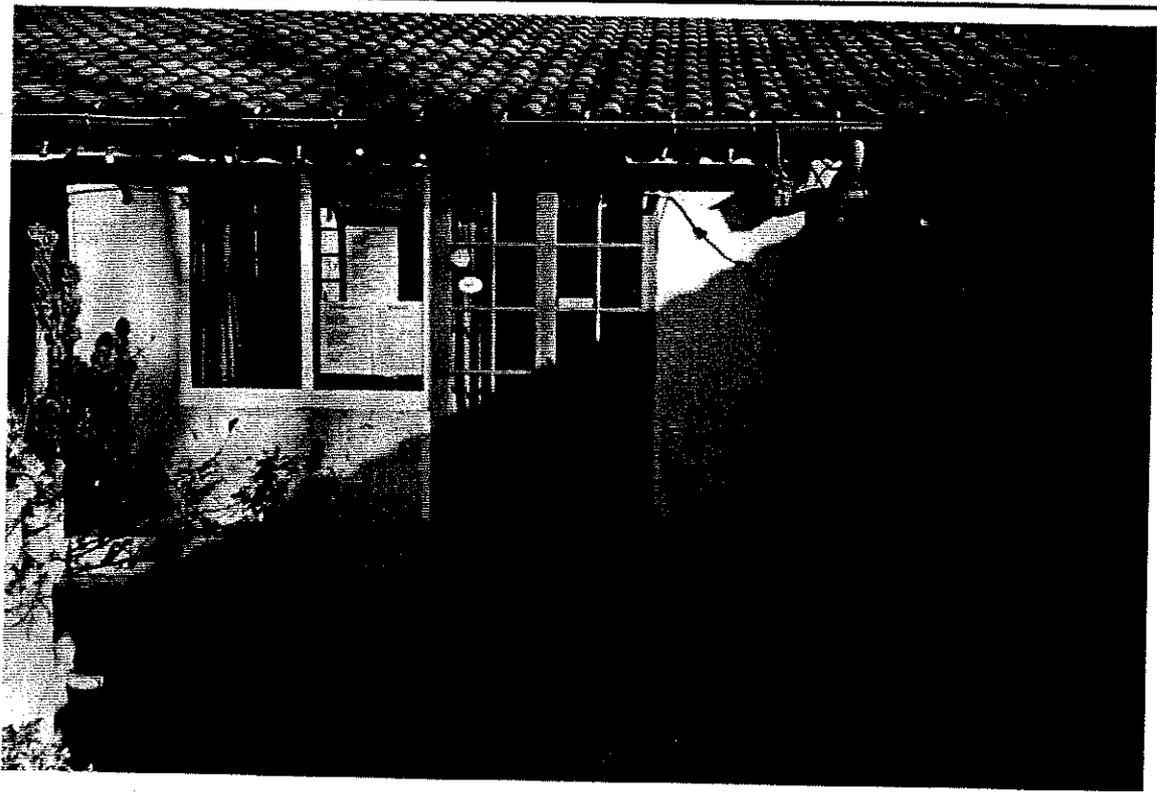


FICHE DES **P**LUS **H**AUTES **E**AUX

COURS D'EAU	
Razil	
COMMUNE	
Aigues Vives	
N° de P.H.E.	Support fixe
26	dalle béton



OBSERVATIONS OU ENQUETE					SI ENQUETE	
N°	REPERE (seuil, TN, fenêtre,...)	HAUTEUR / repère (m)	COTE PHE (m NGF)	DATE de l'enquête	DRESSEE par	
188	dalle béton	0.25	20.27	28/01/2000	BCEOM	
Remarques (ts, durée, dégâts,... ) => indication donnée par le propriétaire du restaurant inondation fréquente (quasi-annuelle)						
Remarques (ts, durée, dégâts,... ) =>						
Remarques (ts, durée, dégâts,... ) =>						





**ANNEXE 4 : Témoignages recueillis par  
EGIS Eau**



COURS D'EAU
<b>Rhône</b>

COMMUNE (lieu-dit)
<b>Codognan</b>

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
1	1 et 2



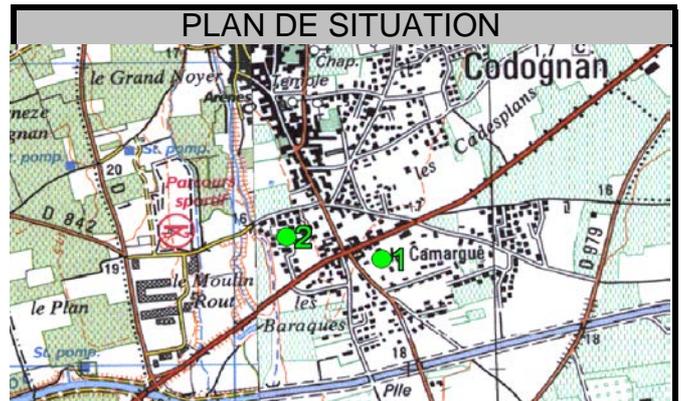
TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Garcia Jacques 53, route de la camargue 30920 Codognan tel: 04-66-35-42-51</p> <p>Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors de la crue de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la maison était en construction, les propriétaires étaient sur place deux jours après la crue</li> <li>- ils ne savent pas d'où venait l'eau</li> <li>- la crue de 1988 était exceptionnelle, c'est la seule fois où ils ont été inondés</li> </ul> <p>La maison correspond aux points 9 et 11 du document "Inondations du 3 octobre 1988" de la Direction Départementale de l'Equipement du Gard, 4 octobre 1988 (cf. photo ci-contre).</p> <p style="text-align: right;">Point 11</p>



PHE à lever	<p>Les deux PHE se trouvent sur le lieu de témoignage. PHE n° 1: La poignée de la porte du garage de M. Garcia</p>		
		<p>PHE n°2: Plinthe de l'entrée de M. Garcia</p>	

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF
octobre 1988	0 par rapport au haut de la poignée		
octobre 1988	5 cm par rapport à la plinthe de la dernière marche de l'entrée		

COURS D'EAU	
<b>Rhône</b>	
COMMUNE (lieu-dit)	
<b>Codognan</b>	
N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
2	3



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
		<p>Mme Belin Régine 8, lotissement la tuillère 30920 Codogan tel: 04-66-35-11-45</p> <p>Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis</p>

PHE à lever	<p>La PHE se trouve sur le lieu du témoignage. PHE n°3: la barre du volet de Mme Belin.</p> 
-------------	---

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF
octobre 1988	5 cm au dessus de la barre du volet		

# FICHE DE TEMOIGNAGE



COURS D'EAU
<b>Valat de Payet</b>

COMMUNE (lieu-dit)
<b>Calvisson</b>

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
<b>3</b>	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Boudon Jacky 4 chemin d'Ourneze 30420 Calvisson Portable: 06-82-02-49-51 Fixe: 04-66-01-21-44</p> <p>Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis</p>	<p>M. Boudon n'a eu des problèmes d'inondation que lors de la crue de 1988.</p> <p>Lors de la crue de 1988, le hangar de M. Boudon a été inondé et il y a eu de l'eau à la hauteur du premier queron du bâtiment (approximatif).</p> <p>Autres information recueillies:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fossé du Valat de Payet est un fossé important de Calvisson</li> <li>- ce fossé n'est pas entretenu</li> <li>- un lotissement s'est construit la crue de 1988 et qu'il est situé par endroit en contre-bas du fossé.</li> </ul>

PHE à lever				
-------------	--	--	--	--

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

**Le Merlanson**

## COMMUNE (lieu-dit)

**Saint Côme-et-Maruéjols**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
4	

## PLAN DE SITUATION



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Mme Guyot 85 chemin fontaine de Robert 30870 Saint-Côme-et-Maruéjols</p> <p>Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors de la crue de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Chemin Puits d'Avril est le lieux de gros écoulements d'eau</li> <li>- il y a eu 20cm d'eau sur le Chemin Puits d'Avril</li> <li>- le fossé n'a pas débordé</li> <li>- il n'y a pas eu de dégâts à déplorer chez Mme Guyot</li> <li>- le jardin a été traversé par un cours d'eau</li> </ul> <p>Autres informations recueillies:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de manière générale lors de gros épisodes pluvieux, le Chemin Puits d'Avril est le lieux de gros écoulements d'eau et le Jardin de Mme Guyot est inondé</li> <li>- Mme Guyot a fait un trou dans le muret de son jardin afin de faciliter les écoulements au travers de son terrain.</li> </ul>

PHE à lever				

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

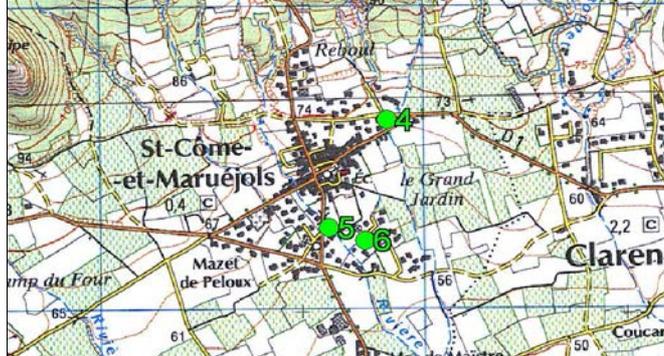
**Rivière du village**

## COMMUNE (lieu-dit)

**Saint-Côme-et-Maruéjols**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
5	

## PLAN DE SITUATION



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	Mme Rodier 15 rue du Jeu de Boules 30870 Saint-Côme-et-Maruéjols  Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis	Lors de la crue de 1988: - la maison n'a pas été inondée car le mur du jardin la protégeait, et elle a été construite en "hauteur" (vide sanitaire important) - il y a eu de l'eau dans le jardin, jusqu'à la hauteur de la première marche de l'escalier de la terrasse (environ 10 cm), issue du ruissellement.  Autre information recueillie: - Les zones du village les plus touchées par la crue de 1988 sont à proximité de la rue du Grand Jardin.

PHE à lever				
	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

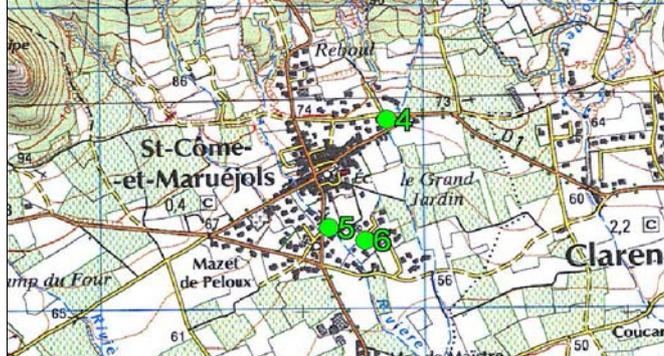
Rivière du village

## COMMUNE (lieu-dit)

Saint-Côme-et-Maruéjols

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
6	

## PLAN DE SITUATION



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Rigaud Luc 225, rue du Grand Jardin 30870 Saint-Côme-et-Maruéjols Tel: 04-66-81-55-17</p> <p>Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors de la crue de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'eau arrivait du village et non pas du ruisseau qui débordait</li> <li>- le ruisseau s'écoule sous une buse entre le numéro 320 et 225 de la rue du Grand Jardin</li> <li>- il y avait beaucoup de courant, le muret de M. Rigaud s'est écroulé en partie</li> <li>- le terrain de M. Rigaud a été inondé mais sa maison n'a subi aucun dégâts étant donné qu'elle est construite avec un vide sanitaire de 1,5m</li> </ul> <p>Autres informations recueillies:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lors des autres événements (hormis la crue de 1988), M. Rigaud n'a pas eu de problèmes d'inondation</li> <li>- le fossé n'est pas entretenu et s'il survenait à nouveau un événement alors il déborderait, d'autant plus que la sortie de la buse est fortement encombrée</li> <li>- M. Rigaud a déjà fait part de son avis concernant le risque inondation dans sa commune, lors d'une enquête publique effectuée en 2010.</li> </ul>

PHE à lever				
	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

**Lagau de Nages**

## COMMUNE (lieu-dit)

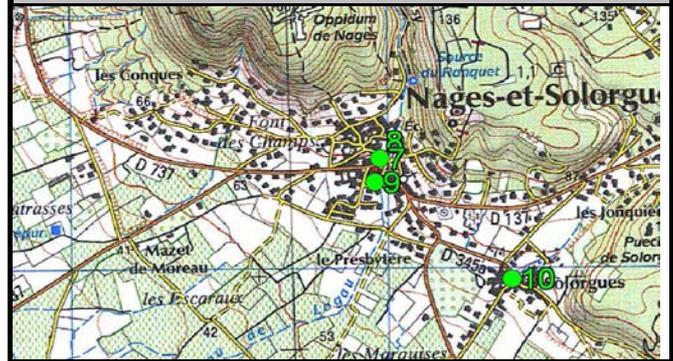
**Nages-et-Solorgues**

N° de témoignage

7

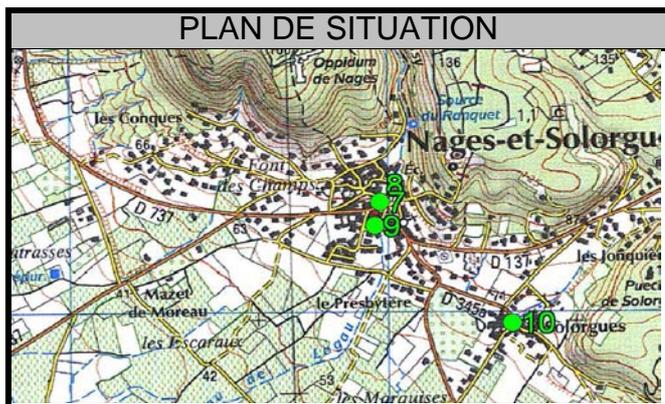
N° de P.H.E. à lever

## PLAN DE SITUATION



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée		Informations recueillies	
	<p>Mourgues Armand 21 place de la république 30114 Nages-et-Solorgues Tel: 04-66-73-70-94</p> <p>Témoignage recueilli le 23/03/2012 par Egis</p>		<p>Lors de la crue de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il y avait plus d'1 m d'eau dans la maison</li> <li>- l'eau a traversé la maison, elle est entrée par la fenêtre du rez-de-chaussée est sortie dans la cour par la véranda</li> <li>- une cloison a été emportée (porte cloisonnée avec des briquettes)</li> <li>- le buffet du salon a été soulevé et est tombé sur la table</li> <li>- la machine à coudre "singer" a été emportée</li> <li>- la place du village s'est écroulée quand l'ouvrage romain qui permettait au Lagau de Nages de passer sous la place a explosé</li> <li>- il a fallu venir au secours du locataire du rez-de-chaussée qui n'arrivait pas a sortir de la maison</li> <li>- la cour de la maison était totalement inondée</li> <li>- la rue Boris Aliger s'était transformée en torrent</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Mourgues a monté un dossier sur les dégâts de l'inondation de 1988 dans sa maison (photographies) mais il ne l'a pas retrouvé au moment de l'enquête. Il serait intéressant de la recontacter afin d'avoir ces informations.</li> <li>- depuis l'évènement de 1988, l'ouvrage romain a été restauré</li> </ul>	
PHE à lever				
	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

COURS D'EAU	
<b>Lagau de Nages</b>	
COMMUNE (lieu-dit)	
<b>Nages-et-Solorgues</b>	
N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
8	



Personne rencontrée	Informations recueillies
<p>Mourgues Armand 21 place de la république 30114 Nages-et-Solorgues Tel: 04-66-73-70-94</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Second entretien avec M. Mourgues avec photographies à l'appui. Lors des inondation de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il a fallu tendre une corde entre la maison de M. Mourgues et le cyprès en face de la rue pour secourir deux enfants qui attendaient le bus rue de l'oppidum.</li> <li>- la fenêtre du rez-de-chaussée a été défoncée</li> <li>- la maison a été inondée par environ 1,5 m d'eau et les portes ont du être changées</li> </ul> <p>la porte de la salle à manger</p>   <p>la porte du rez-de chaussée (coiffeuse)</p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- la cour a été inondée</li> </ul>  <p>Lors des inondations de 1994:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'eau est rentrée dans la maison, mais moins qu'en 1988</li> <li>- dans la rue on ne voyait plus le trottoir, il y avait beaucoup de courant devant chez M. Mourgues</li> </ul>   <p>Lors des inondations de 1995:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le village a été classé en catastrophe naturelle, M. Mourgues a à nouveau eu des dégâts (mais moindre qu'en 1988)</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au cœur du village, il y avait en 1988 des avaloirs de 80x80cm pour évacuer les eaux pluviales, ils ont été remplacés par des avaloirs plus petits et des buses de 40cm de diamètre</li> <li>- des travaux sont en cours sur la place de la république; la fenêtre du rez-de-chaussée de M. Mourgues se trouvera au niveau du trottoir, ce qui pourrait être dangereux si un évènement tel que celui de 1988 se reproduisait</li> </ul>

TEMOIGNAGE

- depuis l'évènement de 1988, les berges de Lagau ont été renforcées et un piège à embâcles (grille) a été mis en place sur le cours d'eau
- le bâtiment de l'entreprise Mascarel n'a quant à lui pas été inondé en 1988
- M. Mourgues a subi d'autres inondations en 2000-2002 (approximatif)

PHE à lever

La PHE se trouve sur le lieu de témoignage.

PHE n°4: au bas de l'escalier, au niveau du troisième poteau de l'escalier de la salle à manger de M. Mourgues



Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF
octobre 1988			

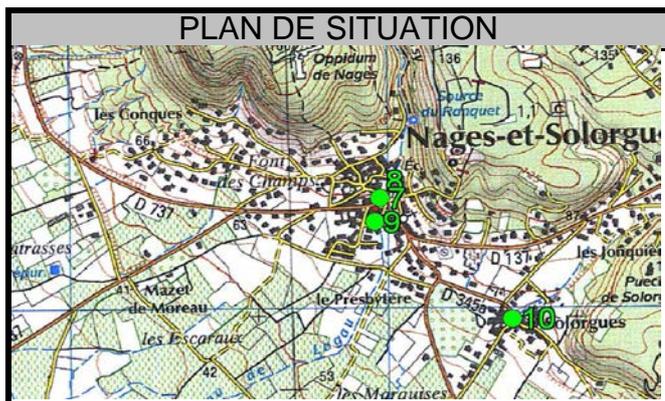
# FICHE DE TEMOIGNAGE



COURS D'EAU
<b>Lagau de Nages</b>

COMMUNE (lieu-dit)
<b>Nages-et-Solorgues</b>

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
9	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Deguilhem Mireille et Henri 80 route de Langlade 30114 Nages-et-Solorgues (Point n° 9 correspond aux faits décrits et non à l'emplacement de la personne rencontrée)</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Mme Deguilhem est la fille de Mme Gourdon qui résidait place du temple en 1988, elle témoigne pour sa mère.</p> <p>Lors des inondations de 1988 (chez Mme Gourdon):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il y avait environ 1m d'eau dans la maison de Mme Gourdon</li> <li>- il y avait beaucoup de courant et l'eau dévalait très vite les rues, on aurait dit un "torrent"</li> <li>- le mobilier a été emporté par les eaux</li> <li>- il a fallu un mois et demi de nettoyage avant que Mme Gourdon puisse retrouver son logement</li> </ul> <p>Lors des inondations de 2002 (chez Mme Gourdon):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'eau est rentrée jusque dans le couloir de la maison</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maison de Mme Gourdon a souffert d'autres inondations mais Mme Deguilhem ne se souvient pas des dates exactes</li> <li>- les deux Lagau (de Nages et de Solorgues) on été nettoyés après l'évènement de 1988</li> <li>- derrière la Mairie un dos d'âne a été construit, il permet de diminuer les inondations</li> <li>- la maison de Mme Gourdon a été aménagée afin de faciliter les écoulements: à l'entrée du jardin un "caniveau de rétention" et une vanne à la sortie du jardin</li> <li>- le village est trop bétonné, il faudrait mettre des haies plutôt que des murs le long des jardins afin de faciliter les écoulements d'eaux pluviales et l'infiltration de l'eau dans le sol</li> <li>- M. Alle à Solorgues a été très sinistré par les inondations en 1988</li> <li>- 10 m le long des berges du Lagau ont été cédées volontairement par les habitants à la commune afin de mieux les entretenir et ainsi favoriser l'écoulement du cours d'eau lors des crues.</li> </ul>

PHE à lever	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



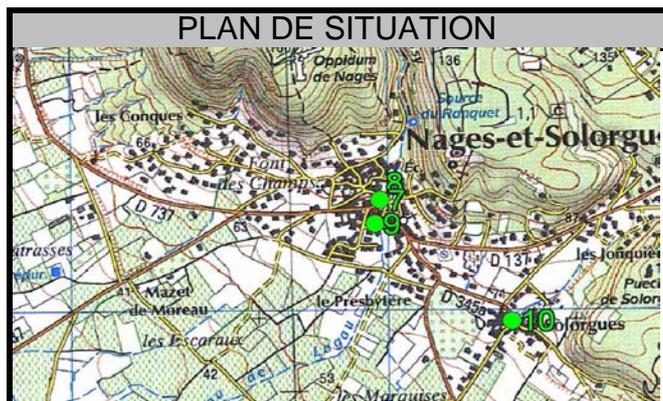
## COURS D'EAU

**Lagau de Solorgues**

## COMMUNE (lieu-dit)

**Nages-et-Solorgues**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
10	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Alle Pierre 11 rue Jean Jaurès 30114 Nages-et-Solorgues Tel: 04 66 35 12 96</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il y avait environ 80 cm d'eau dans le salon de M. Alle, l'eau se déversait en passant par la fenêtre</li> <li>- M. Alle ne pouvait pas ouvrir la porte d'entrée de la maison du fait de la pression de l'eau à l'extérieur</li> <li>- la rue Jean Jaurès est en contre-bas du village et elle formait un véritable cours d'eau</li> <li>- l'eau venait du Lagau et du ruissellement en provenance de la partie haute du village</li> <li>- les eaux provenaient de la rue Jean Moulin et de la rue de la Carreirasse, elles formaient un tourbillon sur la place du 8 mai</li> <li>- il y avait beaucoup de courant, la cabine téléphonique place du 8 mai a été arrachée et la voiture de la maison d'en face a été charriée dans la cour.</li> <li>- le Lagau passait sous la rue Jean Jaurès via un ouvrage romain dont les voûtes se sont effondrées. Les eaux du Lagau ne pouvant plus être évacuées sous la rue, l'écoulement du cours d'eau s'est fait sur la rue</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la rue a été rabaissée et creusée (environ 60 cm au centre et 20 cm sur les côtés)</li> <li>- l'ouvrage romain a été remplacé par des grandes buses (environ 1 m de diamètre)</li> <li>- M. Alle a monté un dossier sur les dégâts de l'inondation de 1988 dans sa maison (photographies) mais il ne l'a pas retrouvé au moment de l'enquête. Il serait intéressant de le recontacter afin d'avoir ces informations.</li> <li>- En principe, M. Alle a été le plus touché par les inondations de 1988 à Solorgues</li> </ul>

PHE à lever	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

**Rhône**

## COMMUNE (lieu-dit)

**Vergèze**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
11	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>M. Gausse 25 rue droite 30310 Vergèze Tel: 06 07 47 33 81</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Gausse n'était pas présent, cela fait seulement 4 ans qu'il réside dans cette maison.</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Gausse n'a jamais eu de problème d'inondations dans cette maison</li> <li>- les portes de la maison ont été changées, la levée de PHE est impossible</li> <li>- La maison correspond au point 17 du document "Inondations du 3 octobre 1988" de la Direction Départementale de l'Equipement du Gard, 4 octobre 1988 (cf. photo ci-dessous).</li> </ul> 

PHE à lever				
	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

FICHE DE TEMOIGNAGE



COURS D'EAU

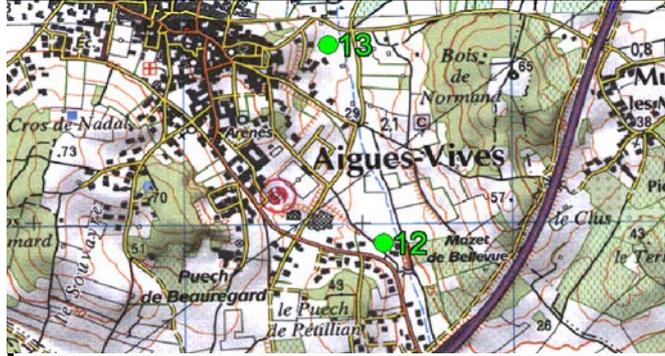
**Razil**

COMMUNE (lieu-dit)

**Aigues Vives**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
12	

PLAN DE SITUATION



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	M. Astugue 885 route de la gare 30670 Aigues-Vives  Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis	En 1988, le Razil a un peu débordé, mais M. Astugue n'a pas été inondé (ni ses voisins, absents lors de l'enquête).  Autre information: En général, le Razil ne déborde pas et il n'y a pas de problème.

PHE à lever				
-------------	--	--	--	--

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

COURS D'EAU

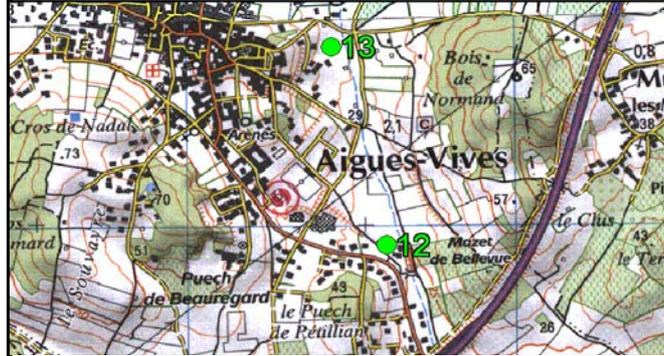
**Razil**

COMMUNE (lieu-dit)

**Aigues Vives**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
13	

PLAN DE SITUATION

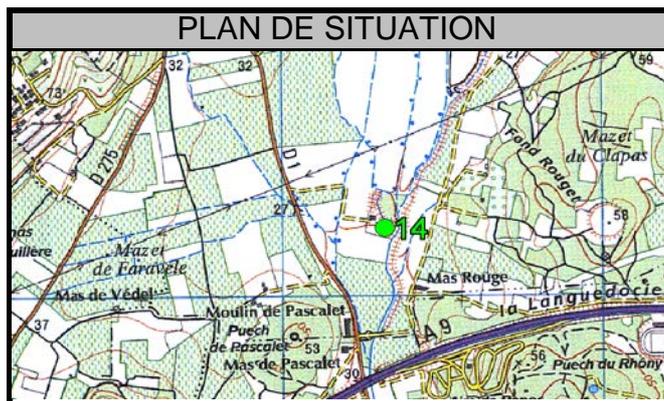


TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	Cabanis Lionel 31 impasse de Mus 30670 Aigues-Vives Tel: 04 66 77 73 21  Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis	Lors des inondations de 1988: - il y a eu 30 cm d'eau dans le garage, mais pas de dégâts dans la maison - le Razil a débordé sur la route  Autres informations: - en général le Razil déborde du côté opposé à la maison - depuis 1988, la route au bord du Razil a été élargie, ce qui permet au cours d'eau de s'écouler plus facilement lorsqu'il déborde - ce terrain était anciennement une vigne du grand-père de M. Cabanis et il n'y a jamais eu de problèmes d'inondation à sa mémoire - ses voisins n'ont à priori pas de problèmes d'inondation.

PHE à lever				
-------------	--	--	--	--

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

COURS D'EAU	
<b>Rhône</b>	
COMMUNE (lieu-dit)	
<b>Calvisson</b>	
N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
14	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Sylvie Pignon Le petit Pascalet 30420 Calvisson Tel: 04 66 71 65 39</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Pignon ne résidait pas ici</li> <li>- la maison avait été inondée</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la maison est surélevée</li> <li>- le jardin est entouré de digues qui protègent la maison des inondations</li> <li>- les prés des chevaux autour de la maison (hors de la protection des digues) sont souvent inondés</li> <li>- la maison n'a pas été inondée depuis 1988</li> <li>- M. Pignon a un tractopelle et entretient régulièrement les fossés autour de la maison</li> </ul>



la maison (terrasse) et les digues en arrière plan

PHE à lever				
-------------	--	--	--	--

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



COURS D'EAU
<b>Ruisseau de Maruéjols</b>

COMMUNE (lieu-dit)
<b>Maruéjols</b>

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
<b>15</b>	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Chartier Marie-Pierre Chemin de Fontarame Hameau de Maruéjols 30870 St-Côme-et-Maruéjols Tel: 06 74 93 84 10</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Chartier ne résidait pas à Maruéjols, elle n'a donc pas d'informations concernant cet évènement.</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les bâtiments sont surélevés (obligation du POS)</li> <li>- le cours d'eau déborde de temps en temps sur le chemin qui le longe</li> <li>- Mme Chartier n'a jamais été inondée (depuis 2002)</li> <li>- l'ancien propriétaire à qui Mme Chartier a acheté le terrain et le bâti est Michel Verdier, l'adjoint au Maire (absent lors de l'enquête).</li> </ul>

PHE à lever				
-------------	--	--	--	--

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

**Valat de la Font**

## COMMUNE (lieu-dit)

**Bizac**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
16	

## PLAN DE SITUATION



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>M. et Mme. Pieri 2 impasse des Pins 30420 Calvisson (Bizac) Tel: 04 66 01 26 12</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il n'y a pas eu de dégâts dans la maison</li> <li>- le champs en face a été inondé en partie</li> <li>- la maison au 4 impasse des Pins a été inondée (et revendue plusieurs fois depuis)</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les autres maisons de l'impasse n'étaient pas construites en 1988</li> <li>- M. et Mme Pieri ne savent pas d'où venait l'eau</li> <li>- la maison de M. et Mme Pieri n'a jamais été inondée.</li> </ul>

PHE à lever				

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF

# FICHE DE TEMOIGNAGE



## COURS D'EAU

**Rhône**

## COMMUNE (lieu-dit)

**Caveirac**

N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
17	

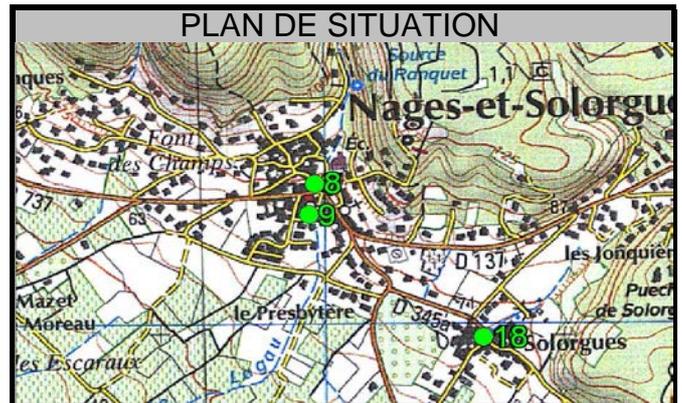


TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>LEC Jean-Pierre 3 lotissement des capucines 30820 Caveirac Tel: 04 66 81 57 40</p> <p>Témoignage recueilli le 30/03/2012 par Egis</p>	<p>Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il n'y a eu de gros dégâts dans la maison</li> <li>- l'eau est montée de 1 m sur la terrasse</li> <li>- la maison était construite sur un radier, elle s'est enfoncée lors des inondations (reconstruite aujourd'hui)</li> <li>- la famille a dû être évacuée d'urgence chez les voisins dont la maison possédait un étage de plus. Ils se sont attachés à une corde pour traverser la rue.</li> <li>- il y avait beaucoup de courant, la table de ping-pong des voisins a été emportée par les eaux jusqu'à Clarensac</li> <li>- l'eau est restée dans la maison pendant 3 jours</li> <li>- la famille a été relogée durant 1 mois par la mairie</li> <li>- l'eau venait de la coline "les Ramias"</li> </ul> <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme et M. Lec possèdent un dossier (photographies) sur les inondations de 1988 mais ils ne l'ont pas retrouvé au moment de l'enquête. Il serait intéressant de les recontacter afin d'avoir ces informations.</li> <li>- des aménagements ont été faits suite à l'évènement de 1988: le fossé a été repris le long de la route (D40) pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales.</li> </ul>

PHE à lever				
	Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m	Altitude de la PHE en m NGF

--	--	--	--

COURS D'EAU	
<b>Lagau de Solorgues</b>	
COMMUNE (lieu-dit)	
<b>Nages-et-Solorgues</b>	
N° de témoignage	N° de P.H.E. à lever
18	



TEMOIGNAGE	Personne rencontrée	Informations recueillies
	<p>Alle Pierre 11 rue Jean Jaurès 30114 Nages-et-Solorgues Tel: 04 66 35 12 96</p> <p>Témoignage recueilli le 06/04/2012 par Egis</p>	<p>Second entretien avec M. Alle avec photographies à l'appui. Lors des inondations de 1988:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il y avait beaucoup de courant dans la rue Jean Jaurès, la cabine téléphonique de la place du 8 mai 1945 ainsi qu'un figuier ont été emportés par les eaux</li> </ul>  <p style="text-align: right;">la rue Jean Jaurès lors des inondations de 1988</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les voutes souterraines se sont effondrées, les rues ont été détruites par les eaux et ont du être reconstruites</li> </ul>  <p style="text-align: right;">la cour de M. Alle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'eau est entrée par la fenêtre et a fait beaucoup de dégâts dans la maison. Les meubles du salon ont du être changés à l'exception du buffet.</li> </ul>  <p>Autres informations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une partie des berges de Lagau a été goudronnée alors qu'il y a une interdiction de bâtir dans la zone.</li> <li>- une zone de 10 m le long des berges de Lagau est réservée pour l'entretien des berges et pour favoriser l'écoulement et l'infiltration de l'eau en période de crue.</li> </ul>

PHE à lever

La PHE se trouve sur le lieu de témoignage.



PHE n°5: au dessus du dernier tiroir  
du buffet du salon de M. Alle

Date de la crue	Hauteur par rapport à un support	Altitude du support en m NGF	Altitude de la PHE en m NGF
octobre 1988			

## ANNEXE 5 : Cartographie informative des crues historiques

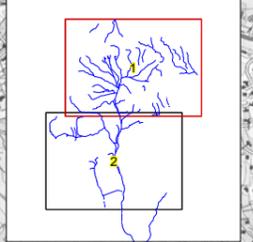
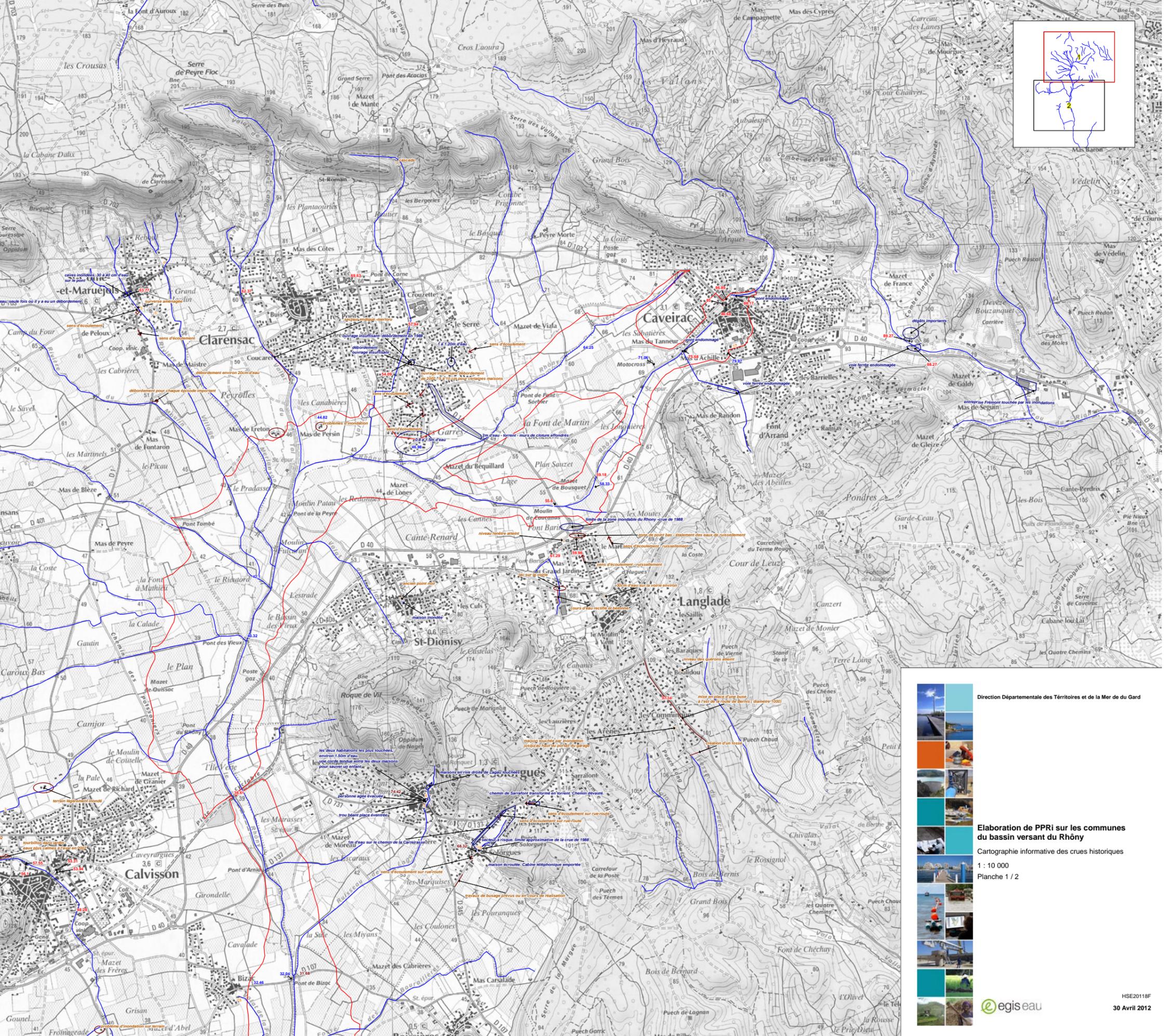


**LEGENDE**

- PHE fournie par le SMBVV en mNGF
- PHE de 1988 issue de l'étude générale d'aménagement hydraulique du Vistre-Rhône en mNGF
- PHE de 1988 issue de la cartographie des zones inondables du Rhône entre Caveirac et l'A9 en mNGF
- PHE de 1988 issue de l'étude TGV méditerranéenne en mNGF
- PHE de 1988 issue de l'étude de modélisation et cartographie des zones inondées par Le Vidourle, Le Rhône, La Cubelle, Le Razil, et Le Vistre en mNGF
- PHE BRL de 1988 issue de l'étude TGV méditerranéenne en mNGF
- PHE BRL de source inconnue en mNGF
- Témoignage recueilli par EGIS Eau en 2012
- PHE Richier de source inconnue en mNGF
- PHE de 1988 levée dans le cadre de l'élaboration du PPRI du Rhône en mNGF

- Limite de la zone inondée en 1988 fournie par le DDTM30
- Limite de la zone inondée de 2005 fournie par la DDTM30
- Limite de la zone inondée de 1988 issue de l'étude générale d'aménagement hydraulique du Vistre - Rhône
- Limite de la zone inondée de 1988 issue de la revue municipale de Codognan

- % Informations fournies par les communes sur la crue de 1988
- % Informations générales fournies par les communes



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de du Gard

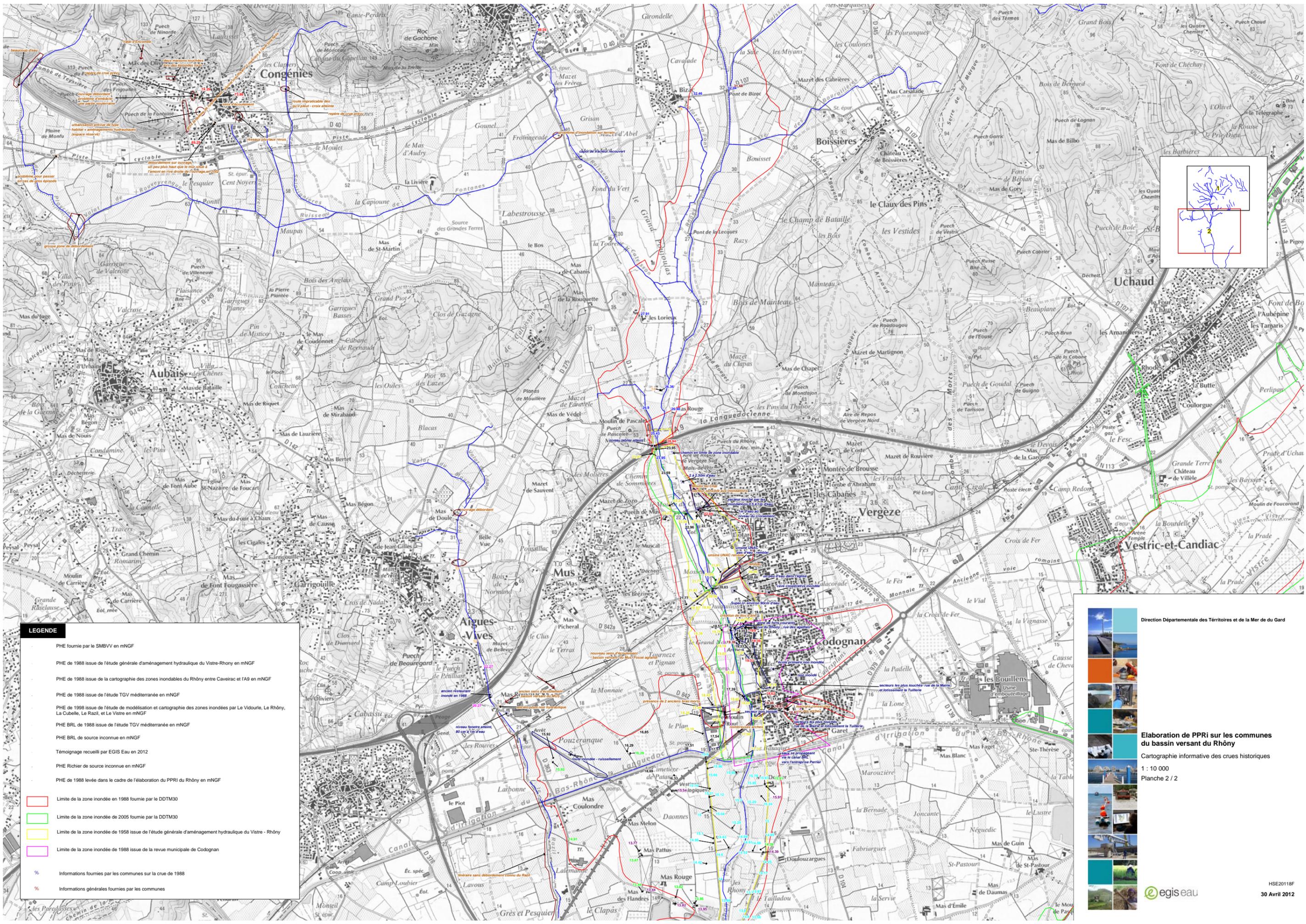
**Elaboration de PPRI sur les communes du bassin versant du Rhône**

Cartographie informative des crues historiques

1 : 10 000

Planche 1 / 2





**LEGENDE**

- PHE fournie par le SMBVV en mNGF
- PHE de 1988 issue de l'étude générale d'aménagement hydraulique du Vistre-Rhône en mNGF
- PHE de 1988 issue de la cartographie des zones inondables du Rhône entre Caveirac et FA9 en mNGF
- PHE de 1988 issue de l'étude TGV méditerranéenne en mNGF
- PHE de 1988 issue de l'étude de modélisation et cartographie des zones inondées par La Vidourle, Le Rhône, La Cubelle, Le Razil, et Le Vistre en mNGF
- PHE BRL de 1988 issue de l'étude TGV méditerranéenne en mNGF
- PHE BRL de source inconnue en mNGF
- Témoignage recueilli par EGIS Eau en 2012
- PHE Richier de source inconnue en mNGF
- PHE de 1988 levée dans le cadre de l'élaboration du PPRI du Rhône en mNGF

- Limite de la zone inondée en 1988 fournie par le DDTM30
- Limite de la zone inondée de 2005 fournie par la DDTM30
- Limite de la zone inondée de 1958 issue de l'étude générale d'aménagement hydraulique du Vistre - Rhône
- Limite de la zone inondée de 1988 issue de la revue municipale de Codognan

- % Informations fournies par les communes sur la crue de 1988
- % Informations générales fournies par les communes

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard

**Elaboration de PPRI sur les communes du bassin versant du Rhône**

Cartographie informative des crues historiques

1 : 10 000

Planche 2 / 2

egiseau

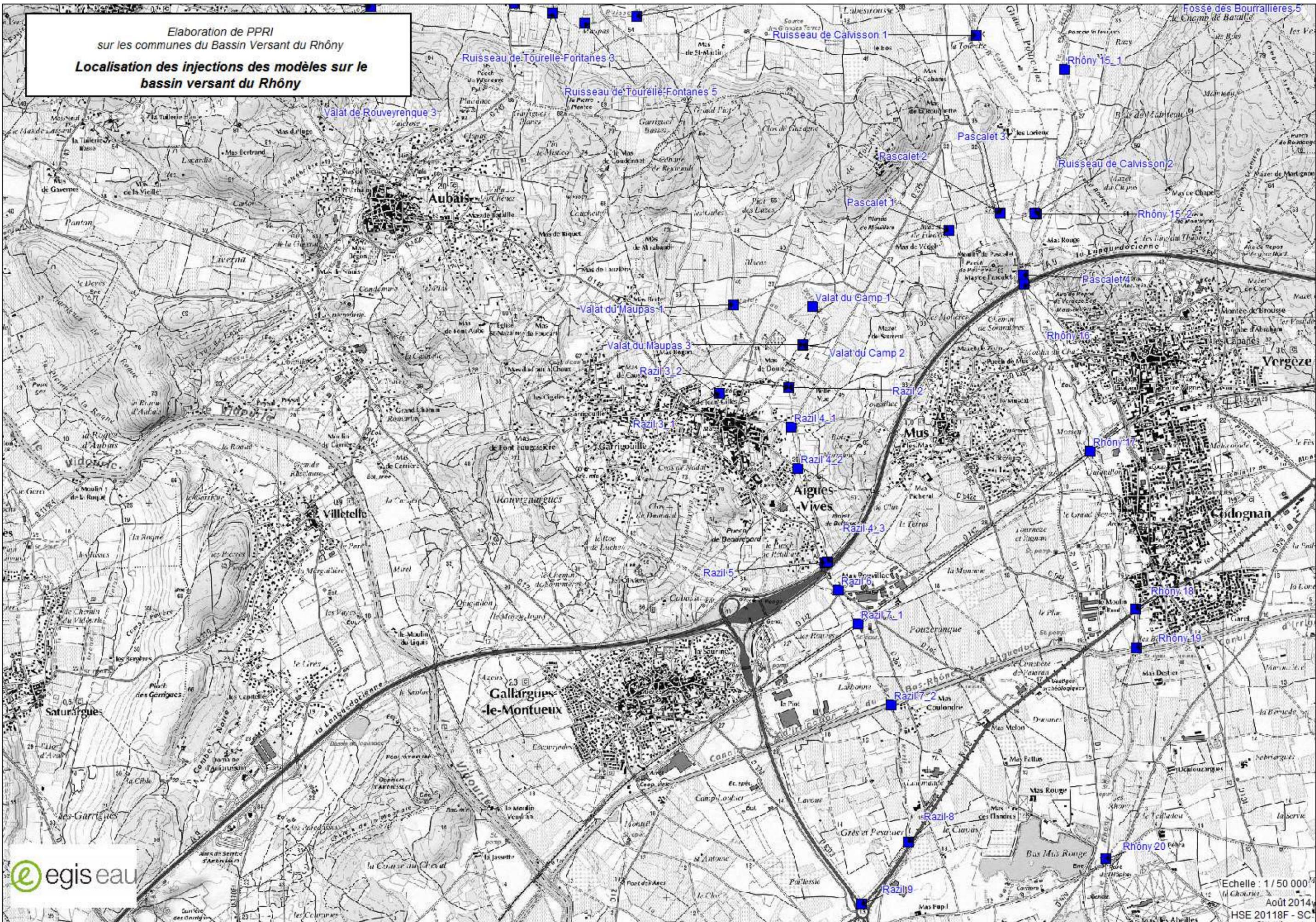
HSE20118F  
30 Avril 2012



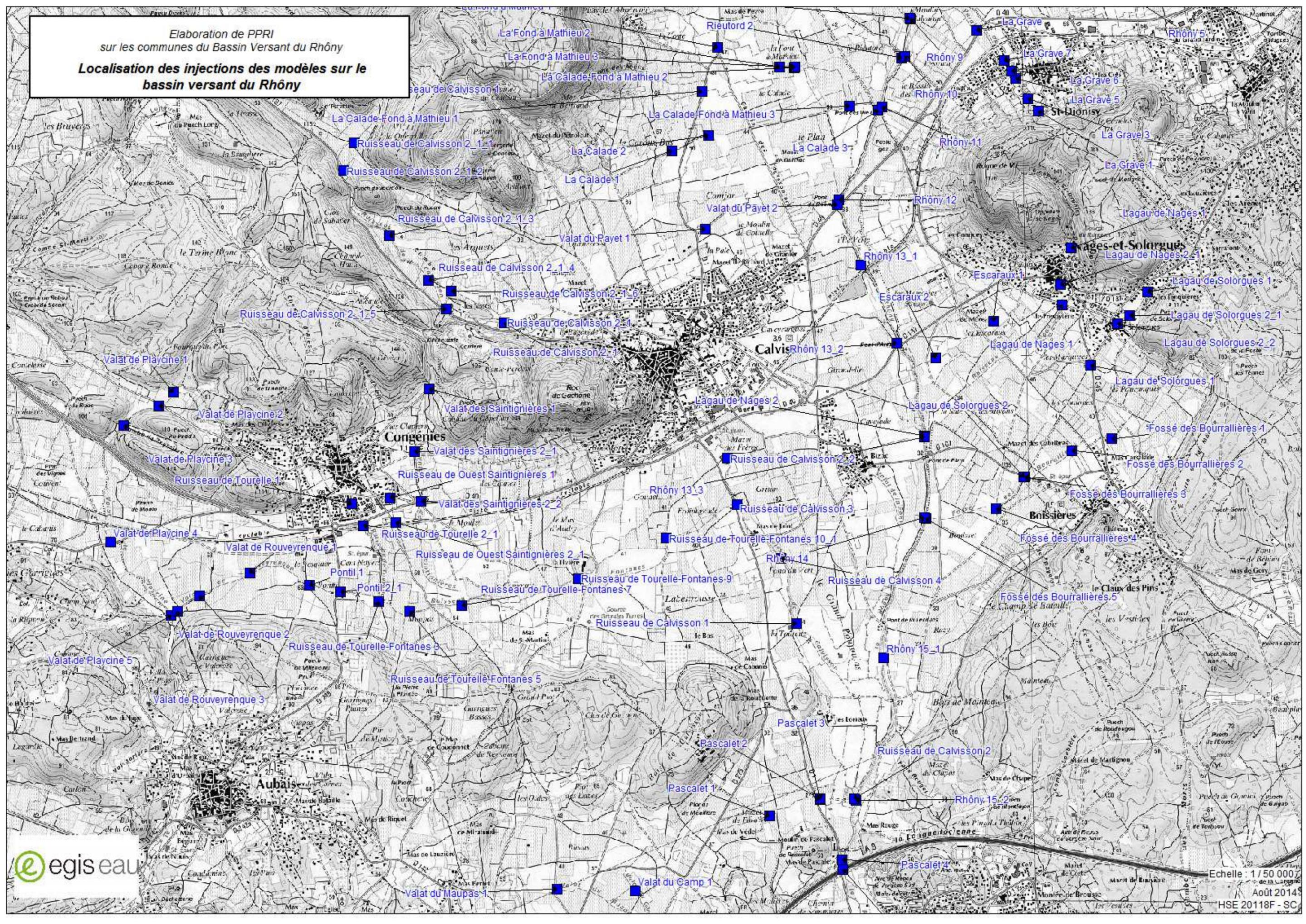
**ANNEXE 6 : Caractéristiques et débits  
des bassins versants – Localisation des  
injections**



Elaboration de PPRI  
sur les communes du Bassin Versant du Rhône  
**Localisation des injections des modèles sur le  
bassin versant du Rhône**

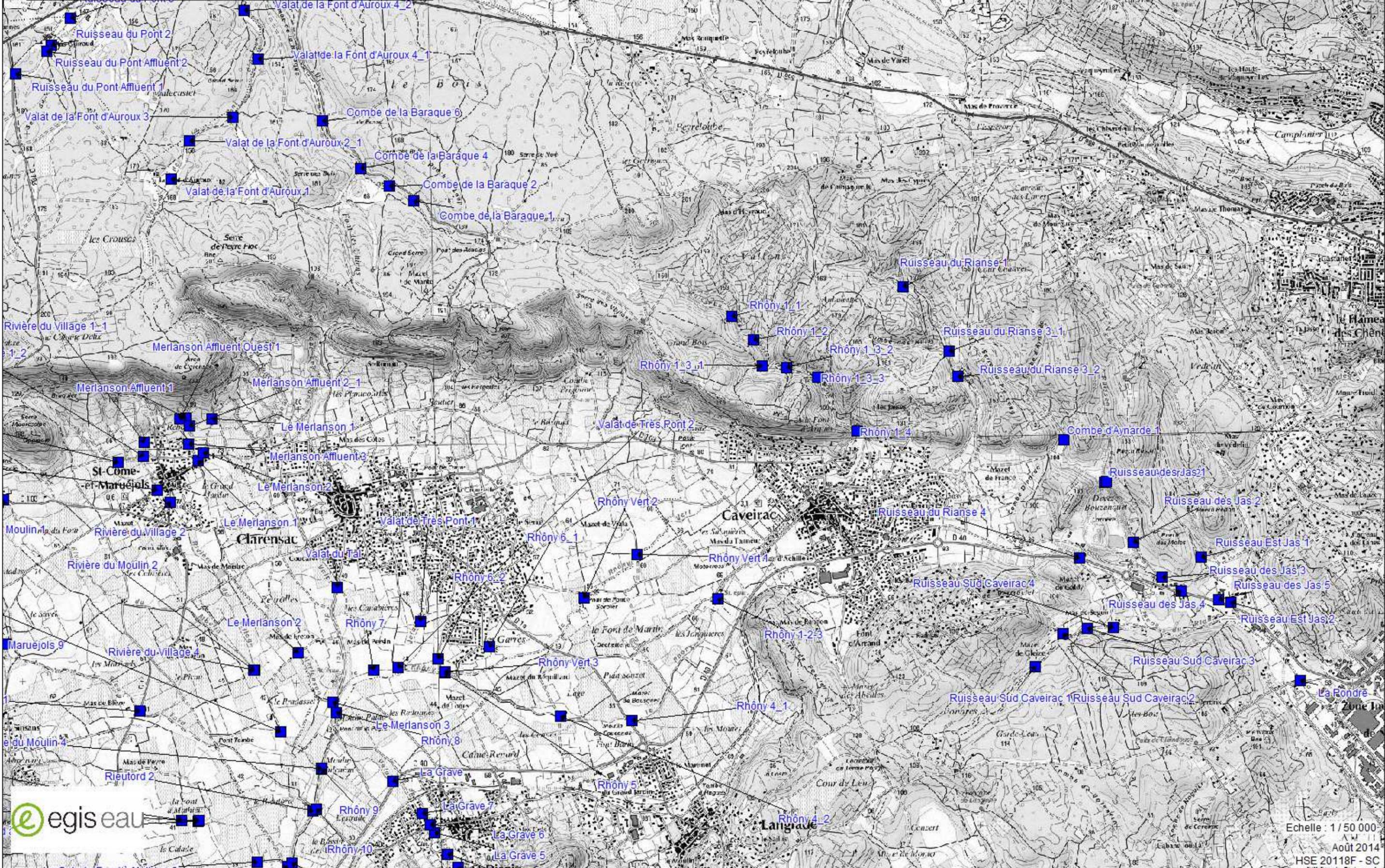


Elaboration de PPRI  
sur les communes du Bassin Versant du Rhône  
**Localisation des injections des modèles sur le  
bassin versant du Rhône**





Elaboration de PPRI  
sur les communes du Bassin Versant du Rhône  
**Localisation des injections des modèles sur le  
bassin versant du Rhône**



Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec Gumbel (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m <sup>3</sup> /s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)
Combe de la Baraque 1	0,86	1,13	0,02	4,8	0,38	0,82	5,8	15,7	0,72	0,29	19,9	18,0	35,7
Combe de la Baraque 2	1,00	1,31	0,02	5,4	0,38	0,91	6,5	17,2	0,72	0,34	21,8	19,9	39,2
Combe de la Baraque 4	1,64	1,62	0,02	7,3	0,38	1,18	9,1	26,2	0,72	0,42	33,4	31,0	60,2
Combe de la Baraque 6	2,48	2,10	0,01	9,2	0,38	1,56	11,5	35,9	0,72	0,56	46,2	44,8	83,2
Combe de la Baraque 8	5,69	3,49	0,02	16,6	0,38	2,21	21,4	70,2	0,72	0,89	90,9	53,3	163,6
Valat de la Font d'Auroux 1	1,09	1,55	0,02	6,6	0,41	0,82	7,9	18,3	0,70	0,37	22,7	11,8	40,8
Valat de la Font d'Auroux 2_1	1,34	1,87	0,02	7,7	0,41	0,95	9,2	21,2	0,70	0,45	26,2	14,3	47,1
Valat de la Font d'Auroux 3	2,09	2,24	0,02	9,8	0,41	1,23	12,1	30,5	0,70	0,55	38,3	21,9	68,9
Valat de la Font d'Auroux 4_1	2,30	2,71	0,02	9,9	0,41	1,40	12,4	31,4	0,70	0,68	39,4	23,8	71,0
Valat de la Font d'Auroux 4_2	2,69	3,13	0,02	10,6	0,41	1,60	13,3	34,8	0,70	0,79	43,9	27,0	79,1
Ruisseau du Pont Affluent 1	0,33	0,71	0,02	2,2	0,36	0,45	2,6	6,5	0,66	0,17	8,2	3,7	14,7
Ruisseau du Pont Affluent 2	0,58	1,07	0,02	3,4	0,36	0,67	4,0	10,1	0,66	0,27	12,7	6,0	22,9
Ruisseau du Pont 2	1,60	1,64	0,02	8,1	0,36	0,95	9,7	24,6	0,66	0,39	30,9	15,8	55,7
Ruisseau du Pont 3	1,89	1,91	0,02	8,3	0,36	1,12	10,3	27,3	0,66	0,47	34,5	18,4	62,0
Le Merlanson 1	0,02	0,37	0,31	0,4	0,38	0,04	0,5	0,8	0,73	0,05	0,9	0,5	1,6
Le Merlanson 2	0,06	0,63	0,14	0,8	0,39	0,09	0,9	1,6	0,73	0,09	1,9	1,2	3,5
Merlanson Affluent 1	0,03	0,31	0,37	0,6	0,38	0,04	0,7	1,2	0,73	0,04	1,4	0,7	2,6
Merlanson Affluent 2_1	0,06	0,38	0,31	0,9	0,38	0,05	1,1	2,0	0,73	0,05	2,4	1,3	4,2
Merlanson Affluent 3	0,09	0,53	0,16	1,2	0,39	0,10	1,4	2,8	0,73	0,07	3,5	2,1	6,2
Merlanson Affluent Ouest 1	0,01	0,30	0,38	0,3	0,38	0,03	0,3	0,5	0,73	0,04	0,5	0,3	1,0
Rhône 1_1	1,21	1,60	0,03	7,7	0,41	0,72	9,2	21,6	0,73	0,35	26,8	29,4	48,2
Rhône 1_2	1,47	1,85	0,03	8,2	0,38	0,83	9,8	24,5	0,73	0,41	30,8	34,2	55,4

<sup>1</sup> : Valeur issue du PAPI de Nîmes

<sup>2</sup> : Valeur issue du schéma d'aménagement hydraulique de Calvisson

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec Gumbel (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m <sup>3</sup> /s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)
Rhône 1_3_1	1,79	2,05	0,03	9,5	0,38	0,94	11,5	28,7	0,73	0,46	36,1	40,5	64,9
Rhône 1_3_2	2,02	2,29	0,03	9,9	0,38	1,04	12,1	31,1	0,73	0,52	39,2	44,9	70,6
Rhône 1_3_3	2,28	2,58	0,03	10,4	0,38	1,14	12,8	33,6	0,73	0,59	42,4	50,0	76,3
Rhône 1_4	2,57	3,26	0,03	10,4	0,38	1,37	13,0	34,7	0,73	0,77	43,9	55,1	79,0
Ruisseau du Rianse 1	1,14	1,11	0,06	7,8	0,38	0,49	9,3	23,8	0,73	0,20	30,0	30,5	54,0
Ruisseau du Rianse 3_1	1,67	1,76	0,04	9,5	0,38	0,79	11,4	28,8	0,73	0,37	36,2	39,9	65,1
Ruisseau du Rianse 3_2	1,88	2,32	0,04	10,1	0,38	0,93	12,1	29,6	0,73	0,50	37,0	42,0	66,6
Ruisseau du Rianse 4	2,96	3,91	0,02	11,2	0,38	1,55	14,0	36,9	0,72	0,93	46,6	61,5	83,9
Ruisseau Sud Caveirac 1	1,04	1,56	0,03	6,5	0,40	0,71	7,8	18,1	0,72	0,35	22,5	24,7	40,6
Ruisseau Sud Caveirac 2	1,55	1,95	0,03	9,1	0,41	0,92	11,0	25,0	0,71	0,45	31,0	34,7	55,8
Ruisseau Sud Caveirac 3	1,70	2,18	0,03	9,1	0,41	1,01	11,2	26,1	0,71	0,51	32,5	37,0	58,4
Ruisseau Sud Caveirac 4	1,89	2,63	0,03	9,3	0,41	1,15	11,4	27,3	0,71	0,62	34,0	40,5	61,1
La Poudre	9,33											104,6 <sup>1</sup>	
Maruejols 1	1,03	1,79	0,04	6,3	0,38	0,68	7,5	17,9	0,73	0,38	22,3	11,3	40,1
Maruejols 3	1,19	1,85	0,04	6,8	0,38	0,72	8,5	20,2	0,73	0,39	25,2	12,9	45,3
Maruejols 5	1,38	2,05	0,04	7,8	0,38	0,80	9,4	22,3	0,72	0,44	27,8	14,7	50,1
Maruejols 6_1	1,48	2,28	0,03	8,0	0,38	0,90	9,7	22,9	0,72	0,51	28,5	15,6	51,3
Maruejols 7	1,98	2,88	0,03	9,7	0,38	1,05	11,9	28,3	0,71	0,63	35,2	20,6	63,4
Maruejols 9	3,93	3,72	0,03	14,7	0,38	1,55	18,5	51,3	0,73	0,85	65,1	39,3	117,2
Ravin des Jonquières 1	1,35	1,26	0,05	8,8	0,38	0,56	10,5	26,9	0,73	0,24	33,8	15,6	60,8
Ruisseau de Calvisson 1	1,01	2,27	0,04	5,8	0,38	0,76	7,0	16,1	0,73	0,49	19,9	18,8	35,8
Ruisseau de Calvisson 2_1_1	1,45	2,80	0,04	7,8	0,38	0,92	9,4	21,4	0,73	0,61	26,5	26,2	47,8

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec Gumbel (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand	Temps de concentration (h) Bressand Golosof	Débit méthode Bressand Golosof (m <sup>3</sup> /s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)
Ruisseau de Calvisson 2_1_2	1,84	3,08	0,03	8,8	0,38	107	10,8	26,0	0,73	0,69	32,5	33,0	58,4
Ruisseau de Calvisson 2_1_3	2,23	3,79	0,03	9,2	0,38	133	11,5	28,9	0,73	0,88	36,3	39,3	65,3
Ruisseau de Calvisson 2_1_4	2,48	4,30	0,03	9,7	0,38	145	12,1	31,1	0,73	1,00	39,1	43,2	70,5
Ruisseau de Calvisson 2_1_5	2,59	4,60	0,03	9,7	0,38	153	12,2	31,6	0,73	1,09	39,8	44,4	71,7
Ruisseau de Calvisson 2_1_6	3,27	4,51	0,03	11,8	0,38	162	14,9	40,1	0,73	1,06	50,8	56,4	91,4
Ruisseau de Calvisson 2_1	3,80	5,10	0,02	12,4	0,38	188	15,8	44,0	0,73	1,23	56,0	63,2	100,8
Ruisseau de Calvisson 2_2	5,25	8,09	0,02	14,5	0,43	2,88	18,9	53,3 <sup>2</sup>			62,3 <sup>2</sup>	58,0 <sup>2</sup>	112,0 <sup>2</sup>
Ruisseau de Calvisson 3	13,31	8,09	0,02	28,7	0,42	3,93	38,3	126,2	0,72	2,08	163,4	104,8	294,1
Ruisseau de Calvisson 4	14,90	8,68	0,02	29,8	0,41	4,32	40,1	137,0	0,72	2,26	178,0	119,1	320,4
Pontil 1	0,47	196	0,02	3,4	0,46	0,73	4,0	7,7	0,72	0,49	9,3	5,4	16,7
Pontil 2_1	0,70	2,23	0,02	4,5	0,45	0,90	5,4	10,8	0,72	0,56	13,1	7,8	23,6
Ruisseau de Tourelle 1	0,49	120	0,05	5,0	0,53	0,41	6,0	10,4	0,73	0,23	12,4	6,8	22,2
Ruisseau de Tourelle 2_1	0,64	141	0,03	5,9	0,54	0,57	7,0	12,3	0,73	0,31	14,6	8,2	26,3
Ruisseau de Tourelle-Fontanes 3	1,65	2,02	0,02	9,7	0,47	1,09	11,9	26,2	0,72	0,50	32,3	18,8	58,1
Ruisseau de Tourelle-Fontanes 5	2,53	2,31	0,02	11,6	0,45	1,44	14,5	37,1	0,72	0,59	46,7	27,6	84,0
Ruisseau de Tourelle-Fontanes 7	4,30	4,24	0,02	15,3	0,43	1,98	19,5	52,6	0,72	1,06	66,6	42,5	119,9
Ruisseau de Tourelle-Fontanes 9	6,08	5,24	0,02	17,1	0,41	2,65	22,2	67,4	0,72	1,35	86,5	56,7	155,7
Ruisseau de Tourelle-Fontanes 10_1	7,49	6,25	0,01	17,9	0,41	3,32	23,6	76,8	0,72	1,67	99,2	63,2	178,6
Ruisseau de Ouest Saintignières 1	0,39	142	0,03	3,0	0,43	0,47	3,6	7,2	0,72	0,31	8,7	7,9	15,7
Ruisseau de Ouest Saintignières 2_1	0,43	163	0,03	3,3	0,43	0,52	3,9	7,7	0,72	0,36	9,3	8,5	16,7
Valat des Saintignières 1	0,99	2,28	0,03	5,5	0,38	0,84	6,6	15,4	0,73	0,52	19,2	10,6	34,5
Valat des Saintignières 2_1	1,22	2,83	0,03	6,1	0,38	1,00	7,5	17,3	0,72	0,66	21,5	12,7	38,6
Valat des Saintignières 2_2	1,33	3,22	0,02	6,1	0,38	1,14	7,6	17,9	0,72	0,78	22,2	13,8	40,0

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km2)	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m3/s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m3/s)	Débit avec Gumbel (m3/s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m3/s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m3/s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m3/s)
Lagau de Nages 1	0,50	1,15	0,06	3,8	0,38	0,38	4,6	10,5	0,73	0,21	13,1	3,4	23,5
Lagau de Nages 2_1	0,67	1,46	0,05	5,0	0,41	0,47	6,0	13,0	0,74	0,28	16,0	4,6	28,8
Lagau de Solorgues 1	0,52	1,26	0,06	4,8	0,46	0,38	5,7	10,8	0,72	0,23	13,0	4,2	23,5
Lagau de Solorgues 2_1	0,62	1,51	0,06	5,4	0,46	0,44	6,4	12,0	0,72	0,28	14,4	4,8	25,9
Lagau de Solorgues 2_2	0,64	1,62	0,06	5,5	0,46	0,46	6,5	12,2	0,72	0,30	14,6	5,0	26,3
La Grave 1	0,01	0,23	0,64	0,3	0,38	0,02	0,3	0,4	0,73	0,03	0,5	0,1	0,9
La Grave 3	0,04	0,35	0,22	0,6	0,38	0,05	0,7	1,3	0,73	0,05	1,6	0,3	2,9
La Grave 5	0,09	0,55	0,17	1,3	0,41	0,10	1,5	2,8	0,72	0,08	3,4	0,8	6,1
La Grave 6	0,15	0,64	0,10	1,8	0,43	0,16	2,1	4,3	0,72	0,1	5,1	1,3	9,3
La Grave 7	0,17	0,75	0,09	1,9	0,43	0,18	2,2	4,3	0,72	0,1	5,2	1,4	9,4
Le Merlanson 2	0,06	0,63	0,14	0,8	0,39	0,09	0,9	1,6	0,73	0,1	1,9	1,2	3,5

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km2)	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m3/s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m3/s)	Débit avec Gumbel (m3/s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m3/s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m3/s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m3/s)2
Combe d'Aynarde 1	1,01	2,11	0,03	6,3	0,41	0,75	7,6	16,5	0,73	0,46	20,3	22,9	36,6
Combe d'Aynarde 2	0,13	0,63	0,08	15	0,41	0,17	18	3,6	0,73	0,10	4,4	3,6	8,0
Escaroux 1	0,10	0,72	0,09	13	0,47	0,15	15	2,6	0,72	0,11	3,1	0,9	5,6
Escaroux 2	0,32	1,40	0,02	2,4	0,43	0,53	2,9	5,9	0,72	0,34	7,2	2,3	12,9
Fossé des Bourrallières 1	0,95	1,52	0,04	6,0	0,38	0,62	7,2	17,2	0,72	0,32	21,5	4,5	38,6
Fossé des Bourrallières 2	0,70	1,80	0,03	4,9	0,45	0,72	5,9	11,9	0,72	0,42	14,4	3,8	25,9
Fossé des Bourrallières 3	0,35	1,21	0,02	2,5	0,42	0,56	3,0	6,7	0,74	0,30	8,2	2,4	14,7
Fossé des Bourrallières 4	0,72	2,33	0,02	4,2	0,41	0,88	5,0	10,9	0,73	0,58	13,4	4,6	24,1
Fossé des Bourrallières 5	0,40	1,41	0,03	2,7	0,38	0,53	3,2	7,3	0,73	0,33	9,0	2,5	16,2
La Calade 1	0,77	2,30	0,06	5,1	0,38	0,54	6,1	13,1	0,73	0,41	16,1	14,9	29,0
La Calade 2	0,27	1,07	0,03	2,0	0,38	0,38	2,4	5,4	0,73	0,23	6,7	5,9	12,0
La Calade 3	0,25	1,35	0,01	14	0,38	0,93	16	4,3	0,72	0,38	5,4	2,7	9,7
La Calade-Fond à Mathieu 1	0,38	1,27	0,07	3,1	0,38	0,32	3,7	7,9	0,72	0,21	9,8	8,4	17,6
La Calade-Fond à Mathieu 2	0,35	1,67	0,02	2,2	0,38	0,60	2,7	5,9	0,72	0,41	7,3	6,7	13,1
La Calade-Fond à Mathieu 3	0,34	1,20	0,01	19	0,38	0,88	2,2	5,9	0,72	0,33	7,5	3,6	13,5
La Fond à Mathieu 1	0,88	1,72	0,05	6,1	0,41	0,58	7,3	15,9	0,72	0,34	19,5	17,8	35,0
La Fond à Mathieu 2	0,25	0,91	0,01	16	0,38	0,63	19	4,8	0,72	0,25	6,1	2,8	11,0
La Fond à Mathieu 3	0,08	0,82	0,01	0,6	0,38	0,40	0,7	1,7	0,72	0,22	2,1	1,0	3,8
La Grave	0,20	1,10	0,06	2,0	0,44	0,27	2,4	4,5	0,73	0,20	5,4	1,7	9,7
Lagau de Nages 1	0,77	1,62	0,06	6,0	0,42	0,47	7,1	15,0	0,73	0,28	18,3	5,5	32,9
Lagau de Nages 2	0,17	1,58	0,02	12	0,40	0,49	14	2,9	0,72	0,39	3,5	1,1	6,3
Lagau de Solorgues 1	0,75	2,01	0,05	6,1	0,47	0,56	7,3	13,3	0,72	0,39	15,8	5,8	28,5
Lagau de Solorgues 2	0,06	1,02	0,02	0,5	0,39	0,28	0,6	1,2	0,72	0,25	1,4	0,4	2,5

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec Gumbel (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m <sup>3</sup> /s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s) <sup>2</sup>
Le Merlanson 1	0,17	0,70	0,13	2,0	0,40	0,15	2,3	4,6	0,73	0,10	5,6	3,7	10,1
Le Merlanson 2	0,49	2,33	0,03	3,0	0,39	0,70	3,6	7,6	0,72	0,55	9,3	9,0	16,8
Le Merlanson 3	0,52	179	0,01	2,8	0,38	0,89	3,4	8,3	0,73	0,48	10,4	5,6	18,7
Pascalet 1	0,40	123	0,02	2,6	0,40	0,65	3,1	7,2	0,71	0,32	8,9	2,6	16,0
Pascalet 2	0,27	113	0,02	18	0,38	0,58	2,1	5,0	0,72	0,30	6,2	1,7	11,2
Pascalet 3	0,93	128	0,01	5,3	0,40	0,95	6,3	16,2	0,71	0,34	20,4	5,9	36,8
Pascalet 4	0,29	135	0,00	13	0,39	1,31	16	4,8	0,72	0,38	6,2	1,7	11,2
Razil 2	0,12	0,81	0,02	10	0,41	0,40	1,1	2,3	0,64	0,21	2,7	0,9	4,9
Razil 3_1	0,76	1,31	0,02	5,4	0,49	0,85	6,5	13,9	0,73	0,34	17,0	5,9	30,5
Razil 3_2	0,32	0,77	0,02	3,0	0,49	0,43	3,6	7,4	0,75	0,18	9,1	2,7	16,3
Razil 4_1	0,30	0,76	0,02	2,6	0,46	0,44	3,1	6,7	0,73	0,19	8,2	2,4	14,7
Razil 4_2	0,17	0,59	0,04	19	0,47	0,25	2,3	4,5	0,74	0,12	5,5	1,6	9,9
Razil 4_3	0,85	149	0,02	6,3	0,48	0,75	7,5	15,3	0,72	0,36	18,6	6,5	33,4
Razil 5	1,50	3,00	0,01	6,6	0,46	1,60	8,3	20,0	0,72	0,81	25,0	9,8	45,0
Razil 6	0,63	154	0,02	4,8	0,48	0,71	5,7	11,3	0,73	0,37	13,7	3,7	24,6
Razil 7_1	0,29	0,82	0,01	2,0	0,41	0,64	2,4	5,9	0,71	0,23	7,3	1,5	13,2
Razil 7_2	0,28	0,75	0,00	12	0,37	1,25	15	5,4	0,72	0,21	7,1	1,2	12,8
Razil 8	0,44	1,10	0,00	19	0,41	1,40	2,3	7,6	0,71	0,31	9,9	1,5	17,7
Razil 9	1,59	2,68	0,00	4,3	0,41	2,73	5,6	20,5	0,71	0,75	26,8	4,4	48,2
Rhône 1-2-3	4,93	4,87	0,03	18,3	0,44	1,95	23,3	59,1	0,73	1,15	74,3	99,9	133,7
Rhône 4_1	1,97	1,64	0,03	11,9	0,42	0,92	14,3	34,3	0,73	0,37	42,7	13,2	76,9
Rhône 4_2	1,27	2,15	0,04	8,3	0,42	0,75	9,9	21,1	0,72	0,45	25,8	8,6	46,4
Rhône 5	0,39	1,85	0,02	2,4	0,38	0,65	2,9	6,4	0,72	0,45	7,8	2,4	14,1
Rhône 6_1	1,14	3,06	0,03	6,9	0,43	0,91	8,3	16,5	0,72	0,68	20,0	20,3	36,0
Rhône 6_2	0,83	3,01	0,03	5,4	0,46	0,92	6,5	12,0	0,72	0,71	14,3	14,7	25,7
Rhône 7	0,93	2,68	0,01	4,3	0,49	1,60	5,5	12,9	0,73	0,74	16,0	16,6	28,9
Rhône 8	1,04	2,54	0,02	5,8	0,43	1,04	7,1	15,3	0,72	0,63	18,8	7,0	33,8

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec Gumbel (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m <sup>3</sup> /s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s) <sup>2</sup>
Rhône 9	0,62	176	0,03	4,5	0,44	0,64	5,3	10,7	0,72	0,40	13,0	4,4	23,4
Rhône 10	0,24	0,85	0,00	12	0,39	107	15	4,7	0,72	0,24	6,1	2,6	11,0
Rhône 11	0,58	1,35	0,03	3,8	0,39	0,60	4,5	10,5	0,72	0,32	13,1	6,5	23,5
Rhône 12	0,98	180	0,01	3,6	0,38	160	4,5	14,8	0,73	0,50	19,2	10,1	34,6
Rhône 13_1	0,87	1,61	0,02	5,3	0,43	0,93	6,4	14,5	0,72	0,42	17,9	9,7	32,3
Rhône 13_2	0,99	1,64	0,03	6,6	0,42	0,68	7,9	17,4	0,72	0,36	21,4	11,1	38,6
Rhône 13_3	0,93	1,66	0,01	4,1	0,41	1,36	5,0	14,6	0,72	0,46	18,6	9,9	33,5
Rhône 14	1,16	2,05	0,01	4,2	0,40	174	5,4	16,8	0,72	0,57	21,6	6,5	38,9
Rhône 15_1	1,07	2,12	0,01	4,6	0,38	124	5,7	15,7	0,72	0,57	19,9	6,1	35,7
Rhône 15_2	1,81	3,43	0,00	4,4	0,39	3,00	5,8	21,7	0,72	0,95	28,4	8,1	51,1
Rhône 16	0,51	1,36	0,00	18	0,38	176	2,2	8,4	0,72	0,38	11,0	2,1	19,8
Rhône 17	1,86	196	0,01	7,4	0,48	195	9,5	27,6	0,72	0,54	35,2	9,3	63,3
Rhône 18	1,12	1,86	0,01	5,5	0,46	1,37	6,8	17,2	0,72	0,52	21,6	4,3	38,9
Rhône 19	0,15	0,48	0,01	10	0,39	0,58	12	3,4	0,71	0,13	4,4	0,4	7,9
Rhône 20	1,04	1,91	0,00	2,6	0,37	2,71	3,3	14,8	0,72	0,53	19,7	1,7	35,5
Rhône Vert 1	1,87	1,88	0,05	11,5	0,40	0,75	13,8	32,6	0,73	0,37	40,6	44,7	73,0
Rhône Vert 2	0,63	1,33	0,02	3,6	0,38	0,79	4,3	11,1	0,72	0,35	13,9	6,8	25,1
Rhône Vert 3	0,33	1,57	0,01	18	0,36	0,84	2,1	5,4	0,73	0,43	6,8	3,5	12,3
Rieutord 1	4,63	4,97	0,02	14,8	0,38	1,97	18,8	54,0	0,73	1,19	68,9	43,7	124,0
Rieutord 2	0,48	2,83	0,01	2,3	0,38	108	2,8	6,5	0,72	0,77	8,1	5,0	14,5
Rivière du Moulin 1	1,06	1,64	0,07	7,2	0,38	0,51	8,5	20,1	0,73	0,28	25,0	12,2	45,0
Rivière du Moulin 2	1,06	2,83	0,02	5,4	0,40	105	6,6	15,0	0,73	0,69	18,6	19,0	33,5
Rivière du Moulin 3	0,69	1,62	0,01	2,6	0,38	1,51	3,3	10,9	0,73	0,45	14,1	7,2	25,4
Rivière du Moulin 4	0,15	0,74	0,01	0,9	0,38	0,71	1,1	3,1	0,73	0,20	4,0	1,7	7,2
Rivière du Village 1_1	0,17	0,68	0,14	2,0	0,39	0,14	2,3	4,8	0,73	0,09	5,8	3,8	10,5
Rivière du Village 1_2	0,21	0,90	0,09	2,1	0,39	0,20	2,5	5,2	0,72	0,13	6,3	4,6	11,3
Rivière du Village 2	0,10	0,66	0,05	1,5	0,56	0,21	1,7	2,8	0,77	0,13	3,2	2,4	5,8

Nom	Surface du bassin versant (km2)	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m3/s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m3/s)	Débit avec Gumbel (m3/s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m3/s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m3/s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m3/s)2
Rivière du Village 3_1	0,36	103	0,06	3,0	0,38	0,31	3,5	7,9	0,73	0,18	9,8	7,9	17,6
Rivière du Village 3_2	0,07	0,57	0,03	0,8	0,43	0,20	0,9	1,7	0,72	0,13	2,1	1,5	3,8
Rivière du Village 4	0,53	2,62	0,02	3,4	0,44	0,85	4,1	7,8	0,72	0,66	9,4	9,5	17,0
Ruisseau de Calvisson 1	15,69	9,22	0,02	30,2	0,41	4,56	40,7	140,8	0,72	2,42	183,2	126,5	329,7
Ruisseau de Calvisson 2	0,61	2,39	0,01	2,9	0,38	1,09	3,6	8,8	0,72	0,65	11,0	3,6	19,8
Ruisseau Est Jas 1	0,53	157	0,04	3,9	0,41	0,51	4,7	9,8	0,73	0,33	12,0	13,2	21,7
Ruisseau Est Jas 2	0,13	0,73	0,07	1,5	0,45	0,18	1,8	3,3	0,72	0,12	4,0	3,4	7,1
Ruisseau des Jas 1	0,52	155	0,06	4,1	0,41	0,42	4,9	10,2	0,73	0,28	12,4	13,5	22,4
Ruisseau des Jas 2	0,10	0,78	0,06	1,1	0,41	0,19	1,2	2,4	0,73	0,14	2,9	2,6	5,2
Ruisseau des Jas 3	0,11	0,54	0,05	1,2	0,41	0,19	1,4	3,0	0,73	0,11	3,6	3,0	6,5
Ruisseau des Jas 4	0,01	0,25	0,03	0,2	0,43	0,09	0,2	0,4	0,72	0,06	0,5	0,3	0,9
Ruisseau des Jas 5	0,04	0,47	0,02	0,4	0,40	0,19	0,5	1,1	0,73	0,11	1,4	1,1	2,4
Valat de Playcine 1	1,11	178	0,03	6,6	0,38	0,73	7,9	19,0	0,73	0,39	23,7	12,1	42,7
Valat de Playcine 2	0,21	0,85	0,04	1,7	0,39	0,30	2,1	4,6	0,73	0,18	5,7	2,7	10,2
Valat de Playcine 3	0,21	0,51	0,06	2,1	0,38	0,20	2,4	5,9	0,73	0,09	7,3	2,8	13,2
Valat de Playcine 4	0,40	104	0,01	2,4	0,38	0,69	2,9	7,7	0,73	0,28	9,7	4,5	17,4
Valat de Playcine 5	0,32	0,96	0,02	2,3	0,39	0,48	2,7	6,5	0,73	0,23	8,1	3,9	14,6
Valat de Rouveyrenque 1	0,32	1,31	0,02	2,2	0,40	0,56	2,7	5,9	0,73	0,32	7,3	3,7	13,1
Valat de Rouveyrenque 2	0,57	108	0,03	4,0	0,41	0,55	4,8	11,3	0,73	0,25	14,1	6,8	25,4
Valat de Rouveyrenque 3	0,67	171	0,02	3,9	0,38	0,77	4,6	11,2	0,73	0,42	13,9	7,2	25,0
Valat de Très Pont 1	1,74	2,84	0,04	10,8	0,45	0,97	13,0	26,1	0,72	0,61	31,7	31,4	57,1
Valat de Très Pont 2	0,06	0,58	0,01	0,4	0,38	0,42	0,5	1,3	0,73	0,16	1,7	0,7	3,0
Valat du Camp 1	0,60	172	0,02	3,3	0,36	0,82	3,9	9,8	0,72	0,44	12,3	3,5	22,2
Valat du Camp 2	0,58	104	0,03	3,8	0,36	0,50	4,5	11,7	0,73	0,23	14,7	3,5	26,5
Valat du Maupas 1	1,69	176	0,02	7,3	0,36	1,16	9,0	26,7	0,73	0,45	34,2	17,4	61,5

Nom	Caractéristiques physiques du bassin versant			5 ans	10 ans			50 ans	100 ans			1988 spatialisée	Crue exceptionnelle
	Surface du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Longueur hydraulique (km)	Pente (m/m)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 10 ans	Temps de concentration (h) Passini	Débit méthode rationnelle (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec Gumbel (m <sup>3</sup> /s)	Coefficient de ruissellement 100 ans Bressand Golossof	Temps de concentration (h) Bressand Golossof	Débit méthode Bressand Golossof (m <sup>3</sup> /s)	Débit méthode rationnelle 1988 (m <sup>3</sup> /s)	Débit avec coefficient multiplicateur (m <sup>3</sup> /s) <sup>2</sup>
Valat du Maupas 2	0,46	0,88	0,01	2,7	0,36	0,68	3,2	9,2	0,73	0,23	11,7	2,7	211
Valat du Maupas 3	0,46	1,24	0,01	2,6	0,37	0,79	3,1	8,2	0,73	0,33	10,4	2,7	18,7
Valat du Payet 1	1,17	2,29	0,03	7,0	0,40	0,82	8,4	18,5	0,72	0,51	22,7	21,5	40,9
Valat du Payet 2	1,37	2,45	0,02	6,6	0,42	1,23	8,2	19,8	0,72	0,63	24,7	24,6	44,4
Valat du Tal	1,67	3,07	0,03	8,8	0,40	1,01	10,8	24,2	0,73	0,67	29,8	30,2	53,7



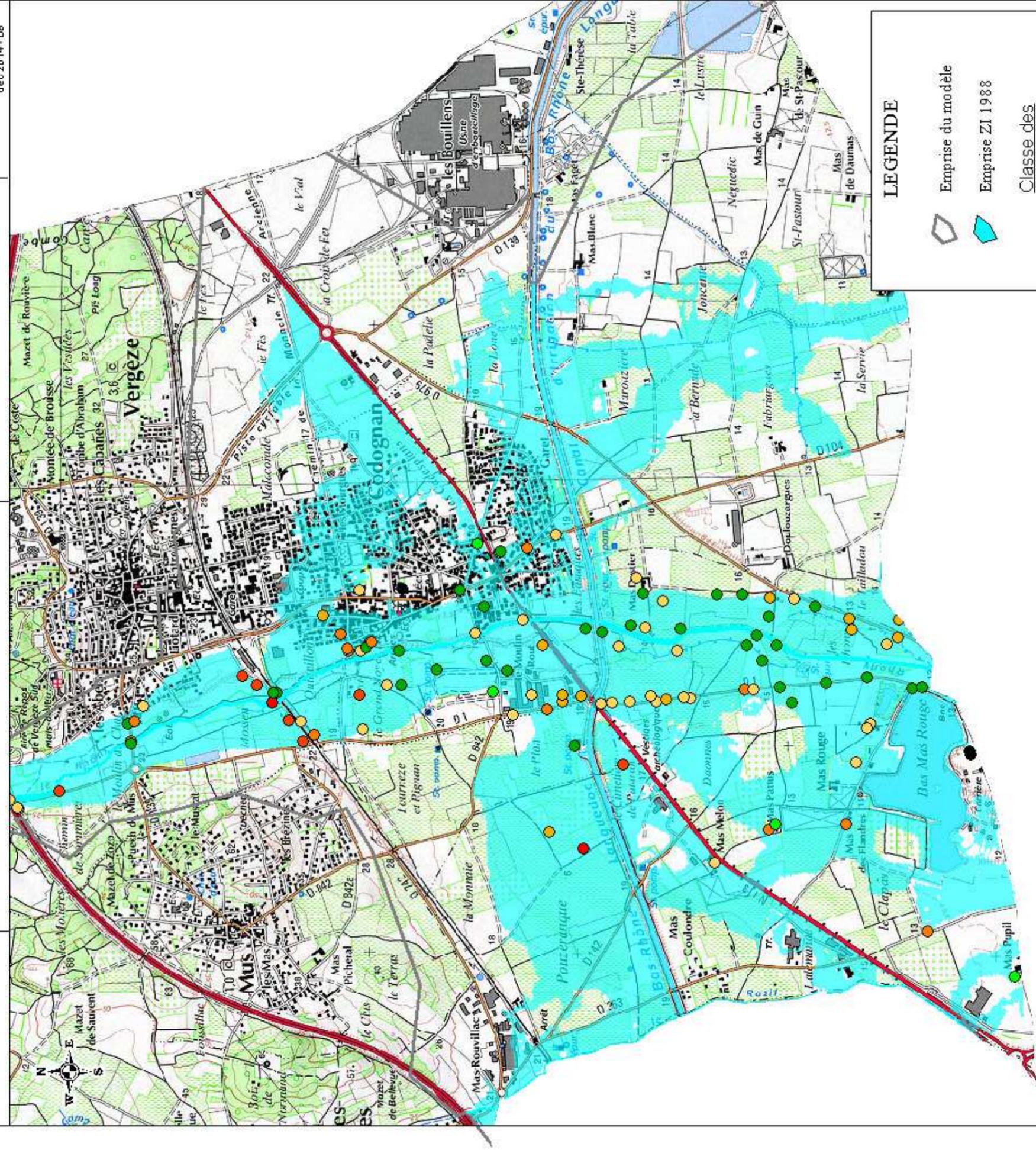
## ANNEXE 7 : Compléments de simulation



En complément de l'analyse réalisée sur le calage en amont de l'A9, une simulation a été réalisée sans digue sur le secteur de Vergèze et Codognan. Les résultats de cette simulation ont été comparés aux PHE historiques. Il est à noter que :

- de nombreuses PHE sont contradictoires entre elles,
- le présent modèle ne correspond pas aux conditions exactes d'écoulement de 1988 (urbanisation qui a évolué, évolution de la carrière du Mas Rouge, non prise en compte des murs...),
- les cartographies d'aléa sur ce secteur sont issues en grande partie des résultats d'autres études (prise en compte de l'étude SAFEGE sur Vergèze et Codogan et de l'étude ARTELIA liée à la LGV).





LEGENDE

-  Emprise du modèle
-  Emprise ZI 1988

Classe des  
différences de cote

-  inférieur à - 1 m
-  - 1 - -0.5 m
-  -0.5 - -0.25m
-  -0.25 - -0.1 m
-  -0.1 - -0.01 m
-  -0.01 - 0.01 m
-  0.01 - 0.1 m
-  0.1 - 0.25 m
-  0.25 - 0.5 m
-  0.5 - 1 m
-  supérieur à 1 m
-  Hors d'eau

